13e Année. - N° 1 1936

LE PROGRÈS MÉDICAL

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ *(Mensuel)*

ADMINISTRATION
AIMÉ ROUZAUD

41, Rue des Ecoles - PARIS
Téléphone : Odéon 30-03

RÉDACTION
Docteur MAURICE GENTY

Les Belles Pages Médicales

Gaspard-Laurent BAYLE

(1774-1816)

Les Considérations sur la Nosologie, la médecine d'observation et la médecine pratique, par lesquelles Gaspard-Laurent Bayle débute en 1801, constituent une introduction aux *Recherches sur la phtisie* qui parurent neuf ans plus tard. Le second ouvrage est l'épanouissement et l'application de la méthode définie dans le travail inaugural. Disciple de Locke, comme Pinel, Bayle se plaît à dire avec son maître « les généralités ne sont que les conclusions des faits. » Si l'on veut parvenir à dégager des observations des vérités utiles, il faut avant tout perfectionner l'art d'observer, s'astreindre à noter les symptômes au fur et à mesure qu'ils se manifestent, en suivant leurs modalités propres. La prise de l'observation est, entre les mains de Bayle, une nouveauté. Prenant pour exemple la pustule maligne, il étudie chaque jour les éléments principaux, en dresse un tableau ordonné en colonnes et souligne aussi toutes les nuances symptômatiques. Passant de l'analyse à la synthèse, il élabore le plan, applicable à l'étude de chaque maladie, qu'on peut résumer en disant qu'il va des causes prédisposantes au traitement, et de là à la bibliographie.



Gaspard-Laurent Bayle

Les *Recherches sur la phtisie* sont composées d'après ces directives.

L'ouvrage a pour but non de renfermer ce qui se trouve déjà dans les livres similaires, mais de préciser « les signes, les symptômes, leur marche, leurs transformations, leurs effets, les circonstances qui les déterminent, les moyens qui favorisent leur guérison et ceux qui retardent leur issue quand elle doit être funeste ».

Il s'attache à fixer le caractère essentiel de la phtisie pulmonaire, et le définit : *toute lésion du poumon qui, livrée à elle-même, produit une désorganisation progressive de ce viscère, à la suite de laquelle surviennent son ulcération et enfin la mort,* et l'oppose au caractère artificiel exposé par Pinel et tiré des symptômes : toux, difficulté de respirer, marasme, fièvre hectique, et quelquefois expectoration purulente. Si la réunion de ces symptômes peut être appelée pathognomonique, l'absence de certains d'entre eux ne doit pas faire dévier le diagnostic.

« Plusieurs auteurs ont déjà remarqué que divers individus succombaient à la phtisie, quoiqu'ils n'en eussent pas offert les signes manifestes ; ainsi, on a vu mourir des sujets qui étaient dans un état de fièvre ou de marasme, sans toux ni expectoration, et on a trouvé dans les poumons des tubercules nombreux, et, ce qui est plus inconcevable, de larges ulcères. On a trouvé les mêmes lésions dans d'autres individus, dont les uns semblaient n'avoir eu qu'une diarrhée excessive et n'être morts que d'inanition, et dont les autres n'avaient éprouvé que des douleurs vagues, ou des affections nerveuses. Tous cependant, ayant les poumons profondément lésés, doivent être regardés comme des victimes de la phtisie. »

Les médecins, qui refusent le diagnostic de phtisie quand le malade n'a ni maigreur ni fièvre hectique, commettent une erreur regrettable.

« Cette manière de considérer la phtisie est aussi

ridicule que celle d'un naturaliste qui, voyant un jeune chêne, refuserait absolument de lui donner ce nom, parce qu'il n'offre pas encore tous ses caractères génériques et spécifiques. Cependant le chêne qui vient de sortir de la terre, quoiqu'il soit un très faible végétal, n'en est pas moins l'arbre dont le tronc doit acquérir tant de force. Il en est de même de la phtisie : dans son principe elle semble à peine une légère indisposition ; dans son dernier degré, elle terrasse l'homme le plus vigoureux ; elle dévore, consume et réduit à l'état de squelette celui dont l'embonpoint, la fraîcheur et la santé paraissent inaltérables. »

Pour Bayle, on doit regarder « comme des phtisiques des individus qui n'ont ni fièvre, ni maigreur, ni expectoration purulente ». Il suffit pour qu'ils méritent ce nom « que les poumons soient affectés d'une lésion qui tend à les désorganiser et à les ulcérer ».

Cette lésion elle-même n'est pas la cause de la phtisie, mais le premier temps de la maladie, qu'il faut chercher à connaître « dans son principe, dans tous les degrés de son développement et sous toutes ses formes, comme le jardinier distingue les plantes qu'il cultive dans toutes les époques de leur accroissement, et comme l'entomologiste reconnaît un insecte dans toutes ses métamorphoses. »

Comme on le voit, les problèmes de l'avenir se posent à l'esprit de G.-L. Bayle. C'est par une simplification dont est responsable la schématisation historique qu'on ne retient d'ordinaire comme lui appartenant en propre que la classification des phtisies que combattra Laënnec. Le reproche capital fait à Bayle s'est, en effet, cristallisé dans les formes mêmes que lui assigna l'auteur du traité de l'Auscultation Médiate.

Des six espèces distinguées par Bayle : phtisie tuberculeuse, phtisie granuleuse, phtisie avec mélanose, phtisie ulcéreuse, phtisie calculeuse, phtisie cancéreuse, la granuleuse n'est qu'une variété de la tuberculeuse, l'ulcéreuse a été confondue avec la gangrène pulmonaire ; quant aux trois autres, elles n'ont, dit Laënnec, de commun avec la phtisie tuberculeuse que d'exister dans les mêmes organes.

Mais, comme l'écrit Calmette, G.-L. Bayle « crut pouvoir différencier le *tubercule miliaire*, qu'il rencontrait chez certains phtisiques, d'autres formes granuleuses ressemblant à du cartilage et qui produisaient, selon lui, la *phtisie tuberculeuse*. Il eût le grand mérite de montrer le premier que la tuberculose miliaire n'est point une lésion locale, circonscrite au poumon, mais une maladie générale... ». Le premier aussi, il a compris que dans la période initiale « rien ne décèle encore la lésion des poumons et aucun symptôme ne fait craindre la phtisie ». Suivant la maladie dans ses stades les plus avancés, il décrit les complications laryngées et intestinales, s'étend largement sur l'état des glandes cervicales, et affirme que l'hémoptysie est l'effet et non la cause de la maladie.

Bayle philosophe n'est pas moins captivant et lucide. Son œuvre est riche d'idées neuves et profondes. S'agit-il de nosologie, on relève dans ses écrits des pensées ingénieuses. « Le praticien et l'observateur sont toujours utiles et ne peuvent être trop nombreux ; les nosologistes ne sont utiles que de loin en loin, lorsque l'édifice, élevé dans une époque antérieure, s'écroule par les nouveaux progrès de la science. »

Critiquant l'arbitraire qui règne dans la détermination des espèces, « on a toujours vu, écrit-il, le même auteur en augmenter ou en diminuer le nombre à chaque nouvelle édition de ses ouvrages » ; concluant à la nécessité d'un langage médical, il le désire exempt de « dénominations erronées » et de « définitions équivoques ». De ses principes de thérapeutiques (au nombre de dix-sept), extrayons les trois suivants :

XI. « Les médicaments puissants, entre les mains d'un ignorant, peuvent être comparés à un glaive dans les mains d'un furieux. »

XII. « Il vaut mieux tenter un remède dont le succès est douteux que d'attendre une mort certaine. »

XIII. « La témérité a quelquefois guéri ceux qu'une trop prudente circonspection laissait mourir. »

Enfin, d'un mémoire sur la phtisie pulmonaire, publié deux ans après les *Recherches*, voici une leçon de déontologie, pleine de sens critique et de droiture :

« On peut avancer, sans crainte de blesser la vérité, que tout médecin qui, appelé pour donner des soins à un phtisique ou pour consulter sur sa maladie, dit : « On m'a fait appeler trop tard, il n'est plus temps, j'aurais guéri le malade s'il m'avait consulté plus tôt », etc., fait preuve d'ignorance ou de charlatanisme, et qu'il est inexcusable de faire naître des regrets inutiles dans le cœur des parents, parce que rien ne prouve qu'on soit certain de guérir une véritable phtisie, lors même qu'elle est encore dans son premier degré, c'est à-dire dans sa deuxième période. Si la guérison arrive dans quelques cas rares, cette heureuse issue est trop incertaine pour autoriser un homme instruit et délicat à parler avec tant de confiance du pouvoir de la médecine dans le traitement de la phtisie pulmonaire. »

NOTES BIOGRAPHIQUES

Gaspard-Laurent Bayle est né au Vernet (Basses-Alpes) le 18 Août 1774. Son père était avocat et le destina à l'état ecclésiastique. Des scrupules de conscience l'empêchèrent de persévérer dans cette voie ; il abandonna la théologie pour le droit, et le droit pour la médecine, qu'il commença à étudier à Montpellier en 1793. Il entra ensuite dans le

je vous aurois fait passer plutot ces observations mais je voulois rassembler toutes celles qui se sont presentées dans le courant d'une année afin que toutes reunies elles donnassent mieux la connoissance de la maladie sur laquelle je voulois demander des eclaircissements. salut & fraternité.

G. L. Bayle

mon adresse est au Cn Gaspard laurent Bayle
chés son pere au vernet par seyne Dept des
Bses alpes.

Fragment d'un mémoire de G.-L. Bayle, 18 floréal, an 5

service de santé, et fut placé sous les ordres de Desgenettes. Il vint à Paris en 1798, fut reçu docteur en 1801, puis après concours, élève interne à l'hôpital de la Charité. C'est auprès de Corvisart qu'il développa son bagage scientifique, et, à son instigation qu'il fut chargé d'un service hospitalier, à titre provisoire (1805), à titre définitif (1807), et enfin, nommé médecin par quartier de l'Empereur. Atteint de phtisie pulmonaire dès 1813, il traîna une vie misérable, alternant les séjours au pays natal et à Paris, où il mourut le 11 mai 1816, à l'âge de 42 ans.

Principales œuvres :

Considérations sur la nosologie, la médecine d'observation et la médecine pratique, suivie de l'histoire d'une maladie gangréneuse non décrite jusqu'à ce jour. (*Thèse-Paris* 1801,)

Etude sur les corps fibreux de la matrice. (*Journal de Corvisart*, an XI, Tome V.).

Etude de la paroi de l'estomac affectée de Squirrhe, ibid.

Etude de l'ulcère de la matrice, ibid.

Notice sur les maladies qui règnent à Paris depuis le mois de nivôse (an XI).

Remarques sur les tubercules (an XI).

Idée générale de la thérapeutique (in Bibl. méd. T. X, an XIII).

Recherches sur la phtisie pulmonaire, Paris 1810.

Mémoire sur l'œdème de la glotte (Société de l'Ecole de Médecine, 18-8-1808).

Vues théoriques et pratiques sur le Cancer, Paris 1812.

Mémoire sur la phtisie pulmonaire, in *Bibl. Méd.* T. XX, 1812.

Phtisie pulmonaire (article destiné au *Dictionnaire des Sciences médicales*). (*Est reproduit, ainsi que la plupart des publications de G.-L. Bayle, dans* l'ENCYCLOPÉDIE, *publiée en 41 volumes par Alibert, A. L.-J. Bayle, Baudeloque*, tome XIII.)

Sur Bayle, consulter :

A.-F. CHOMEL, notice sur G.-L. Bayle, in *Journal de Leroux*, 1816.

E. BEAUGRAND, article G.-L. Bayle, in *Dictionnaire des Sciences Médicales.*

A.-L.-J. BAYLE, in *Biographies médicales* de Bayle et Thillaye, Paris 1855. (Contient notamment la discussion de la thèse, par les juges et le candidat.)

CH. FIESSINGER, *La Thérapeutique des Vieux-Maîtres.*

P. ASTRUC.

Quelques pages de G.-L. BAYLE

MÉMOIRE (1) SUR UNE MALADIE

à laquelle

on peut donner le nom d'ŒDÈME de la GLOTTE

ou

d'ANGINE LARYNGÉE ŒDÉMATEUSE

La mort inopinée de divers individus qui n'offraient point de symptôme alarmant, m'ayant engagé à rechercher avec soin dans les cadavres la cause de ces morts imprévues, j'ai plusieurs fois reconnu que l'occlusion du larynx, occasionnée par diverses maladies, est une cause de mort plus fréquente qu'on ne le croit communément. — Bonet, Morgagni, Lieutaud, Vicq-d'Azyr, etc., parlent d'un grand nombre de morts inattendues, déterminées par différentes lésions du larynx. — Parmi ces lésions, celle qui m'a paru la plus fréquente, la plus constamment mortelle et la plus mal décrite, c'est le gonflement œdémateux des bords de la Glotte. Cette maladie, qui ne me paraît pas nécessairement mortelle par sa nature, et que je présume devoir être souvent guérie par les secours de l'art administrés de bonne heure, me semble mériter toute l'attention des médecins. Je ne l'ai trouvée bien décrite nulle part; mais elle est très aisée à décrire, parce que ses symptômes caractéristiques sont bien tranchés, et son diagnostic est si facile, qu'il me paraît impossible de la méconnaître après avoir lu sa description. Je l'ai observée pour la première fois il y a plus de six ans, et depuis elle s'est produite sous mes yeux, un assez grand nombre de fois pour me déterminer à donner sur ce sujet une notice que j'avais promise il y a quelques années, et que j'ai toujours différé de publier, afin de réunir un nombre de faits suffisants pour éviter les erreurs relatives à son diagnostic ou à son pronostic. On pourrait nommer

(1) Lu à la séance de la Société de l'Ecole de Médecine, le 18 août 1808

cette maladie, angine laryngée œdémateuse, parce qu'elle n'est autre chose qu'une infiltration séreuse de la membrane qui tapisse le larynx, et que tous les symptômes qu'elle présente sont l'effet de cette infiltration.

L'angine laryngée œdémateuse est caractérisée par une gêne constante de la respiration occasionnée par le gonflement œdémateux des bords de la glotte. Cet œdème n'est point ordinairement accompagné de fièvre; il rend l'inspiration difficile et sifflante, tandis que l'expiration reste facile, et il détermine de loin en loin des accès de suffocation, pendant lesquels l'inspiration très sonore et très bruyante est presque impossible, quoique l'expiration soit toujours facile.

Cette courte exposition du siège, de la nature et des symptômes pathognomoniques de l'angine laryngée œdémateuse est suffisante pour la faire connaître; car elle distingue bien cette affection de toutes celles qui ont avec elle quelques rapports, et elle renferme les symptômes que tous les sujets affectés de cette maladie ont constamment présentés. L'angine laryngée œdémateuse diffère totalement par son siège, par ses symptômes et par son issue de la maladie désignée par Boerhaave sous le nom d'angine aqueuse, car cette dernière est une angine pharyngée aqueuse qui occupe surtout le voile du palais, les amygdales et le pharynx, tandis que l'œdème de la glotte siège essentiellement dans le larynx. L'angine laryngée œdémateuse est une maladie presque constamment mortelle. L'angine aqueuse de Boerhaave est bien moins formidable : aussi Van Swieten (par. 795) la regarde comme assez facile à guérir dans la plupart des cas; je l'ai vue moi-même se terminer assez souvent par la guérison. Il est quelques autres maladies qui, par leurs symptômes, se rapprochent de l'œdème de la glotte. Ces maladies sont : 1° l'asthme convulsif ; 2° l'asthme aigu de Milla ; 3° l'angine pectorale décrite par Fothergill, Hunter, Macbride, etc...; 4° l'angine laryngée inflammatoire; 5° quelquefois l'anévrisme de l'aorte. Mais l'ensemble des symptômes de l'œdème de la glotte ne permet pas de confondre cette maladie avec aucune de celles que nous venons de nommer.

En effet, dans l'asthme convulsif, la suffocation commence subitement; elle n'est point précédée d'un sentiment de malaise dans le larynx. Après l'accès, il n'y a aucune gêne dans le haut de la trachée-artère, et lors même que la difficulté de respirer n'est pas totalement dissipée, elle tient à la gêne de la poitrine et le malade ne la rapporte pas à la région du larynx. Dans l'angine pectorale, la suffocation qui survient tout à coup est causée par la constriction de la poitrine, et non par le rétrécissement de la glotte. Dans l'asthme aigu de Millar, la suffocation tient aussi au spasme du thorax, et le resserrement convulsif du larynx, lorsqu'il a lieu, n'a pas été précédé de malaise et de douleur dans cette partie. Chez les individus affectés de l'angine pectorale ou d'asthme aigu de Millard, lorsque l'accès est dissipé la respiration est parfaitement libre, et le larynx n'éprouve ni gêne ni douleur. Enfin, dans les anévrismes de l'aorte qui compriment la trachée-artère, la respiration devient sifflante, et il y a quelquefois des accès de suffocation; mais la douleur du larynx n'existe pas, ou n'est pas constante, et l'examen scrupuleux de la marche de la maladie peut ordinairement garantir de l'erreur. L'angine laryngée œdémateuse ne peut point être confondue avec l'angine laryngée inflammatoire si bien décrite par Boerhaave (Par. 801). La violence de la fièvre dans cette dernière maladie, son absence dans l'œdème de la glotte suffisent pour distinguer ces deux affections, dont la marche est d'ailleurs très différente.

Arétée (lib. I, cap. 7); Celse (lib. IV, cap 4); Coelius Aurelianus (lib. III, cap. 2); Sydenham (section I, cap. 5), Boerhaave (Par. 785) et Van-Swieten, font mention d'une esquinancie nommée angine sèche, qui survient à la suite d'autres maladies, et qui est presque constamment mortelle. La description assez vague qu'ils donnent de cette angine ne se rapproche en aucune manière de ce qu'on a observé chez les sujets atteints de l'œdème de la glotte. Dans l'angine dont parlent les auteurs que je viens de citer, il n'y a, dit Boerhaave (Par. 784), aucun signe de tumeur extérieure ni intérieure. Ainsi on serait tenté de croire que cette angine est une affection nerveuse; car, d'après Van-Swieten, elle ne laisse aucune trace après la mort. D'ailleurs elle est si mal décrite, qu'il est presque impossible de savoir ce que c'est. Après avoir indiqué les signes pathognomoniques de l'angine laryngée œdémateuse, et les caractères qui la distinguent des autres affections qui ont quelque analogie avec elle, je crois devoir exposer avec quelques détails les variétés de cette angine, ses causes, sa marche, ses effets et le traitement qu'il convient de lui opposer. Je rapporterai à la fin de cette notice quelques observations particulières destinées à présenter cette maladie dans son état de simplicité et dans quelques-unes de ses complications.

Variétés. L'angine laryngée œdémateuse est primitive et essentielle, ou consécutive et symptomatique. Elle est primitive quand l'œdème de la glotte n'est produit par aucune autre maladie locale. Elle est consécutive quand cet œdème est occasionné par une autre maladie du larynx ou des parties voisines.

Dans tous les cas, elle suit la même marche : et, comme celle qui est symptomatique détermine la mort chez des sujets dont la maladie primitive aurait pu quelquefois se terminer par la guérison, il me paraît que, dans cette complication de l'angine avec d'autres maladies, l'angine doit être regardée comme l'affection principale, puisque c'est contre elle qu'il faut diriger les moyens curatifs. Quand cette angine est primitive, elle paraît tenir à une affection catarrhale ou inflammatoire du larynx; quand elle est consécutive, elle dépend, tantôt d'un abcès placé dans le larynx ou aux environs, tantôt d'une ulcération dans le larynx avec ou sans carie, tantôt d'une phtisie laryngée simple ou compliquée et, quelquefois enfin, elle est la suite d'une autre maladie aiguë ou chronique, qui a déterminé l'œdème des bords de la glotte en irritant cette partie.

Causes. Les causes des variétés symptômatiques de cette angine sont aussi diverses que les maladies dont elle est le symptôme. Quand elle dépend d'un abcès dans le larynx à la suite de maladie fébriles, on pourrait en quelque sorte regarder ce dépôt comme la crise de la fièvre. Quant à celle qui est primitive, elle survient la plupart du temps pendant la convalescence des maladies fébriles d'un caractère grave; telles que les fièvres adynamiques ou ataxiques. Mais, soit dans ce cas, soit lorsqu'elle survient chez un sujet qui se porte bien depuis longtemps, j'avoue que ses causes occasionnelles ne me sont pas bien connues; ce sont en général toutes celles des maladies inflammatoires et catarrhales, agissant chez un individu prédisposé à une irritation du larynx. Mais, quelle est cette dernière prédisposition ? A quoi pourrait-on la connaître avant l'invasion de la maladie ? Comment pourrait-on la combattre. Je l'ignore, parce que, dans presque tous les malades chez lesquels j'ai observé cette angine, rien ne pouvait faire présumer son invasion avant le moment où elle s'est manifestée.



Tombe de G.-L. Bayle au Père-Lachaise
(28e division, 10e ligne)

Marche de la maladie. L'angine laryngée œdémateuse peut débuter par la suffocation, accompagnée de douleur dans la région du larynx; mais ordinairement son invasion est bien moins effrayante. Elle ne se déclare d'abord que par un sentiment de malaise dans le larynx : les malades cherchent à s'en débarrasser en faisant une expiration forte et sonore, pour expulser les mucosités qui semblent obstruer ou gêner le larynx; ils portent souvent la main à cette partie, où ils disent ressentir une gêne, un malaise plutôt qu'une douleur : la voix un peu rauque, il n'y a point de fièvre, et la santé paraît assez bonne. Cependant, au bout d'un, deux ou trois à quatre jours, la maladie augmente. Les efforts pour débarrasser le larynx se multiplient, et il s'établit parfois une expulsion de crachats glaireux plus ou moins abondants; la voix devient plus rauque : s'éteint même quelquefois, et il y a par instants un peu de gêne en respirant; mais cette gêne est de peu de durée. Insensiblement la respiration devient un peu bruyante, et presque comme râlante; cependant les secousses volontaires imprimées au larynx par l'expiration prompte et sonore, destinée à expulser et qui gêne cet organe, détermine l'expulsion de crachats glaireux, et alors l'inspiration fait entendre un bruit sec tout à fait particulier. Le pouls n'offre encore à cette époque aucun changement : l'appétit persiste, et le malade ne s'inquiète pas de cette maladie.

Bientôt chez quelques sujets il survient un peu de toux par instants, mais fort légère et assez rare, et la gêne de la respiration est habituelle, quoique peu considérable, pendant des heures entières. après quelques jours, ou même quelques semaines, un nouveau symptôme se manifeste; le malade est pris tout à coup d'une sorte de suffocation plus ou moins forte qui dure cinq à six minutes, quelquefois un quart d'heure ou même plus longtemps. Pendant cette suffocation, l'inspiration est très difficile et bruyante, l'expiration très facile. A la fin de l'accès, la respiration un peu plus libre; souvent elle reste plus gênée qu'avant l'accès, et d'autres fois elle redevient aussi libre, et même plus libre; le malade reprend son état ordinaire, et il passe plusieurs heures, quelquefois même plus de huit jours, sans éprouver de nouvelles suffocations.

Elles arrivent au bout d'un temps plus ou moins éloigné, et elles deviennent de plus en plus violentes; puis elles se rapprochent, et, dans l'intervalle, la respiration devient progressivement plus gênée et plus bruyante, surtout pendant le sommeil. Quelquefois, elle paraît libre de nouveau pendant plusieurs heures, et la voix est un peu moins rauque ou moins éteinte. De nouveaux accès et une nouvelle gêne, survenus ordinairement pendant le sommeil, et quelquefois pendant la veille, déterminent bientôt de nouvelles angoisses. L'appétit diminue, mais cesse rarement tout à fait; le pouls devient moins régulier. Cependant, si on n'a pas déjà vu la funeste issue de cette affection, on ne peut se persuader que la vie du malade soit dans un grand danger.

Quand les accès de suffocation sont violents, le malade, assis sur son séant, éprouve une gêne extrême pour respirer : ses épaules s'élèvent, toute la poitrine est en mouvement; l'inspiration est très pénible très bruyante, l'expiration toujours facile; la suffocation semble imminente; la figure est tantôt pâle, comme retirée et effrayée; tantôt rouge, gonflé et égarée; l'état d'angoisse est extrême : quelques malades demandent qu'on leur ouvre le larynx, d'autres cherchent un cou-

teau pour se débarrasser de ce qui les suffoque; et il y a, chez la plupart, des instants de fureur qui les portent à attenter à leurs jours; ils frappent avec leurs mains sur le lit, et poussent des cris de désespoir et de terreur. Dans ces violents accès, et même dans des accès bien plus modérés, le pouls devient inégal, irrégulier, et quelquefois plus ou moins intermittent.

Quand l'accès est passé, la respiration devient assez libre mais le pouls reste parfois un peu inégal, et même intermittent. Souvent, au bout d'un temps fort court, de nouveaux accès emportent le malade; plus ordinairement, la mort arrive dans l'intervalle des accès, au moment où l'on croirait que l'air, pénétrant aisément dans la poitrine, doit ranimer la vie, qui n'était prête à s'éteindre que par suite de la gêne de la respiration. L'angine laryngée œdémateuse est presque constamment mortelle. Je l'ai observée dix-sept fois dans le court intervalle de six années, et je ne l'ai vue qu'une seule fois se terminer par la guérison. En général, sa durée est très indéterminée, quelques-uns de ceux dont j'ai recueilli l'histoire sont morts, du troisième au cinquième jour, d'autres ont vécu plus d'un mois, et ils ont fini par succomber, quoique les premiers accès de suffocation eussent été fort légers, et quelquefois éloignés de plus de huit jours. Il paraît, comme on le verra par la suite, que divers individus meurent dès le premiers accès de cette maladie.

Résultat des ouvertures des cadavres. Ayant fait l'ouverture des cadavres de tous ceux que j'ai vus périr de l'œdème de la glotte, je crois devoir consigner ici le résultat de ces recherches. Dans les sujets morts de cette maladie on voit presque toujours la chaleur persister longtemps et les membres conserver leur souplesse. Le sang contenu dans le cœur est à peine caillebotté chez la plupart, plus de vingt-quatre heures après la mort; et lorsqu'il offre des concrétions polyformes, ces concrétions ont en général peu de tenacité. Les parties musculaires sont brunes ou rouges; mais elle ne ressemblent jamais à celles des sujets qui sont morts de maladie chronique. Je n'ai trouvé aucun engorgement séreux ni sanguin bien remarquable dans le cerveau.

Toujours dans les cadavres les bords de la glotte sont gonflés, épaissis, blancs, et comme tremblottants; ils forment un bourrelet plus ou moins saillant, et très infiltré d'une sérosité qu'il est très difficile de faire écouler, même en comprimant entre les doigts une portion de la membrane à laquelle on a fait plusieurs incisions. Un tissu cellulaire extrêmement dense retient le liquide dans un réseau très serré, dont il semble que les aréoles ne communiquent point ensemble. Les bords de la glotte, infiltrés et gonflés, sont disposés de telle manière, que toute impulsion qui vient du pharynx les renverse dans l'ouverture de la glotte, qu'ils bouchent plus ou moins complètement; et toute impulsion qui vient du côté de la trachée-artère repousse ces bourrelets sur les côtés de l'ouverture de la glotte, dont l'orifice devient très libre. Dans le larynx, on ne voit quelquefois qu'un gonflement œdémateux, léger et uniforme; d'autres fois, on y aperçoit des taches rouges et des vaisseaux rouges injectés. On y a aussi découvert une altération plus ou moins étendue, soit sur les cordes vocales, soit dans les ventricules, soit à la base du cartilage cricoïde. Chez d'autres sujets il y a un abcès dans le larynx, ou tout auprès. On a aussi observé la carie des cartilages de cet organe. L'épiglotte est rarement intacte; souvent elle est fort gonflée à ses bords. Les poumons sont ordinairement un peu gorgés de sang dans leur partie postérieure, tandis qu'ils sont bien crépitants et flasques en devant.

Je crois devoir observer ici que, lorsque dans l'angine aqueuse de Boerhaave, et même dans certains érysipèles violents de la face et du col, le malade meurt suffoqué, on n'observe point les symptômes de l'angine laryngée œdémateuse. L'infiltration de la glotte et de l'épiglotte, quand elle a lieu, occupe plutôt la surface que le rebord de cette dernière partie. La sérosité qui forme l'infiltration s'écoule bien plus facilement que chez les sujets qui ont succombé à la maladie qui fait le sujet de cette notice.

J.-E.-M. ITARD

(1775-1838)

Débuter par une thèse qui impose la notion du Pneumo-thorax, continuer par le Traité des Maladies de l'oreille et de l'audition qui bouleverse les traditions et crée l'otologie, tel est le bilan scientifique d'Itard.

La paternité du pneumo-thorax ne lui est pas disputée, Laënnec la reconnaît, et approuve la formation du mot, des points de vue scientifique et étymologique. La thèse d'Itard n'a que 18 pages; elle a été soutenue le 11 mars an XI. L'auteur définit le pneumo-thorax « une affection de poitrine consécutive qui se lie essentiellement à l'histoire de la phtisie pulmonaire latente ». Il peut s'agir « d'une congestion avec condensation progressive de fluide gazeux, accompagnée de dyspnée suffocante » variété très rare, ou d'une congestion « sans condensation bien prononcée de fluide aériforme occupant seulement la place de l'organe détruit ». Les observations sont peu nombreuses. Itard en a retrouvé dans les *Observations de Médecine* de Selle; il publie quelques cas personnels, et un cas recueilli par Bayle « son estimable collègue et compatriote ». L'analyse des faits lui permet de mettre en valeur un signe du plus haut intérêt: le *son tympanique*, qui permet de différencier les épanchements gazeux des épanchements liquides de la plèvre et des excavations tuberculeuses.

Le *Traité des maladies de l'oreille et de l'audition* est l'œuvre de la maturité. « Après 25 années d'examen des malades, écrit Lermoyez, regardant autour de soi et non plus en soi, il publia son fameux traité. Ce livre renversait les obstacles traditionnels, dont l'empirisme avait encombré le domaine de l'oreille, et découvrait les champs féconds où depuis cent ans les auristes ont fait de si bonnes récoltes. » Itard avait conscience de l'utilité de son œuvre. Il ne se dissimulait pas que jusqu'à lui, on attendait « un exposé lumineux, une description exacte et méthodique, et une thérapeutique raisonnée des maladies » de l'ouïe. Les travaux antérieurs ont « plutôt marqué que rempli le vide qui se fait apercevoir dans toute cette partie de l'art ». Des instillations de liquides insignifiants, la perforation aventureuse de la membrane du tympan, composent, avec les vésicatoires, toute la thérapeutique. Il y a selon lui mieux à faire. Itard s'est acquitté de cette tâche « non par goût ni par choix, mais par occasion et par devoir », au cours de 20 années où il a travaillé sans relâche, « tantôt arrêté par l'aridité du sujet, tantôt excité par l'espoir d'arracher au domaine de l'empirisme et d'élever à la hauteur des autres parties de la médecine cette branche négligée et presque dédaignée de l'art de guérir. » Le premier volume traite de l'organe de l'ouïe dans l'état de santé et de morbidité; l'auteur envisage les maladies communes à l'oreille interne et à l'oreille externe, et celles qui sont localisées exclusivement à l'une et à l'autre. Les maladies de l'audition sont développées dans le tome II. Elles comprennent trois sections : l'exaltation de l'ouïe ou hypercousie, sa dépravation ou paracousie, sa diminution et son abolition (dysécée et cophose). L'étude sur la surdité est la plus développée. Itard en décrit un grand nombre de variétés, et s'arrête surtout à la surdité de naissance et du bas-âge, à la surdi-mutité, qu'il a étudiée avec prédilection, et à laquelle il reconnaît cinq classes : les sourds qui perçoivent des sons euphoniques, ceux qui entendent les sons inarticulés, ceux qui n'entendent plus la parole, ceux dont la surdi-mutité expose à entendre les bruits violents, ceux dont la surdité est complète. Le traitement et l'éducation des sourds-muets, restent les sujets de prédilection d'Itard, ceux qu'il a le plus étudiés au cours de sa longue carrière.



Itard

NOTES BIOGRAPHIQUES

ITARD (Jean-E.-Marie-Gaspard) naît le 24 avril 1774 à Oraison (Basses-Alpes). Il commence ses études sous la direction de son oncle paternel, chanoine de Riez et les termine à Marseille. Destiné à la carrière commerciale, il l'abandonna, sous la révolution, afin d'échapper à la levée en masse, et devint officier de santé, puis dès 1793, chirurgien de 3e classe, à Toulon. Il y suivit les cours de Larrey, puis alla poursuivre sa carrière à Paris. Chirurgien de 2e classe au Val-de-Grâce, il accepta en outre les fonctions de Médecin de l'Institution des Sourds-Muets, qu'on réorganisait et bientôt s'y consacra tout entier. Sa réputation de spécialiste lui valut une réussite extraordinaire. Il amassa une grande fortune et dota généreusement l'Institution des Sourds-Muets. Il mourut à Passy le 5 juillet 1833. Il était membre de l'Académie de Médecine depuis le 6 février 1821.

BIBLIOGRAPHIE. — *Principales publications :*
J.-L.-M. ITARD. — *Thèse. — Sur le pneumothorax, ou les congestions gazeuses qui se forment dans la poitrine*, 8°, 20 p., Paris an XII. — *Traité des maladies de l'ore lle et de l'audition.* Paris 1821, 2e éd. 1842.

Sur ITARD, consulter :
Edouard MOREL. — *Notice biographique, (Annales des Sourds-Muets et des Aveugles)*, 1838. BOUSQUET. — *Eloge de M. Itard ; Mém. de l'Acad. de Médecine*, t. VIII, 1840, pp. 1-18, M. LERMOYEZ, in M.-E. GELLÉE. — Presse Médicale, n° 58, 21 juillet 1923.

P. ASTRUC.

Quelques pages de J.-E.-M. ITARD

De la SURDITÉ de NAISSANCE et du BAS-AGE ou de la SURDI-MUTITÉ

Nous voici arrivés à une espèce de cophose qui ne se recommande pas moins à l'attention du médecin qu'à celle du philosophe. Il ne suffit pas, pour s'en faire une idée exacte, de connaître les causes diverses de cette infirmité, ses différents degrés, son influence sur les organes de la voix et de la parole; il faut se rendre compte des obstacles qu'oppose au développement de l'intelligence la privation d'un sens par lequel nous viennent la plupart de nos idées, et s'établissent toutes nos relations avec le monde intellectuel. Il sera nécessaire d'examiner ensuite tout ce que peuvent, pour la guérison et l'allègement d'une aussi fâcheuse infirmité, les soins divers dont se composent le traitement médical et l'éducation physiologique et morale du sourd-muet.

Les causes de la SURDI-MUTITÉ ne seront jamais que très imparfaitement connues, et, cela surtout, par les raisons mêmes qui m'ont fait confondre, sous ce nom, celle qui date de la naissance et celle qui survient dans le bas-âge, c'est-à-dire l'impossibilité de savoir si l'enfant est né sourd ou s'il l'est devenu dans les deux premières années de sa vie. Les renseignements fournis par les parents sont presque toujours insuffisants et souvent même trompeurs, et cela tient à l'une des



Pl. III du Traité des Maladies de l'oreille et de l'audition Tome II. Cornets et porte-voix.

faiblesses les plus ordinaires au cœur humain, qui est de repousser, tant pour nous que pour nos enfants l'idée de toute imperfection native et de mettre sur le compte de quelque événement malencontreux ou de la manœuvre maladroite d'un domestique, d'une nourrice, d'un médecin, les accidents naturellement attachés à notre frêle organisation, à notre condition précaire (1). Ceux même parmi les parents qui ne sont point influencés par une semblable faiblesse échappent difficilement à la méprise où les font tomber les premiers sons que ces enfants articulent sans aucun effort d'imitation, par le mouvement machinal des lèvres et de la mâchoire, et que la tendresse maternelle traduit presque toujours par les mots PAPA, MAMAN.

Mais lors même que toute incertitude est levée sur l'origine congénitale ou accidentelle de la surdi-mutité, il reste à résoudre un problème non moins important et plus difficile encore, savoir si l'oreille est paralysée ou si ses fonctions sont seulement entravées par quelque lésion organique, par quelque obstacle matériel de nature amovible, tel qu'il s'en rencontre dans les différentes espèces de surdités dont se compose, d'après notre division, tout le premier groupe des cophoses.

Pendant plusieurs années, j'ai vu, et mes premières ouvertures cadavériques semblaient me l'avoir démontré, que la surdi-mutité avait toujours pour cause la paralysie du nerf labyrinthique, ou ce qu'on est convenu d'appeler ainsi, c'est-à-dire l'absence de toute lésion apercevable dans l'organe auditif, tant après la mort que durant la vie. Tel est, en effet, l'état négatif sous lequel s'offrent à notre investigation l'oreille et ses dépendances après la mort de la plupart des sourds-muets. Mais des recherches ultérieures m'ont fait découvrir des causes plus palpables de cette infirmité. J'ai rencontré deux fois la caisse remplie de concrétions d'apparence crayeuse et deux autres fois de végétations produites par la membrane qui la tapisse, avec destruction de la cloison tympanique et des osselets. Un cinquième m'a offert un engouement de matière gélatineuse qui remplissait non seulement la cavité du tympan, mais encore les sinuosités labyrinthiques. Chez un autre, mort il y a deux ans d'une fièvre ataxique, le nerf acoustique n'était guère plus consistant que du mucus, ce que j'aurais été tenté d'attribuer à la maladie qui avait terminé les jours de cet enfant, si la même mollesse s'était fait remarquer sur la première paire, qui, comme on le sait, est la plus molle de toutes. La consistance était ici bien supérieure à celle du nerf auditif, et lui permettait de résister aux légères tractions que je ne pouvais exercer sur celui-ci, sans le déchirer. Il y a dans notre institution un sourd-muet qui probablement ne doit son infirmité qu'à l'absence du méat auditif, car cet enfant n'est pas complètement privé de l'ouïe, et tout porte à croire que si les sons pouvaient arriver librement dans l'oreille interne, ils seraient distinctement perçus. Fabrice d'Aquapendente a vu deux fois la surdité de naissance produite par un prolongement de la peau, tendue au fond du conduit, de sorte que la membrane du tympan se trouvait recouverte d'une cloison tégumenteuse, épaisse et coriace. Un polype, situé dans ce conduit peut aussi priver l'enfant de la faculté d'entendre et de parler, comme on le verra par une observation consignée dans ce chapitre.

Ainsi les causes de la surdi-mutité peuvent être toutes celles qui affaiblissent et détruisent l'audition dans l'adulte. Je crois cependant pouvoir établir qu'elles se présentent dans des proportions différentes; car bien que les faits que je viens de rapporter nous fassent mettre en ligne de compte les lésions organiques comme causes matérielles de cette surdité, il faut pourtant convenir qu'elles sont beaucoup plus rares que dans les surdités qui affligent l'adulte et que presque toujours la surdité de l'enfant tient à une paralysie soit congénitale, soit acquise de l'organe auditif. Des causes nombreuses contribuent à rendre ce second mode de paralysie acoustique aussi fréquent que le premier. Ce sont les maladies éruptives de cet âge, les convulsions, et surtout, ainsi que je l'ai déjà annoncé, l'influence sympathique exercée sur l'oreille par une dentition orageuse.

IMPRIMERIE DE COMPIÈGNE (OISE).

13e Année. - N° 2 1936

LE PROGRÈS MÉDICAL

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ *(Mensuel)*

ADMINISTRATION
AIMÉ ROUZAUD

41, Rue des Ecoles - PARIS
Téléphone : **Odéon 30-03**

RÉDACTION
Docteur MAURICE GENTY

VICQ-D'AZYR

Commissaire pour l'extraction du Salpêtre

Sainte-Beuve, qu'on peut toujours consulter, même quand il s'agit d'histoire de la médecine, avait déjà signalé (1) le rôle que joua Vicq-d'Azyr comme membre de la Commission du salpêtre. Et Dubois (d'Amiens) ajouta (2) un complément aux indications fournies par le critique. Mais ni l'un ni l'autre n'avaient procédé à un examen complet des papiers (3) laissés par le secrétaire perpétuel de la Société Royale de Médecine.

C'est à ce petit travail qu'on s'est livré ; s'il comporte de nombreuses lacunes, le lecteur voudra bien en trouver une des raisons dans la presque illisibilité des notes de Vicq-d'Azyr.

***



« Le salpêtre manque », avouait Barrère, dans son discours du 23 août 1793, et, en proclamant « qu'après le pain vient la poudre », il affirmait la nécessité de lessiver

(1) Vicq-d'Azyr. Causeries du lundi. t. x, p. 279 et 293

(2) Recherches historiques sur les dernières années de Louis et de Vicq-d'Azyr. *Bul. de l'Acad. Imp. de Médecine*, t. XXXII 1866-67, pp. 9-57.

(3) Archives de la Société Royale de Médecine (Bibl. de l'Acad. de Médecine).

le sol de toutes les caves. Cinq jours après, la Convention, sur le rapport de Carnot, décrétait que « toutes les terres et matières salpêtrées dans l'étendue de la République seraient mises à la disposition du Conseil (1) ».

Les recherches aussitôt entreprises en Indre-et-Loire par Vauquelin « apothicaire aide-major de l'hôpital de Meaux », et par d'autres commissaires dans les départements de Mont-Terrible, de Vaucluse, etc..., vérifièrent les calculs des savants qui entouraient le Comité : le sol français recelait d'énormes quantités de salpêtre. Mais la Régie n'était outillée ni pour les recueillir en quelques mois, ni pour les transformer sur-le-champ en poudre. C'est alors que le Comité fit appel à l'ensemble des citoyens, et le 14 frimaire An II (4 décembre 1793), en même temps qu'elle établissait le gouvernement révolutionnaire, la Convention invitait tous les citoyens à lessiver eux-mêmes le terrain qui formait la surface de leurs caves, écuries, bergeries, etc... ; et pour suppléer au travail de ceux qui ne pouvaient s'y livrer eux-mêmes, les municipalités étaient priées de former un atelier commun.

Les sections de Paris s'organisèrent aussitôt et riva-

(1) V. sur cette question les chapitres XI et XII de l'important travail de M. Camille Richard : *Le Comité de Salut Public et la fabrication de guerre sous la Terreur*, Paris, Rieder, 1922, in-8°, 835 p.

lisèrent de zèle pour créer des ateliers de lessivage et les doter de personnel et d'outillage.

Le club des Jacobins, la section de Brutus, celles de la Montagne, des Tuileries donnèrent l'exemple et, le 9 pluviose, le Comité Révolutionnaire de la section du Muséum se réunissait pour délibérer sur les moyens

les bâtiments de « la Maison Nationale du Muséum ».

Vicq-d'Azyr n'avait cependant rien, de par ses travaux antérieurs, qui put le faire désigner pour une telle mission. Mais il avait l'amitié de Fourcroy qui avait été un des premiers à prêter son concours pour l'extraction du salpêtre. Et Fourcroy connaissait assez Vicq-d'Azyr

Liberté .... Egalité fraternité.

La commission du salpêtre de la section du muséum, après avoir entendu la lecture d'un écrit à elle adressé le 20 germinal de l'an 2e par le citoyen [illegible] inspecteur des caves en armes, salpêtres et poudres de la republique et le rapport de cinq de ses membres qu'elle avoit chargé [illegible] d'examiner ce genre :

Fragment d'un rapport (lisible !) de Vicq-d'Azyr

d'« extraire le salpêtre des caves et sur le mode d'instruction propre à éclairer les citoyens sur cette opération. »

L'ancien Louvre faisait partie de la section du Muséum, ainsi dénommée depuis le milieu de 1793 (1). Il n'est donc pas étonnant de voir figurer sur la liste des commissaires désignés par cette section, le nom de Vicq-d'Azyr, qui depuis 1792, était logé, comme secrétaire de la ci-devant Société Royale de Médecine, dans

(1) Auparavant section du Louvre ; Dubois (d'Amiens), peu familiarisé avec la topographie parisienne révolutionnaire, en a fait (*loc. cit.* dépendre le Jardin des Plantes qui, en réalité, faisait partie de la section des Sans-Culottes.

Dubois, dans cette même étude, dit que c'est Vicq-d'Azyr qui fit prévenir Condorcet, le 4 germinal An II, que des visites pour le salpêtre auraient lieu prochainement dans sa maison. Le lendemain, Condorcet quittait la rue des Fossoyeurs, pour aller se faire arrêter à Clamart.

Mais si Condorcet fut bien prévenu, comme on en a le témoignage, rien ne permet d'affirmer, avec Dubois, que ce fut à l'instigation de Vicq-d'Azy.

pour savoir qu'il était de ces hommes qui ne sont jamais inférieurs à aucune tâche.

En effet, à peine Vicq-d'Azyr est-il nommé commissaire-surveillant non salarié (1), le 9 pluviose, qu'on

(1) Les neuf autres commissaires étaient : Duchateau, Chassant, Ango, Mauduit, Gondoin, Aubry de Jully, Coustou, Blondel et Domé.

Huit autres commissaires, les citoyens Corbier, Gillot, Belcourt, Renault, Cazin, Verron, Soiron et Savoie, payés à raison de cinq livres par jour, devaient travailler soit à la dégustation du salpêtre, soit à sa fabrication. Chaque citoyen était invité à surveiller cette fabrication et à faire connaître « toutes les infractions qui pourraient avoir lieu de la part de ces hommes qui voudraient encore entraver la marche de l'esprit public et révolutionnaire de la République Française dont les efforts triompheront toujours des brigands couronnés et de leurs lâches satellites ».

La ci-devant église de Saint-Germain-l'Auxerrois avait été désignée comme atelier. Rien ne le dit, mais ne serait-elle pas de Vicq-d'Azyr, cette motion de la section du Muséum qui, avant que l'église fut transformée en raffinerie de salpêtre, demandait à la Commission des Arts (Vicq-d'Azyr en faisait partie depuis le début de faire enlever les grilles du chœur, « monument précieux et propre à faire connaître dans tous les temps, le haut degré de perfectionnement auquel les artistes ont porté l'art de travailler le fer ».

le voit s'occuper de compléter, de modifier l'instruction que le Comité de Salut Public avait envoyée aux municipalités en application du décret du 14 frimaire.

Ce décret prévoyait l'extraction du salpêtre dans tous les locaux où il pouvait s'en trouver, et certains, par

dit de Cartouche, il trouve de notables quantités de salpêtre.

Aucun détail technique n'échappe à ce médecin devenu salpétrier de par les circonstances et dont le patriotisme s'indigne contre « les malveillants conseillés par

MORT AUX TYRANS.

Liberté.



Egalité.

QUAI
MALAQUAY,
n°. 13.

ADMINISTRATION

RÉVOLUTIONNAIRE

DES SALPÊTRES ET POUDRES DE LA COMMUNE DE PARIS.

zèle ou par malveillance, avaient proposé d'abattre les murs pour l'en extraire plus facilement.

Vicq-d'Azyr rédige une note pour interdire de pareils agissements, estimant qu'il importe de « répandre un avertissement où les hommes libres reconnaîtront que le Comité de Salut Public sait allier dans son administration paternelle le respect dû aux propriétés à la rigueur que les mesures de sûreté général exigent ».

Pour obtenir un salpêtre de meilleure qualité, il propose d'ajouter des cendres aux terres à lessiver, en même temps qu'il prévoit des modifications à apporter aux tonneaux, aux récipients utilisés pour le lessivage.

Soucieux du meilleur rendement, il accueille tous les avis, les examine et en rend compte au Comité.

Il visite les autres sections pour se rendre compte des procédés employés. Le 4 germinal, il va explorer, avec le citoyen Le Lièvre, « chimiste attaché aux travaux de la Monnaie », les caves du ci-devant Châtelet, où, dans la chambre dite des Mouchards, comme dans le cachot

un vil intérêt ou les contre-révolutionnaires conduits par le parti étranger, qui ne cessent de rappeler que les fouilles des caves ne produiront aucun salpêtre ».

Les modifications proposées par Vicq-d'Azyr furent accueillies par le Comité de Salut Public, comme en témoigne la circulaire de nivôse An II, où on retrouve à peu près textuellement les phrases dont le secrétaire de la Société Royale avait rédigé maints brouillons.

Mais rien ne précise, dans les papiers de Vicq-d'Azyr, le nombre de milliers de salpêtre que put fournir la section du Muséum. Cependant, les premiers résultats avaient été intéressants. Le 30 ventôse, An II, la dite section présentait à la Convention, comme prémices de ses travaux, 1.800 livres de salpêtre. Vicq-d'Azyr, pour la circonstance, avait rédigé une adresse dont il existe plusieurs brouillons dans son dossier.

Sainte-Beuve a publié le texte de l'un d'eux. Mais celui que voici est plus curieux, et témoigne d'un jacobinisme autrement exalté :

« Citoyens représentants,

« Vous avez dit un mot, et le sol de la liberté, labouré d'une manière nouvelle, produit une abondante moisson de Salpêtre. Ce sol s'est soulevé tout entier contre les tyrans. Dans chacun de ses points reposait une portion du nous sommes venus en masse rappeler le serment. Vive à jamais la République, vive la Montagne, vive la Liberté. »

Sainte-Beuve et Dubois (d'Amiens) ont déploré tour à tour pareil langage chez un « écrivain académique élégant » et laissé entendre que la peur et l'espoir de se

Paris, le Nivôse, l'an 2 de la République une et indivisible.

COMITÉ DE SALUT PUBLIC.

BUREAU DES POUDRES ET SALPÊTRES.



LE COMITÉ DE SALUT PUBLIC

DE LA CONVENTION NATIONALE,

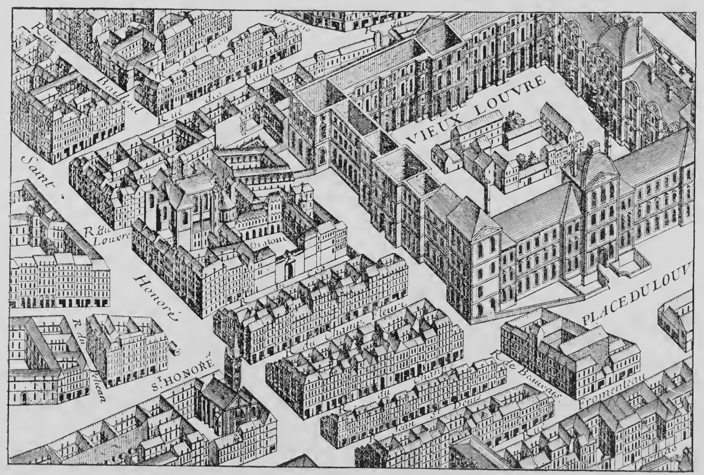
Aux Citoyens composant

feu vengeur qui doit le frapper, et de chacun de ses points, aussi s'élève le tribut redoutable dont la foudre républicaine va se grossir. Semblable à ce météore terrible qui, formé de mille courants divers, menace du haut de la rue les sommets escarpés et semble être destiné par la nature à maintenir l'égalité physique sur le globe, la foudre révolutionnaire qui est en vos mains, et que dirige habilement votre génie, continuera de renverser les trônes, fera tomber les têtes superbes qui voudraient s'élever au-dessus du niveau que vous avez tracé ; elle établira l'égalité politique et morale qui sont les bases de notre liberté sainte.

« Citoyens représentants, la Section du Muséum vous apporte les prémices de ses travaux. Ses fourneaux sont allumés. Ils ne s'éteindront point tant que notre sol contiendra quelques grammes de salpêtre. Ce qui ne s'éteindra jamais en nous, c'est surtout le feu brûlant du patriotisme le plus pur. C'est l'ardeur de notre courage, continuelle, vitale de combattre les despotes, de détruire les conspirations. C'est celle de vivre libre ou de mourir, dont

faire pardonner de Couthon, Saint-Just et consorts furent la seule raison d'une pareille attitude. La supposition, qui n'est pas à l'honneur de Vicq-d'Azyr, est peut-être exagérée. La crainte d'être considéré comme un partisan de la royauté était un sentiment assez naturel chez un ancien médecin de la reine. Mais, comme le dit G. Pouchet (1), ce serait attribuer aux hommes de science de ce temps là de bien lâches complaisances que de croire qu'ils servirent seulement la Révolution par effroi. On oublie trop que ces hommes ont vécu de la vie de leur temps. Et plus qu'une preuve de « la faiblesse humaine » dont parle Sainte-Beuve, le langage de Vicq-d'Azyr apparaît surtout comme un exemple du style ampoulé et de la phraséologie du moment.

1 G. Pouchet. Les Sciences pendant la Terreur. *Philosophie positive*, novembre et décembre 1873.



Fragment du Plan Turgot (1739)
Vicq-d'Azyr était logé dans le Vieux Louvre en face de la rue du Coq

Vicq-d'Azyr s'y conforma, par nécessité, peut-être, mais partagea aussi l'enthousiasme qu'avait suscité chez tous les citoyens l'appel aux frontières menacées. Et à lire son adresse, on pourrait croire entendre quelques-uns des couplets de cette *Marseillaise* du salpêtre qui célébrait les vertus du nitre vengeur et des sans-culottes qui l'exploitaient.

....

Mettons fin à l'ambition
De tous les rois, tyrans du monde,
De ces pirates d'Albion
Qui prétendent régner sur l'onde.
Nous avons tout ce qu'ils n'ont pas,
Nous avons le cœur et les bras
D'hommes libres et faits pour l'être ;
Nous avons du fer, des soldats ;
Il ne nous faut que du salpêtre.

On verra le feu des Français
Fondre la glace germanique.
Tout doit répondre à ses succès ;
Vive à jamais la République !
Précurseurs de la Liberté,
Des lois et de l'égalité,
Tels partout on doit nous connaître,
Vainqueurs des bons par la bonté
Et des méchants par le salpêtre. (1)

Le Comité de Salut Public avait eu le sentiment qu'il vaincrait par la science. Il sut l'employer. Et d'avoir distingué Vicq-d'Azyr comme Fourcroy, Berthollet, Chaptal, Guyton, Vauquelin, montre une fois de plus que, autant qu'aucun autre gouvernement, il a honoré les sciences et compris leur rôle social.

MAURICE GENTY.

(1) Cité par Camille Richard (*loc. cit.*).

Le médecin Gabriel LE PREUX

chantre officiel de Napoléon

Curieuse figure que celle de ce médecin qui pendant quarante ans fut, comme l'a dit P. Delaunay, « le plus fécond des libellistes de la Faculté » et qui, dans les dernières années de sa vie, se fit le « chantre officiel de Napoléon-le-Grand ». Après avoir tout blâmé, il se plaisait à tout louer; d'aucuns prétendent que pareille évolution, assez fréquente, est le simple effet de l'âge. Elle ne fut point en tout cas à l'avantage de Le Preux, dont les productions poétiques ne méritent qu'un juste oubli, mais dont le nom vaut d'être rappelé parce qu'il fut mêlé à quelques événements intéressants de l'histoire médicale.



*
* *

Né à Paris, le 28 février 1739, il avait été l'élève chéri d'Antoine Petit, dont il prit naturellement le parti contre Bouvart. Reçu docteur régent le 7 août 1766, il est nommé médecin aux Enfants-Trouvés en 1776, année mémorable qui, avec la création de la Société Royale de Médecine, marque le début des querelles qui vont la mettre aux prises avec la Faculté.

Facultataire par principe — n'est-ce pas lui qui a prononcé le discours lors de l'installation de la Faculté, au début de novembre 1775, dans les nouveaux locaux de la rue Saint-Jean de Beauvais. — Le Preux s'abstient d'abord de prendre parti. Il tente même la conciliation quand il est envoyé comme plénipotentiaire par la Faculté pour conférer avec la Société Royale.

Mais en pamphlétaire né, il trouve l'occasion trop belle pour ne point exercer ses talents. Ne ménageant ni Lassone, ni Amelot, ni Hallé, ni Vicq-d'Azyr, il compose à l'endroit de la nouvelle société des lettres mordantes et souvent injurieuses (1), des dialogues satiriques, des comédies de circonstance (2), des chansons qui faisaient, dit Paul Delaunay (3), la joie des philiâtres et le désespoir de la police.

La Révolution ne semble point d'abord diminuer l'activité de Le Preux. Mais les épigrammes qu'il rimait à l'adresse de Mesmer se transforment en lettres moins sarcastiques qu'il envoie à Manuel, procureur de la Commune, au sujet du paiement de la patente; à Robespierre, sur les examens auxquels doivent être soumis les officiers de santé envoyés à l'armée, etc.

Mais est-ce prudence ou sagesse, les productions de

(1) Lettre d'un sociétaire pensionné à un correspondant de province, écrite le jour même de l'installation de la Société Royale de Médecine, 1778. — Lettre d'un amateur à un médecin de province aspirant à l'honneur d'être correspondant de la Société Royale de Médecine, 1779.

(2) Lassone, ou la Séance de la Société Royale de Médecine, comédie en 3 actes et en vers, 1779.

(3) *Loc. cit.*

Le Preux, à partir de l'an II, se raréfient. Un ou deux discours officiels marquent seule l'activité de ce médecin qui assure, depuis 1787, un service important de l'Hôtel-Dieu. C'est comme médecin ordinaire de cet établissement qu'en nivôse an IX il rédige, au nom de ses confrères, une pétition pour demander à Frochot la nomination de Bichat à la place de médecin expectant. Et l'ancien élève de Desault devient l'adjoint de Le Preux qui, plus soucieux de la clientèle que de son service hospitalier, lui abandonne volontiers, et le plus souvent possible, les 250 lits que contiennent les salles Marthe et Roch

Mais cette collaboration n'est pas de longue durée : un an après, Bichat meurt; Le Preux, qui l'avait soigné, prononce au cimetière Sainte-Catherine un petit discours banal et quitte son appartement du Marais pour venir occuper au 18, Cloître Notre-Dame, celui que la veuve Desault avait habité jusqu'à la mort de Bichat.

En 1804, Le Preux, par l'intermédiaire de Corvisart, est nommé médecin de Napoléon; plus tard il le sera aussi du roi de Rome, mais dès cette époque il inaugure la série des pièces, le plus souvent en latin, qu'il se fait une joie et un devoir de composer dans les grandes circonstances.

Et elles ne manquent pas. Napoléon est victorieux « iterum at que iterum ». Et Le Preux d'accorder sa lyre :

Arbiter et vitæ et mortis Deus alme, profundis
Gallia se misere lacerans, involvitur umbris :
Das regem, fortis rapuit nos dexteras letho.
Vivat *servator*, regis dum gloria vivet !
Posteritas vivo præit incorrupta, vocatur
Magnus, voxque populi, vox sacra senatus. » (1).

Il y a aussi Pie VII qui vient en visite à l'Hôtel-Dieu, ou est reçu chez le cardinal du Belloy. Lui, au moins, doit comprendre quelque chose aux longues tirades dont le salue le médecin de l'Hôtel-Dieu. Mais Marie-Louise ! C'est pourtant à elle que sont adressées la plupart des élucubrations latines de Le Preux.

A peine a-t-il appris la grossesse de l'Impératrice qu'il lui adresse ce compliment :

(1) Chereau (Achille). Le Parnasse médical français. Paris. 1874.

Mariæ-Ludovicæ Austriacæ
Galliarum Imperatrici
Et Italiæ reginæ.

Roma suum Regem læto clamore salutet.
Viscere materno inclusus jam gestiit infans:
Summe Deces, spes Gallorum ac pia vota replebis.
Rex Romæ patrem referet non degener hæres.
Felix connubium peperit miracula mundo.

DEO VOLENTE,
M. PAULUS-GABRIEL

LE PREUX,

DOCTOR MEDICUS
PARISIENSIS,
Et Scholarum Professor,

PRO Scholarum inaugurationis solemnitate, *Quid Medico addat matura ætas, quid provectior detrahat*, publicâ Oratione dicet : die Dominicâ proximâ decimâ-nonâ mensis Novembris anni 1775, horâ ipsâ post meridiem quintâ.

Institutiones Medicas legere perget die Lunæ sequenti horâ nonâ matutinâ,

IN SCHOLIS MEDICORUM.

Rue Saint-Jean-de-Beauvais, aux anciennes Écoles de Droit.

Mais comme il pense que « Leurs Majestés » n'entendent peut-être guère ses vers latins, Le Preux juge bon parfois de les leur présenter, traduits par Bourdier, « médecin ordinaire ». C'est ainsi que le 14 novembre 1810, il leur adresse un compliment dont voici le début :

« Tous nos vœux, toutes nos prières, se sont élevés jusqu'au ciel, pour le supplier d'accorder un nouveau soutien au trône des Français, pour le prier de nous donner un enfant digne de son origine. Nous n'avons plus de souhaits à former ; et la certitude que nous acquérons d'un si grand bienfait, nous autorise à brûler aujourd'hui notre encens sur l'autel de la reconnaissance.

.. ..

« Grand Roi ! auguste Empereur ! tendre Père ! que le

ciel t'accorde une longue vie ! Aime nous, parce que l'on ne peut rien ajouter à notre affection pour toi. Que ta main robuste achève ce qu'elle a commencé, car les secrets de ta puissance créatrice ne sont connus que de toi-même ».

Napoléon ayant cessé de vaincre, Le Preux cessa d'écrire. On ne sait plus rien de lui après 1813, sinon qu'il mourut en mai 1816.

Maurice GENTY.

LE MONDE MÉDICAL DE TOURAINE sous la Révolution

M. le Professeur Raoul Mercier, de Tours, à qui l'on devait déjà trois ouvrages importants sur la guerre de 1914-1918, vient de consacrer à l'histoire de la médecine en Touraine sous la Révolution, un ouvrage de tout premier ordre (1).

S'il évoque la vie d'autrefois, il en observe surtout la psychologie avec une finesse rare et pénétrante. Il exhume, de la poudre des obscurs dossiers, des figures injustement tombées dans l'oubli. Il leur rend la vie en les replaçant et dans le milieu corporatif, où gravitent autour d'eux des satellites qui s'appellent chirurgiens, sages-femmes, apothicaires et pharmaciens, et dans leur milieu hospitalier, qui fournit le cadre de leur activité professionnelle.

M. Louis Madelin a écrit pour ce livre, une préface où il indique à grands traits le rôle des médecins tourangeaux pendant la Révolution.

« Le corps médical tourangeau, dit M. Madelin, avait, avec un grand courage, tenté d'empêcher, durant cette période de trouble, puis d'anarchie, les populations de pâtir plus cruellement de la ruine des institutions qu'aucunes autres ne remplaçaient.

En dehors des médecins qui, comme Bouriat et Bidault, eurent l'héroïsme de dénoncer les excès commis et les abus créés, au risque de payer cher leur résistance, la plupart de leurs confrères, continuant leurs soins aux citoyens, empêchaient les pires conséquences de succéder à ces événements dévastateurs. C'étaient des gens raisonnables, pleins de bon sens, pas exaltés. Dès l'heure de 1789 où la France était appelée par le Roi à lui exposer ses *doléances,* ces médecins confièrent à leurs représentants non des *doléances,* mais des *instructions* dans lesquelles ils ne faisaient tenir que le résultat de leurs réflexions professionnelles. Ils se plaignaient notamment des méfaits que causait le charlatanisme des rebouteurs — « les charlataneries » comme ils disaient — et dont, en des pages bien amusantes, « en marge du monde médical », M. le docteur Mercier nous donne quelques exemples. Par lui, j'apprends que le bourreau -- chirurgien ou bourreau -- apothicaire, suivant que, habitué à manier les corps un peu rudement, il prétendit être rebouteur, ou que, tirant certains remèdes d'étranges produits, il entendit participer à la pharmacopée.

Au cours de la tourmente, je vois que les médecins tourangeaux ont protesté contre l'effroyable régime auquel étaient soumis les malheureux prisonniers qui n'avaient souvent commis que le crime d'être « suspects »; ils ont, étant voisins des départements de l'Ouest insurgés, essayé de sauver les malheureux Vendéens blessés que leurs sauvages vainqueurs entendaient massacrer; à cette occasion, l'auteur rappelle qu'un Carrier a été jusqu'à souhaiter d'utiliser la compétence du corps médical pour créer la « guerre chimique » et empoisonner par l'arsenic les insurgés de la Basse-Loire; aucun médecin ne s'y serait prêté. Si l'un d'eux, Bodin, a été député à la Convention, il a voté contre le régicide, et le docteur Veau-Delaunay, jacobin entreprenant, fort hostile au corps médical même, apparaît bien comme une exception.

Devant les ruines accumulées, les braves gens n'ont pas fait que gémir; ils ont agi, et, quand le gouvernement restaurateur du Premier Consul a commencé à tout réorganiser, il y avait déjà quelque temps qu'ils avaient obtenu certaines mesures réparatrices. »

Le livre de M. Mercier est bien encore plus riche en substance que ne l'indique le préfacier. Il représente une de ces monographies dont Taine souhaitait la publication, et facilitera grandement la tâche de celui qui écrira un jour l'histoire de la médecine pendant la Révolution.

(1) *Le Monde Médical en Touraine sous la Révolution.* 1 vol. in-4°, 384 p., 39 fig. Prix : 30 fr. ARRAULT édit., Tours.

IMPRIMERIE DE COMPIÈGNE (OISE)

13e Année. - N° 3 1936

LE PROGRÈS MÉDICAL

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ *(Mensuel)*

Administration	41, Rue des Ecoles - PARIS	Rédaction
Aimé ROUZAUD	Téléphone: **Odéon 30-03**	Docteur Maurice GENTY

Les Belles Pages Médicales

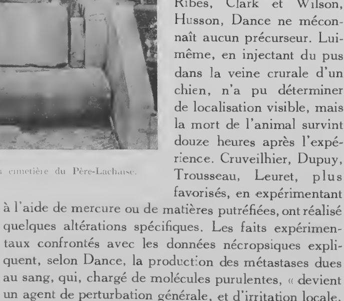
Jean-Baptiste Hippolyte DANCE

(1797-1832)

Sous la rubrique « Carrières écourtées ou brisées », on pourrait étudier la vie et l'œuvre des savants qui promettaient à la science plus que le destin ne leur a permis de tenir. Un Bichat, un Laënnec qui, malgré la brièveté de leur existence, ont su s'imposer par des œuvres maîtresses, seraient placés sur un plan inaccessible; en dehors d'eux, la liste resterait longue des médecins qui n'ont pu donner toute leur mesure, depuis un Bayle, un Billard, un Dance, un Aran, un Valleix, à ceux qui, dans ces dernières années, disparurent prématurément: un Foix, un Sicard, un Ribierre, un Josué, un Léri. A certains d'entre eux s'applique ce que M. Rocheblave dit des œuvres de Vauvenargues: « Au chercheur, qui approfondit, une question se pose: En face de quoi est-il? d'une œuvre, ou d'un chantier? d'un édifice inachevé, mais debout sur ses murs et imposant par ses lignes ébauchées, ou d'un atelier où voisinent des matériaux disparates, qui déconcertent le regard, et n'évoquent pas l'idée d'un assemblage facile? » Envers Dance, cette comparaison est particulièrement justifiée. De la soutenance de sa thèse à sa mort, six années se sont écoulées, au cours desquelles de nombreux travaux ont attiré et retenu l'attention sur la valeur du jeune médecin. Deux d'entre eux doivent surtout être signalés: les recherches sur les phlébites, les études de sémiologie. Les premières l'incitaient à préparer un traité; certaines parties étaient achevées; la publication en fut annoncée, puis différée pour toujours. Faute de traité, les trois mémoires parus en 1828-1829, synthétisent sur cet important problème des idées que Cruveilhier reconnaît comme capitales. Consacrés surtout aux inflammations des veines utérines, ils s'élèvent à des données d'ordre plus général. Deux faits dominent: dans toute phlébite, la lésion veineuse est primitive; la viciation du sang constitue le danger, et tient sous sa dépendance des complications, qu'on a attribuées à tort « à une simple irritation sympathique ». De Chaussier à Breschet, en passant par Schwilgué, Ribes, Clark et Wilson, Husson, Dance ne méconnaît aucun précurseur. Lui-même, en injectant du pus dans la veine crurale d'un chien, n'a pu déterminer de localisation visible, mais la mort de l'animal survint douze heures après l'expérience. Cruveilhier, Dupuy, Trousseau, Leuret, plus favorisés, en expérimentant à l'aide de mercure ou de matières putréfiées, ont réalisé quelques altérations spécifiques. Les faits expérimentaux confrontés avec les données nécropsiques expliquent, selon Dance, la production des métastases dues au sang, qui, chargé de molécules purulentes, « devient un agent de perturbation générale, et d'irritation locale, dont les effets sont de déterminer des phénomènes généraux extrêmement graves, auxquels succèdent des inflammations proprement purifères »; celles-ci, comme l'ont montré Morgagni, Richerand, se développent dans le foie, le cœur, la rate, les poumons surtout, ces derniers « confluents dans lesquels abonde continuellement le sang de toutes les parties du corps », étant les plus exposés.



La tombe abandonnée de Dance au cimetière du Père-Lachaise.



Trois ordres de symptômes phlébitiques, selon Dance, correspondent à autant de degrés : phénomènes locaux sans fièvre, phénomènes généraux en corrélation directe avec l'étendue et l'intensité de l'inflammation veineuse, phénomènes plus graves, et d'une autre nature, indiquant le passage du pus dans le sang et le développement de complications, diverses par leur siège, identiques par leur nature. Cette description synthétique subit des modalités suivant la veine atteinte; profonde, la phlébite provoque des symptômes peu nets; superficielle, elle peut aboutir à un phlegmon.

L'étude de la phlébite utérine est calquée sur ces considérations primordiales. Liée à la métrite, elle ne se cantonne pas dans les parois de la matrice, si riches en sinus veineux, et peut se propager jusque dans les grandes veines de l'abdomen. Dance donne ainsi les raisons de l'ignorance où cette affection a été tenue :

« Obscure dans ses symptômes, insidieuse dans sa marche et fertile en complications, elle a dû pendant longtemps échapper à l'investigation des anciens médecins qui, privés des ressources de l'anatomie pathologique, n'arrivaient que difficilement, par la seule observation des symptômes, à des connaissances positives sur le siège et la nature des maladies. »

Il décrit le manque de retrait de l'utérus après l'accouchement, la sensibilité de l'organe, la douleur que provoque la pression à travers la paroi, la diminution ou la suppression des lochies, les brûlures à la miction, le grand sentiment de faiblesse, le délire, la pâleur, et parfois de l'ictère. Comme thérapeutique, il est favorable aux applications de sangsues, y ajoute la saignée générale, et il écrit cette phrase surprenante : « Dans le 3e degré de la phlébite, ne devrait-on pas mettre en usage des médicaments dits antiseptiques ? »

Sa conviction étiologique et pathogénique le conduit à fixer la prophylaxie; elle s'exprime dans ces conseils : S'abstenir, autant que possible, d'opérations sur les organes riches en veines, empêcher le contact du pus sur une surface suppurante, débarrasser, s'il y a lieu, l'utérus des caillots, des portions de placenta qui n'ont pu être naturellement expulsés, par le moyen des injections intra-utérines, éviter de faire lever trop précocement les accouchées, de les laisser travailler trop tôt et s'exposer aux intempéries. Le nom de Dance doit rester attaché à l'ensemble de ces dernières précautions :

« La nouvelle accouchée devrait, à notre avis, être aussi soigneuse dans son régime que si elle était convalescente d'une maladie grave, et ce n'est pas par le nombre des jours qui se sont écoulés depuis l'accouchement qu'on doit calculer le moment où elle peut se lever et reprendre ses occupations sans danger, mais bien par la manière dont les suites de couches se sont passées, et surtout par le degré de contraction et de dégorgement qu'a subi l'utérus, genre de travail qui est plus ou moins long ; tant que cet organe est appréciable par le toucher à l'hypogastre, la moindre imprudence peut avoir des suites funestes. »

Si de telles conceptions ne suffisaient pas à justifier les appréciations portées sur Dance par Dezeimeris, qui vantait la lucidité et l'indépendance de son esprit, le *Guide pour l'étude de la Clinique médicale* les mériterait à lui seul. Laissé à l'état de manuscrit presque illisible, déchiffré par un ami, dont la volonté d'anonymat a été respectée, revisé, mis en ordre, il ne diffère des précédents ouvrages similaires que par l'époque où, plus complets sur certains points, ses éléments ont été assemblés. Double, Landré-Beauvais, Chomel ont été consultés; Andral a tant influencé Dance que sa terminologie stéthacoustique est calquée sur les dénominations adoptées par le critique de Laënnec.

L'originalité du « Guide » réside dans le discours d'ouverture pour le cours de clinique de 1832, qui fut prononcé au moment où Dance suppléait le professeur Leroux. Il s'y prononce en faveur de la précession de la pathologie sur la clinique : « L'étude de la clinique, écrit-il, exige qu'on ait une notion anticipée des symptômes qu'on observe généralement dans les maladies » ; puis, en seconde ligne, vient l'éducation des sens : « L'oreille n'est pas moins fine chez l'élève qui commence que chez le praticien consommé, mais l'un connaît la valeur des notions qui résident dans ce sens, et l'autre les ignore » ; la formation du jugement constitue la troisième étape, celle qui exige le maximum d'efforts et de qualités. Pour acquérir un esprit sain et ferme, un certain degré de scepticisme est nécessaire :

« Celui qui douterait de toutes les démonstrations qui lui seraient faites, ne pourrait jamais parvenir à cultiver avec goût et avec confiance le terrain qu'il aurait exploité. Nous voulons seulement que le scepticisme serve de moyen de vérification. On n'est que trop disposé à admettre ce qu'avancent les maîtres de l'art, et combien d'erreurs ne leurs est-il pas échappé dans une science où les assertions sont souvent combattues par des assertions contraires tout aussi formelles ? »

Et pour compléter sa pensée, Dance formule, à l'usage des étudiants, ces six règles d'un cartésianisme militant, qui devaient être testamentaires :

« 1) Vous ne devez accepter comme vrai ce que je vous dirai sur les symptômes qu'éprouve tel ou tel malade, qu'autant que vous vous en serez assurés par vous-mêmes ;

2) vous n'y ajouterez pleine confiance qu'autant que en vous aurez vérifié les symptômes plusieurs fois ;

3) vous craindrez encore de vous être trompés, lors même que cette vérification paraîtra complète ;

4) une pareille disposition d'esprit vous portera à revoir la chose de nouveau jusqu'à ce qu'il y ait pleine certitude pour vous ;

5) elle vous fera rejeter tout ce qui ne porte pas avec soi le cachet de l'authenticité ;

6) elle vous mettra en garde contre les observations incomplètes qui surchargent la science. »

A-t-on jamais mieux dit? Le dit-on encore?

Notes Biographiques

Jean-Baptiste-Hippolyte Dance, fils de médecin, est né à Saint-Pal de Chalançon (Hte-Loire), le 22 février 1797. Il vint à Paris étudier la médecine en 1818, et en deux ans conquit le grade d'interne ; il remporta plusieurs prix dans les concours de l'Ecole pratique, soutint sa thèse le 14 février 1826, réussit à l'agrégation la même année ; choisi par Leroux, professeur de clinique, comme suppléant, il assura le service de ce maître, à l'hôpital Cochin, en 1830. Atteint, en 1832, par le choléra, auquel, avec Danyau, il venait de consacrer une étude, il mourut le 18 avril 1832.

Dessin représentant les veines de la paroi antérieure de la [illegible] au sixième mois de la grossesse

Principales publications de Dance

(Voir liste complète dans le Dict. Encyclopédique des Sciences médicales, art. Dance — Id. in Dictionnaire d'histoire de la médecine de Dezeimeries, tome II.)

— Essai sur la métrite aigue puerpérale. Thèse Paris, 14 février 1826.

— Invaginations morbides des intestins (Répertoire general d'anatomie et de physiologie pathologique, tome I, 1826).

— Engorgements inflammatoires dans la fosse iliaque droite (avec Husson), 1827.

— Vomissements opiniâtres au cours de la grossesse, 1828.

— *De la phlébite utérine et de la phlébite en général, considérées principalement sous le rapport de leurs causes et de leurs complications.* (Archives générales de medecine, 1828-1829, 3 mémoires).

— *Guide pour l'étude de la clinique médicale* (ouvrage posthume), 1834.

Sur Dance, consulter :

Dezeimeris : loco citato. — Dictionnaire Encyclopédique des Sciences médicales : loco citato. — Ricord : Eloge de Dance, Bull. Soc. anatomique de Paris, 1832 (2e édition, 1846).

P. ASTRUC.



Quelques pages de Dance

De la phlébite en général [1]

Les causes les plus ordinaires de la phlébite sont des lésions qui agissent sur la membrane interne des veines, soit en altérant directement son tissu ; telles sont les piqûres, la section, l'excision, la ligature ou la compression, la distension, la contusion, le déchirement de ces vaisseaux ; soit en permettant le contact des matières âcres et irritantes sur la surface de cette membrane, comme il arrive lorsqu'une veine ulcérée baigne dans un foyer purulent, dans un cancer de ramollissement, lorsqu'elle s'ouvre sur une surface gangrénée ou suppurante, à la suite d'une amputation, d'une blessure ou de toute autre lésion traumatique, enfin après l'accouchement. Ces causes sont tellement constantes qu'on peut prédire, pour ainsi dire, avec certitude, l'existence même cachée de l'une d'entre elles lorsqu'une phlébite vient à se déclarer. Ainsi cette maladie est presque toujours secondaire à une autre affection ; nous admettons toutefois que l'inflammation peut se développer primitivement et en quelque sorte spontanément dans une veine, moins par la considération de quelques faits peut-être incomplets et encore douteux, que parce que les veines, jouissant de la faculté d'absorber, peuvent introduire dans le sys-

(1) Extrait du mémoire de Dance : « De la phlébite utérine et de la phlébite en général considérées principalement sous le rapport de leurs causes et de leurs complications. » (IIe partie.) *Arch. génér. de Médecine*, février 1829.

tème sanguin des substances capables d'irriter les parois de ces vaisseaux. Il serait curieux de rechercher s'il ne se passe pas des effets de cette nature dans les maladies contagieuses, et notamment dans la peste et le typhus dont les symptômes présentent beaucoup d'analogie avec ceux de la phlébite arrivée à sa dernière période. Ces mêmes causes paraissent être d'ailleurs favorisées dans leur action, par l'influence de certaines constitutions atmosphériques, jointes à la prédisposition. Voici ce que disent à cet égard les faits que nous avons rapportés : la plupart ont été observés dans la même année (1828), trois notamment à quelques jours de distance les uns des autres. Vers le même temps l'opération de la saignée, qui est généralement innocente, est devenue l'occasion de plusieurs phlébites très graves attaquant certains individus de préférence à d'autres, quoique tout fût égal d'ailleurs, (et un plus grand nombre dont nous n'avons point fait mention.) Les mêmes faits, recherchés avec soin pendant les années précédentes, sur le même nombre de malades et dans les mêmes circonstances, ne se sont présentés à nous qu'isolément et de loin en loin. Des remarques semblables ont été faites à diverses époques par des praticiens recommandables, et ces remarques ainsi généralisées, porteraient à reconnaître dans certains cas, l'action réelle d'une cause aggravante extérieure à l'individu, ou particulière et propre à son idiosyncrasie. Il est bon toutefois d'être prévenu d'une circonstance qui pourrait en imposer sur la valeur de ces causes ; quelquefois l'altération locale qui précède ordinairement la phlébite est tellement bénigne, comparativement à la gravité des accidents qui semblent en résulter, qu'on serait tenté de mettre ces accidents sur le compte de la prédisposition. Cette manière de voir n'est cependant fondée que sur une connaissance superficielle du mode de développement et de propagation des inflammations veineuses, et surtout de leurs effets. Toute altération locale spontanée ou provoquée, quelque légère qu'elle soit, pourvu qu'elle s'étende jusque dans la cavité d'une veine d'un certain calibre est capable de donner lieu à une phlébite très grave et très étendue. Deux choses en effet sont à considérer dans cette maladie : l'inflammation du vaisseau et la sécrétion morbide qu'elle détermine dans sa cavité. L'inflammation est d'abord limitée comme la cause au point où cette dernière a porté son action, et se terminerait le plus souvent en ce point, si une nouvelle cause ne s'ajoutait à la précédente ; mais la secrétion morbide contenue dans un canal perméable se propage peu à peu le long du vaisseau, s'applique contre ses parois, les irrite et les enflamme successivement quelquefois dans une grande étendue car la membrane interne des veines est, comme les membranes séreuses, dont elle présente d'ailleurs l'organisation, sensible au moindre contact des excitants contre-nature qui pénètrent à sa surface ; le pus se mêle en outre avec le sang qui altère, et parvient dans plusieurs organes entraîné par le courant circulatoire ; de là une nouvelle série d'accidents dont nous parlerons bientôt. Ainsi l'on conçoit comment des causes fort légères en elles-mêmes peuvent devenir le mobile d'une maladie très grave et d'une phlegmasie très étendue. Remarquons en effet que la phlébite se propage le plus souvent dans un direction analogue à celle du cours du sang veineux, comme le démontrent toutes nos observations, et tend ainsi à se rapprocher de plus en plus du centre de la circulation ; or, ce mode de propagation ne tient-il pas à ce que le pus contenu dans les veines enflammées suit naturellement la même route que le sang veineux, et irrite successivement les parois de ces vaisseaux ? Cette explication est d'autant plus probable, que dans les artères l'inflammation suit ordinairement la marche inverse et ne présente pas d'ailleurs les mêmes accidents que la phlébite, sans doute à cause des différences qui existent entre la circulation artérielle et la circulation veineuse. L'une, excentrique dans sa marche, dont le cœur est le principal mobile, parcourt des canaux de calibre décroissant, de telle sorte que le pus secrété dans une artère enflammée, forcé de suivre la direction de la colonne sanguine, ne peut remonter vers le cœur, et doit être balayé du côté des capillaires où l'obstruction sert de barrière à ses ravages ; l'autre, au contraire, dans les mêmes circonstances, apporte le pus dans les principaux viscères, à cause de sa direction centripète ; et parcourant successivement des canaux de plus en plus volumineux, elle lui fournit un passage plus large et plus facile ; mais dans les petites veines, la coagulation du sang, la formation des fausses membranes, s'opposent d'ordinaire à cette espèce de circulation purulente.

Le pus, avons-nous dit, se mêle quelquefois avec le sang en pénétrant dans le torrent circulatoire ; il y manifeste aussitôt sa présence par des désordres tels, qu'ils ne peuvent être attribués qu'à une cause de cette nature. Ordinairement tout à coup, et après des frissons violents et prolongés qui se répètent quelquefois avec une certaine périodicité, comme dans les fièvres intermittentes, on voit surgir une foule de symptômes

graves qui semblent provenir des principaux foyers de la vie, et annoncer en même temps une influence délétère portée sur l'organisme ; savoir : un changement rapide dans l'expression de la face, un grand sentiment de faiblesse, un délire vague, irrégulier, redoublant ordinairement pendant la nuit, des douleurs que rien ne motive en apparence, et qui peuvent se développer en diverses régions, dans la poitrine, l'abdomen, au centre d'une articulation ; le plus souvent une insensibilité totale. Les malades, étrangers à tout ce qui les entoure, semblent n'avoir également aucune conscience de ce qui se passe au-dedans d'eux-mêmes ; ils n'accusent aucune douleur ; quelques-uns même éloignent par leurs réponses constamment négatives toute présomption de souffrance intérieure ; cependant la langue rougit, se dessèche, se couvre d'un enduit noirâtre, le ventre se météorise, du dévoiement survient, la parole est brève, la respiration accélérée, anxieuse, entremêlée d'une petite toux rare et sèche ; des sueurs abondantes couvrent la peau, quelquefois un ictère se manifeste brusquement ; ou bien la peau se nuance d'une couleur jaunâtre, sale et terne. Enfin les malades tombent dans cet état qui est propre aux fièvres de mauvais caractère, état que l'on a considéré mal à propos comme dépendant uniquement de l'intensité et de l'étendue de l'inflammation veineuse ; la langue est tremblante, la parole confuse, les lèvres sont agitées de mouvements convulsifs ; quelquefois une éruption de pétéchies se fait tout à coup vers la peau, une parotide ou des gangrènes se déclarent brusquement ; des soubresauts des tendons surviennent, le pouls est toujours fréquent, vif et ordinairement dépressible ; la mort arrive dans très peu de temps.

Ces symptômes ne sont pas, dans tous les cas, aussi nombreux et aussi tranchés que nous venons de le dire ; la gêne de la respiration, les frissons, le délire, la rougeur et la noirceur de la langue peuvent manquer ou bien être apparents ; ils ne se présentent d'ailleurs pas exactement de la même manière chez tous les individus, et revêtent tantôt les formes ataxiques, adynamiques ou typhoïdes, suivant que le délire, la prostration ou la stupeur dominent ; tantôt ils simulent une phlegmasie encéphalique ou gastro-intestinale franche, ou bien une pneumonie, une hépatite essentielles ; mais constamment alors on observe un changement inopiné dans l'état des malades, car ces accidents se manifestent brusquement.

Léon ROSTAN

(1791-1866)

« Je n'ai pas la prétention de me poser en réformateur, en chef de secte. Je hais le bruit, je le fuis autant que d'autres le recherchent ; je n'ai pas l'humeur militante ; j'écris ce que je crois être vrai ; et je m'en rapporte au temps. » Ces paroles liminaires de Rostan, au moment où il défend l'organicisme, sa doctrine, illustrent son esprit, et l'amour désintéressé qu'il a porté à la recherche scientifique ; elles préparent à connaître l'une et l'autre et elles contiennent des allusions combatives si réfléchies qu'on a, d'emblée, la certitude qu'il n'est pas du mauvais côté de la barricade. Comment la sympathie ne se développerait-elle pas envers un maître, si fervent adorateur de sa profession qu'il déclare : « Pour atteindre la supériorité dans un art, il faut l'aimer ; pour l'aimer, il faut y croire. » Aussi les médecins incrédules sont-ils pris à partie, de la belle manière ! Parmi eux ne se trouvent que des médiocres, des ignorants, et des gens malhonnêtes, qui tout en ne croyant pas à l'utilité de la profession qu'ils exercent « ne rougissent pas d'en tirer lucre et profit ».

> Quoi ! vous ne croyez pas à votre science et vous vous efforcez d'y faire croire ! vous trompez sciemment votre prochain ; vous êtes fourbe, hypocrite, menteur, et vous recevez de vos dupes le salaire qui n'est dû qu'à la bonne foi, à la conviction, à la franchise, et votre main ne se dessèche pas ! Arrière, arrière le médecin qui ne croit pas à son art ; il ne mérite pas le nom de médecin, ni même celui d'honnête homme ! »

La préface de l'*Exposition des principes de l'organicisme* est remplie d'apostrophes de ce genre. D'autres personnes que les médecins incrédules ne sont pas traitées avec plus de ménagements.

Obnubilés par leurs idiosyncrasies, vraies ou supposées, par l'idée que leur tempérament est tout à fait spécial,

> « les gens du monde ont tous plus ou moins la prétention de ne ressembler à personne. Entendez-les vous parler de leurs maux ! on n'a jamais rien vu de pareil, jamais personne n'a eu ce qu'ils ont ; leurs maladies ont une physionomie qui est à eux ! ».

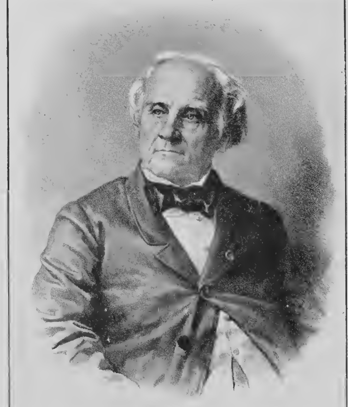
A leur service, Rostan déploie un luxe d'arguments destinés à les rendre plus modestes, et à leur inspirer de l'admiration pour une science dont Descartes a dit que « si la lumière arrive un jour aux hommes, c'est de la médecine qu'elle viendra. »

Quand on nie la médecine, on efface d'un mot ou d'un trait de plume tout ce qui a été observé d'Hippocrate à nos jours, aussi bien les maladies elles-mêmes, prêtes à s'imposer au mauvais souvenir des hommes, que leurs causes à la poursuite desquelles on ne cesse de s'élancer, et que les circonstances qui les aggravent, les amendent ou favorisent leur guérison. *Les* passages de l'*Organicisme,* où Rostan s'élève contre les profanes qui prétendent qu'il y a plus de maladies qu'autrefois, et qu'on meurt davantage, sont particulièrement propres à convaincre les incrédules ; le maître, sûr de son effet, donne à ses adversaires beau jeu en leur contant cette anecdote :

« J'étais un jour dans un village, remarquable par sa situation éminemment hygiénique. Dans une conversation sur la santé des habitants, le curé me dit : « Oh ! monsieur, ici, il n'y a jamais de malades ; les habitants ne sont jamais malades que pour mourir. » Je ne pus m'empêcher de penser que l'éloge était mince pour l'Esculape de l'endroit ; mais après avoir eu une conversation avec celui-ci, je me convainquis que le curé devait dire vrai : les pauvres habitants ne devaient être malades qu'une fois. »

Il va sans dire qu'en ce confrère, Rostan n'avait pas reconnu un disciple, et que ce n'est ni pour lui ni pour ses pareils qu'il a pu écrire : « La médecine est un art de sagacité, d'intelligence, d'à-propos. »

De l'étude des idées de Rostan se dégage sa doctrine. On l'y voit défendre longuement l'anatomie pathologique sincère contre Broussais, *faux localisateur,* affirmer que la recherche de la lésion est le « flambeau le plus sûr qui nous conduise à la connaissance des causes » ; soutenir que « la vie n'est autre chose que la disposition organique nécessaire au mouvement ». Ses véritables adversaires, disent Béhier, M. Genty, sont surtout Stahl et Bichat, et cependant on le voit emprunter les idées stahliennes, reprendre la vieille comparaison de l'horloge humaine, et conclure qu'en cas de maladie « une fois montée, (elle) parcourt ses phases pendant un temps déterminé, huit jours, quinze jours, un mois, suivant sa disposition organique, c'est-à-dire suivant l'arrangement de ses ressorts. »


Rostan (1791-1866).

Huit propositions résument l'organicisme : 1. Il n'existe dans l'Homme que des organes et des fonctions ; 2. Les fonctions ne sont que les organes en exercice ; 3 et 4. Les fonctions normales constituent l'état de santé, et les fonctions anormales, l'état de maladie ; 5. Il existe des maladies simples, des maladies spéciales, des maladies spécifiques ; 6. Les fluides qui sont ou des effets d'organes ou des éléments d'organes, peuvent être malades, primitivement ou secondairement ; 7. Tous les organes peuvent être primitivement malades ; 8. La différence des forces dans les individus est sous la dépendance de la disposition de l'organisme et du système nerveux.

Tous ces principes, Rostan les a développés et soutenus dans son long enseignement ; ils n'ont pas été moins attaqués que son livre sur le *Ramollissement du cerveau,* dont deux éditions assurèrent la diffusion ; des louanges venues de l'étranger consolèrent l'auteur des critiques françaises (1820-1823). A ce moment, encore en pleine jeunesse, l'auteur, jusqu'en 1830, s'en tient à des essais didactiques (*Cours d'Hygiène, Traité élémentaire de diagnostic, Cours de médecine clinique*), et à l'observation minutieuse des faits. Il reconnait qu'avant lui, le ramollissement céré-

bral n'est pas resté inaperçu de Rochoux, d'Abercrombie, de Bricheteau et Moulin, mais il l'étudie avec prédilection, et il raconte que l'idée lui vint de compléter les notions insuffisantes sur ce chapitre de la pathologie, en constatant, à l'ouverture du corps d'une malade de la Salpêtrière, un ramollissement cérébral, alors qu'il avait conclu, cliniquement à une hémorragie. Des observations successives l'engagent à décrire au ramollissement cérébral deux périodes, la première, caractérisée par la céphalée, les vertiges, la diminution de l'intelligence, la seconde par des paralysies, auxquelles vient mettre un terme la fièvre adynamique. C'est une maladie de la vieillesse, accompagnée par les « artères ossifiées » dont les lésions lui paraissent contemporaines des altérations de la substance nerveuse. Quant à sa nature, il est enclin à la considérer parfois comme inflammatoire et se garde de généraliser, préférant éviter de se prononcer que de rendre le chaos des hypothèses encore plus bruyant et plus obscur.

NOTES BIOGRAPHIQUES

Léon Rostan est né à Saint-Maximin (Var), le 17 mars 1790. Il commença ses études à Marseille, les termina à Paris, et s'y inscrivit à la Faculté de médecine. Interne en 1809, il devint l'élève de Lallement, de Pinel, soutint sa thèse en 1812; est nommé inspecteur du service de santé de la Salpêtrière, convertie en hôpital militaire en 1814, où 18.000 soldats malades passèrent, sur lesquels 1.100 moururent du typhus. Il fut nommé en 1818, médecin de la Salpêtrière, et, en 1833, fut nommé professeur de clinique interne. Il exerça ses fonctions jusqu'à ce que, gravement atteint, en 1864, il fut obligé de les résigner. Il mourut le 4 octobre 1866.

Principaux Ouvrages de Rostan

Essai sur le charlatanisme, thèse de doctorat, 13 mai 1812.

Recherches sur le ramollissement du cerveau, Paris, 1819, 1823.

Cours élémentaire d'hygiène, Paris 1822, 2 vol., 2e éd., 1828.

Traité élémentaire de diagnostic, Paris, 1826, 3 vol.

Cours de médecine clinique, 2e éd., Paris, 1830, 3 vol.

Jusqu'à quel point l'Anatomie pathologique peut-elle éclairer la thérapeutique des malades, Paris, 1833, thèse de concours pour la chaire de clinique médicale.

Exposition des principes de l'organicisme, Paris, 1846, 3e éd. 1864.

Sur Rostan, consulter :

Béclard (Jules), *Notice in Notices et Portraits*, Paris, 1878.

Béhier, Eloge, prononcé dans la séance annuelle de la Faculté de médecine, Gazette médicale de Paris, 24-31 août 1867.

Genty (Maurice), *Biographies médicales*, 9e année, n° 3, mars 1935.

P. Astruc.

Quelques pages de Rostan

Le Ramollissement du Cerveau (1)

Sous peine de retomber dans le chaos où nous étions plongés, il n'est plus permis aujourd'hui de donner le nom d'apoplexie à une autre altération qu'à l'hémorragie cérébrale. Cette maladie est, sans contredit, celle de toutes qui offre le plus d'analogie avec le ramollissement, non seulement par ses symptômes, mais même par sa fréquence. Il est donc nécessaire d'en faire ressortir les différences. Je ne veux pas discuter ici les diverses divisions de l'apoplexie; peu importe qu'on les ait divisées en actives, en passives; en hémorragies par rupture, par exhalation ; en hémorragies artérielles et veineuses, etc.; je ne sais pas si ces distinctions sont bien établies; ils paraîtrait que non, à voir le dissentiment des auteurs à ce sujet. Ce qu'on ne peut révoquer en doute, c'est que l'hémorragie cérébrale peut être forte, moyenne ou faible, et qu'elle peut affecter des individus de toutes les constitutions. C'est tout ce que l'expérience démontre d'une manière indiscutable.

Si l'hémorragie est considérable, le carus le plus complet arrive sur-le-champ, sans signes précurseurs; la paralysie est universelle; il y a résolution des membres, déjections involontaires, paralysie des sens, *sterteur;* le pouls est opprimé; le malade meurt en quelques heures, au plus tard en deux ou trois jours. Le ramollissement n'a jamais cette marche, ni une si courte durée.

Si l'hémorragie est petite, circonscrite, il survient de la paralysie dans un membre, la langue est embarrassée, etc., mais la résolution s'opère bientôt; les symptômes diminuent graduellement d'intensité, la convalescence s'établit. Le ramollissement a une marche inverse.

L'hémorragie de moyenne étendue participe de l'une et de l'autre; comme la première, elle arrive tout à coup; elle donne lieu à un coma plus ou moins profond, lequel diminue ordinairement les jours suivants, le même que les symptômes de paralysie, lorsqu'elle doit se terminer par la guérison. Lorsqu'elle se termine par la mort, les symptômes de paralysie et de coma, après avoir diminué ou être restés stationnaires, font de nouveaux progrès, et le malade succombe après un temps plus ou moins long. On trouve alors un foyer sanguin

(1) Recherches sur le ramollissement du cerveau. 2e éd. Paris, Bechet, 182. ; pp. 332-334.

plus ou moins résolu, plus ou moins volumineux, plus ou moins foncé en couleur; quelquefois un nouvel épanchement s'est effectué dans le premier, ou auprès de lui; mais, le plus souvent, le pourtour de l'*épanchement est ramolli* d'une manière sensible.

Ainsi l'on peut dire que lorsqu'un épanchement a subsisté quelques jours en diminuant d'abord et *augmentant ensuite,* il s'est formé un ramollissement autour du foyer, et reconnaître d'avance cette altération.

Le coma est le dernier symptôme du ramollissement, c'est le premier de l'apoplexie; les accidents vont en diminuant dans celle-ci, dans l'autre, ils ont une marche inverse. Lorsqu'ils vont en augmentant dans l'apoplexie, elle co-existe avec un ramollissement. Ce phénomène est facile à expliquer. Le foyer sanguin est un véritable corps étranger autour duquel la nature développe un travail inflammatoire. Cette marche de la nature est d'une application générale. Si sa résorption ne s'opère pas, ce travail inflammatoire fait des progrès, les signes qui l'annoncent se manifestent, et le malade succombe. Il arrive quelquefois que l'hémorragie cérébrale a été précédée des signes du ramollissement; mais alors celui-ci a précédé l'hémorragie. C'est ce que démontrent les ouvertures de corps. M. Rochoux avait déjà établi que l'hémorragie survenait toujours sans prodromes. Les ouvertures confirment cette observation, quoi qu'on ait prétendu depuis; lorsque les prodromes existent, ils appartiennent à une autre altération.



Rostan. Buste. (Académie de Médecine).

Ainsi, on ne peut confondre l'hémorragie considérable ni l'hémorragie faible, avec le ramollissement. L'hémorragie moyenne, se terminant par la mort, sera plus embarrassante, mais elle est ordinairement jointe au ramollissement, qui lui succède: ce ne sera donc qu'une demi-erreur qu'on pourra éviter en faisant attention à l'invasion.

Lorsque celle-ci aura été graduelle, on pourra aussi affirmer que s'il y a épanchement, il co-existe avec un ramollissement précurseur. On doit donc reconnaître un ramollissement primitif et un ramollissement consécutif.

LE BUT DE L'ORGANICISME (1)

Le but de l'organicisme est de prouver qu'il n'existe pas, qu'il ne saurait exister de principe vital, de force vitale, de propriétés vitales *indépendantes* de la matière organisée, séparables de cette matière et pouvant exister sans elle, hors d'elle, surajoutés à elle et chargés d'accomplir les actes phénoménaux de la vie. Il a pour but de démontrer que tous les actes que, par hypothèse, par conception intuitive de l'esprit, on a attribués à des propriétés vitales (Bichat), à un principe vital (Barthez), à des forces vitales (Chaussier), ne sont dus qu'à des conditions *organiques* aidées de l'innervation; et qu'il est peu philosophique de les attribuer à des êtres indépendants de la matière organisée.

(1) De l'*Organicisme*, 3e éd. 1864. Introduction, p. 1

IMPRIMERIE DE COMPIÈGNE (OISE)

13e Année. - N° 4 1936

LE PROGRÈS MÉDICAL

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ *(Mensuel)*

Administration	41, Rue des Ecoles - PARIS	Rédaction
Aimé ROUZAUD	Téléphone : **Odéon 30-03**	Docteur Maurice GENTY

A propos de la Collection Munaret

Jean-Marie-Placide Munaret était né à Nantua, le 8 septembre 1805. Après ses études classiques, il vint, en 1826, à Paris, faire sa médecine. Recommandé à Richerand qui voulut bien l'admettre dans son hôpital comme son élève et, dans sa maison, comme un commensal, il eut l'occasion « d'officier » quelquefois à la même table hospitalière avec l'auteur de la *Physiologie du goût.*

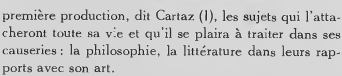
« Après un certain déjeuner, « sellé et bridé », et sous l'inspiration indiscrète du champagne, j'oubliai les distances, raconte Munaret (1), et je me permis de babiller... Brillat-Savarin m'attira dans un coin du salon et me dit : « Mon jeune ami, puisque vous étudiez la médecine, je vous prie de démontrer un jour que les plaisirs de la table ne sont pas ennemis de la santé, ainsi que le font croire ceux qui ne savent ni boire, ni manger. »



Médaillon de Munaret

Plus tard, Munaret se souviendra du conseil de Brillat-Savarin et consacrera nombre de ses chroniques à des sujets gastronomiques.

Comment, de Paris, alla-t-il soutenir sa thèse à Montpellier ? On l'ignore. Toujours est-il qu'il la passe, le 15 mars 1830, sur un sujet moitié littéraire, moitié médical, « La médecine de l'étude », inaugurant, dès sa



première production, dit Cartaz (1), les sujets qui l'attacheront toute sa vie et qu'il se plaira à traiter dans ses causeries : la philosophie, la littérature dans leurs rapports avec son art.

Nanti d'un diplôme, Munaret s'installa d'abord dans le Bugey et, peu d'années après, en 1837, il publiait *Le médecin de campagne et ses malades,* livre d'expérience personnelle, qui le classa aussitôt parmi les bons écrivains de la médecine et qui, réédité plusieurs fois, vaut encore d'être lu pour les multiples enseignements et le charme qu'il comporte.

Munaret s'établit quelque temps à Lyon où son passage fut marqué par la fondation d'un dispensaire anti-vénérien (1841). Mais la ville n'était point un champ d'action pour ce rural-né. Ses goûts l'appelaient ailleurs. Et, en 1842, Munaret vint s'installer à Brignais où, pendant trente ans, il trouva le moyen de concilier les exigences d'une pratique difficile avec le culte des lettres et des arts, envoyant au *Lyon Médical,* à divers journaux parisiens des causeries éloignées de tout esprit de coterie, où il traitait les questions d'hygiène, de médecine, sans souci des doctrines, au gré de ses vœux, de ses aspirations (2).

(1) Causeries et Miscellanées, Paris, 1875 in-8, p. V.

(1) Les Médecins Bressans, Paris, 1902.

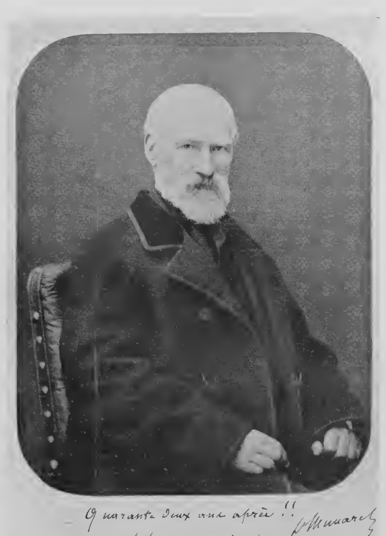
(2) Un tel esprit ne pouvait se désintéresser des questions de solidarité professionnelle : et Munaret fut un des fondateurs de l'Association des Médecins du Rhône et un des promoteurs d'une maison et d'une caisse de retraite pour les médecins vieux et infirmes (1852).

***

Comme Zimmermann, Munaret proclamait volontiers que « le médecin le plus occupé est un médecin dangereux s'il ne lit pas ». Et pour satisfaire son goût de la lecture, il avait réuni une importante bibliothèque, composée d'ouvrages les plus divers.

En 1869, il décida de s'en séparer par nécessité, disait-il, par l'impossibilité aussi où il se trouvait de continuer des lectures qui avaient absorbé, en un demi-siècle, 18.250 volumes, et peut-être encore, sans qu'il l'avoue, pour consacrer le produit de cette vente à une autre passion devenue de plus en plus exigeante. De cette collection, plus particulièrement médicale, mais où figuraient cependant bon nombre d'ouvrages d'histoire, d'archéologie, de gastronomie, etc., il établit un catalogue et la voua au risque des enchères publiques. Ce fut un désastre.

« Mes chers livres, écrivait-il plus tard, furent déshonorés par l'offre de quelques brocanteurs ignares ou éhontés ; mais ce qui m'affecta par dessus tout fut l'abstention presque complète des médecins de Lyon (sur quatre cents, deux seulement suivirent ma vente).



Photographie de Munaret, placée par lui en tête d'un exemplaire de sa thèse « quarante-deux ans après »

« Après avoir fait un « triste retour des choses d'ici-bas », je me dis, avec une véritable désillusion : Les médecins d'à présent ne sont que ce qu'ils peuvent être avec le positivisme universitaire, des anatomistes, des micrographes, des cliniciens ; pour eux, la bibliographie médicale est une science morte. »

Tout en poursuivant ses lectures, Munaret avait voulu connaître la figure de ses auteurs et il avait insensiblement acquis leurs portraits. Mais, « quand la passion de la collection s'empara de lui, dit Noé Legrand (1), il n'eut de cesse qu'une très riche galerie n'eût été constituée ; il ne ménagea ni sa peine ni son argent ; sa patience comme son ardeur et, l'on peut dire son enthousiasme ne se ralentit pas ». Et il arriva à constituer une collection qui, sans être unique en son genre, pouvait cependant prendre rang dignement à côté des collections similaires connues.

En fait, elle contient de nombreux spécimens de la gravure sur bois du XVe et du XVIIe siècles, des séries nombreuses des premiers graveurs en taille douce, les plus belles reproductions de l'art français, anglais et allemand, en matière noire et en pointillé, et des spécimens de la gravure italienne dite ornée. La collection renferme aussi tous les portraits à l'eau forte des collections Sambucus et Burglen, les médecins de la chronologie Collée, des épreuves à toutes marges des collections Tardieu. Maurin et Belliard auxquelles s'ajoutent bon nombre de portraits extraits d'ouvrages imprimés achetés par Munaret.

Il en avait écrit le catalogue et l'avait fait précéder d'un avis : « A l'acquéreur de ma collection. Confidences. »

« J'ai cherché, pendant trente années environ, disait il,

(1) Noé Legrand. Les portraits gravés de médecins de la collection Munaret à l'Académie de Médecine, *France Médicale*, 1910, p. 384.

et j'ai pu collectionner 2.931 portraits et autres pièces y relatives, plus 569 autographes...

« Pour spécialiser ma collection, je lui ai donné la dénomination d'« Iconautographie médicale », c'est-à-dire portraits et autographes de médecins célèbres.

« ...Quant à la dépense, elle est incalculable et même injustifiable pour toute personne qui n'est pas poussée par le démon de la rareté. J'ai dû acheter des ouvrages en plusieurs volumes, des in-folio, pour en détacher un portrait, un petit médaillon perdu dans le frontispice. J'ai fait deux fois le voyage de Paris pour assister aux ventes de la rue Drouot et en rapporter quelques carrés de papier jaunis par les siècles... »

Après la mort de Munaret, survenue à Brignais, le 31 octobre 1877 (1), ses collections furent conservées par sa veuve qui, quinze ans plus tard, en proposa l'achat à l'Académie de médecine. Une souscription, ouverte entre les membres de la savante Compagnie, permit de trouver facilement les 3.000 francs demandés (1), et les images si amourusement rassemblées par Munaret, constituent aujourd'hui, à peu de choses près, la collection de l'Académie de Médecine où les travailleurs qui viennent la consulter ne se doutent guère qu'elle fut réunie par un de ces médecins ruraux qui faisaient déjà dire très justement à Bordeu que celui qui s'aviserait d'écrire une histoire de la médecine en France ne ferait qu'une assez pauvre besogne s'il oubliait les médecins de campagne.

Maurice GENTY.

(1) Le dernier article écrit par Munaret fut pour demander la création d'un musée d'histoire de la Médecine. La proposition, restée sans écho, attendra encore trente ans avant d'être réalisée par le Pr Lacassagne.

(1) Mme Munaret avait conservé un certain nombre de pièces dont on n'a pu retrouver la trace.

Autour de Bichat

La Physique qu'on enseignait au Séminaire Saint-Irenée

Bichat vint, en 1790, faire sa philosophie au séminaire Saint-Irenée, à Lyon. Cet établissement recevait à la fois des aspirants à l'état ecclésiastique et des laïques. Et les cours de « Messieurs de Saint-Sulpice » étaient fort réputés. Tandis que dans les collèges l'enseignement de la philosophie durait deux années, à Saint-Irenée, il se donnait en dix mois. On y travaillait fêtes et dimanches, avec un seul congé, une après-midi par semaine. Le prix de la pension était modique : 20 ou 25 livres par mois, suivant que l'élève avait ou non du vin. Sans doute le régime y était frugal, mais en ce temps, on se contentait de peu et ce prix convenait aux parents peu fortunés. Si bien que le séminaire des Sulpiciens dut souvent refuser des élèves, alors que les Oratoriens voyaient déserter leur classe de philosophie.

Le séminaire des Sulpiciens s'était d'ailleurs montré un des premiers ouvert aux curiosités, aux idées nouvelles et aux discussions qu'elles entraînaient. Déjà, en 1757, le professeur de philosophie avait eu « la témérité de soutenir (avec Locke qui disait « peut-être ») que la matière pensait. Proposition impie, dit un historien du temps, qu'il avait été obligé de désavouer en chaire et de s'en retracter.

Et les Sulpiciens n'avaient pas été les derniers à faire figurer dans leur enseignement celui de la physique et des sciences naturelles qui commençaient à intéresser le grand public.

Un prospectus de l'époque (1) nous donne, sur la façon dont ils l'avaient organisé, d'intéressantes précisions.

Six séances y étaient consacrées, sous la direction de M. Joseph Courbon, professeur royal de philosophie, assisté de treize professeurs chargés des démonstrations.

Dans la première, réservée à l'histoire naturelle et à la physiologie des sens, on devait étudier : « 1° La description et le mécanisme des organes des cinq sens ; 2° les odeurs et les saveurs ; 3° le son considéré dans les corps sonores et dans le milieu qui les transmet, les sons réfléchis, les sons comparés ; 4° la vision et les couleurs. »

La seconde était consacrée aux propriétés générales des solides et des fluides, avec pour objet plus précis : « 1° Les propriétés communes à tous les corps ; 2° la communication du mouvement dans le choc des corps élastiques, durs, etc. ; 3° la pesanteur et l'équilibre des

(1) Cours de Physique expérimentale dans la salle des Séances académiques du Séminaire Saint-Irenée de Lyon, les 27 et 28 juillet 1773, à deux heures et demie du soir ; et les 29 et 30, à huit heures et demie du matin et à deux heures et demie du soir. Lyon, Imp. Aimé de la Roche, 1773.

liqueurs homogènes, hétérogènes, et des solides plongés dans les liqueurs; 4° l'origine et les propriétés des fontaines et des fleuves. »

Avec la troisième séance, on abordait l'étude de la mécanique « avec quelques réflexions et expériences sur le centre de gravité; les phosphores, la chambre obscure et le microscope ».

La quatrième était réservée aux propriétés de l'air: « 1° la pesanteur de l'air, sa pression en tous sens, son ressort et ses effets dans le baromètre, le jeu des pompes, les siphons, les jets d'eau, les fontaines, etc.; 2° la compression de l'air, sa dilatation, la manière de faire le vide; 3° la nécessité de l'air pour la vie des animaux et l'entretien du feu; 4° les vents, leurs causes, leurs efforts, leurs propriétés, les siphons, les trombes, les gouffres; 5° les météores aqueux. »

Dans la cinquième on s'occupait de: « 1° L'aimant naturel et artificiel, de leurs propriétés et de leurs usages, etc.; 2° des corps électriques par frottement et par communication, de la *Bouteille de Leyde,* du *Tableau magique,* etc., des différents sentiments sur le fluide électrique; 4° de quelques propriétés particulières qu'on lui attribue; 5° du tonnerre, des météores ignés et du tremblement de terre. »

Dans la sixième et dernière séance, on traitait du feu: « 1° De sa nature et de sa propagation; 2° des moyens de l'exciter, de l'entretenir et d'augmenter son action; 3° des calcinations, des fermentations, des dilatations, de la théorie des thermomètres et des volcans; 4° des effets du feu dans l'eau considérée comme fluide, comme vapeur et comme glace. »

Sans doute, au siècle de l'électron trouvera-t-on ce programme un peu simple et trop sommaire puisqu'il était traité en six séances. Mais il ne faut pas oublier que l'on était en 1773 et qu'il y avait vingt ans seulement que l'abbé Nollet avait inauguré au collège de Navarre un enseignement de « physique expérimentale ».

Et celui qu'avaient conçu les Sulpiciens de Saint-Irenée s'inspirait déjà, comme ils le disent dans le préambule de leur prospectus, de « l'observation et l'expérience, seuls moyens de connaître la nature ».

Bichat le répétera dans les *Recherches physiologiques sur la vie et la mort*: « Restent seuls les faits que fournit la rigoureuse expérience. »

Depuis, Claude Bernard l'a redit et ces principes ont encore cours.

L'Hôpital Militaire de Lyon en 1793

Lyon, devenu une base d'opérations après que la guerre eût été déclarée à l'Autriche, le 20 avril 1792, manquait d'hôpital militaire. L'organisation de cet établissement décidée, elle fut confiée au chirurgien Tissot dont le choix se porta sur les bâtiments du séminaire Saint-Irenée que les directeurs avaient quitté, à la rentrée de 1791, pour s'installer à la Manecanterie, près de la cathédrale.

Bichat prit service dans cet hôpital (1) comme « chirurgien surnuméraire » vers le 15 novembre 1792, et y resta jusqu'en avril 1793.

Or, c'est à peu près à cette période que se rapporte un vieux papier retrouvé et qui, bien que limité à des observations médicales, n'en donne pas moins quelques précisions intéressantes sur l'installation de l'hôpital et sur les maladies qui y furent traitées.

L'auteur de ce mémoire, L. Coze, « médecin de l'hôpital militaire sédentaire de Lyon et ci-devant chirurgien major du 12e régiment de chasseurs à cheval », donne d'abord quelques détails sur la « topographie » de l'établissement.

« L'hôpital militaire qui a été formé au mois de juin dernier, était ci-devant le séminaire connu sous le nom de Saint-Irenée. Il est situé en bas de la côte Saint-Sébastien, à l'extrémité *nord nord-est* de la ville. Son sol est élevé d'environ quinze toises au-dessus du Rhône. La grande face du bâtiment est exposée à l'est sud-est. Excepté le nord, tous les vents des autres rumbs ont un libre accès dans cet hôpital, qui est bâti sur la croupe d'un rocher, plus élevé que toutes les maisons qui l'environnent.

Toutes les salles ont des fenêtres correspondantes à l'*est sud-est* et au *nord-ouest.* Il est donc facile d'établir des courants d'air, et de changer dans un moment l'atmosphère des malades. A tant d'avantages réunis dans un établissement de circonstances s'en joint un, bien précieux pour un hôpital, et qu'on trouve rarement dans une grande ville: c'est un jardin vaste, bien aéré, sec et garni d'une grande allée d'arbres, où les malades peuvent se promener à l'ombre, à toutes les heures du jour.

« Tout concourt à la salubrité de cette maison et il n'y aurait rien à désirer si elle avait plus d'eau. Mais avec peu de dépense, on pourrait en faire venir d'une

(1) L'histoire de cet hôpital a été écrite par J. Drivon : Les anciens hôpitaux de Lyon (suite). Hôpitaux militaires (*Lyon Médical,* 10 août, 15 septembre, 10 octobre 1913) et par M. J. Audry : L'hôpital militaire et l'Antiquaille pendant le siège de Lyon (*Lyon Médical,* 8 nov. 1925).

source abondante et qui ne tarit jamais, qui se trouve à peu de distance au-dessus de l'hôpital. Cette dépense, une fois faite, on pourrait établir la buanderie et la boulangerie dans le local qui leur est destiné : on ne serait plus obligé de faire transporter à gros frais de l'eau du Rhône, pour les bains ; et enfin, pour une somme modique, on porterait l'hôpital militaire de Lyon au dernier degré de perfection sous tous les rapports. »

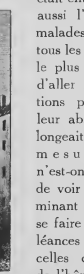
A ces considérations d'ordre topographique, Coze ajoute un rapport sur les maladies qui ont régné à l'hôpital depuis le mois de juin 1792 jusqu'au 15 février 1793 : fièvres intermittentes surtout, qu'on traitait par les amers, les purgatifs légers, le « kinkina » et le vin; dysenteries; fièvres catarrhales, scarlatines, érysipèles, avec quelques cas de croup et un beaucoup plus grand nombre de phtisies.



Bâtiments du Séminaire Saint-Irenée, d'après une eau-forte de Tournier

Si Coze déclare qu'il « a eu beaucoup de succès dans le traitement de ses malades », il se garde de préciser la mortalité qu'il impute surtout « au défaut de régime et de police qui, joint à l'impossibilité d'empêcher le soldat de sortir et de se livrer à toutes espèces d'intempérances, ont causé des rechutes, doublé nos travaux, augmenté les journées d'hôpital et les dépenses de la République ».

C'était, en effet l'époque où, sur l'ordre de Pache, un représentant de la municipalité était venu assurer l'administration de l'hôpital. Avec lui, la politique



était entrée en scène et aussi l'anarchie. Les malades sortaient sous tous les prétextes dont le plus habituel était d'aller faire des motions patriotiques et leur absence se prolongeait souvent outre mesure (1). Aussi n'est-on pas surpris de voir Coze, en terminant son rapport, se faire l'écho de doléances qui étaient celles des médecins de l'hôpital :

« Nous engageons tous ceux à qui la loi a délégué des pouvoirs sur les hôpitaux militaires, à user de leurs droits pour y établir l'ordre, la discipline et empêcher les malades de sortir. »

Mais, sous le règne de Chalier, il fallait quelque courage pour oser le dire. Maurice GENTY.

(1) Drivon, *loc. cit.*

Un hygiéniste du siècle dernier :

Parent-Duchatelet

(1790-1836)

Parent-Duchatelet ne jouit même plus d'une gloire empoussiérée; ses livres ont trouvé un asile définitif dans les boîtes de bouquinistes où personne ne s'avise de les feuilleter.

Et l'on ignore ce médecin qui, mort voilà cent ans, fut, en matière d'hygiène, un utile pionnier dont le nom pourrait aussi prendre place dans cette galerie des *carrières écourtées*, où P. Astuc s'est plu à ranger un Bichat, un Laënnec, un Bayle, un Dance et d'autres moins notoires.

Alexandre-Jean-Baptiste Parent-Duchatelet naquit à Paris, le 29 septembre 1790. Son père, correcteur de la Chambre des comptes, jouissait de 35.000 livres de revenus. Ruiné par la Révolution, il se retira au Chatelet, près de Montargis, et se consacra à l'éducation de ses enfants.

L'aîné, ses études terminées à Paris, résolut d'embrasser la profession de médecin. Reçu docteur, le 13 août 1814, avec une thèse sur le choléra-morbus, il fit d'abord de la clientèle pendant quelques années. Mais la médecine n'offrait pas le degré de certitude qu'il désirait; bien des assertions qui lui avaient été données comme des vérités incontestables, se trouvaient démenties au lit des malades; bien des systèmes qu'on lui avait vantés, ne supportaient pas l'épreuve expéri-

mentale à laquelle il les soumettait. Après bien des hésitations, bien des perplexités, Parent s'orienta, sur le conseils de Hallé, dans l'étude de l'hygiène. Ses nouvelles occupations ne lui firent point cependant abandonner complètement la clientèle; il en conserva une, toute gratuite, à la Société Philanthropique et au Bureau de Charité. Et, nommé agrégé en 1823, lors de la réorganisation de la Faculté de Paris, il songea même un instant à faire de l'enseignement; mais son extrême timidité y fut un obstacle invincible et, ne pouvant faire de leçons en public, il se borna à faire passer des examens à des candidats moins émus que celui qui les interrogeait.


Parent-Duchatelet

Les mémoires que Parent-Duchatelet à consacrés à l'hygiène ont trait aux sujets les plus divers : études sur les égouts de la ville de Paris, sur les moyens d'améliorer le cours de la rivière de Bièvre, sur les maladies propres aux ouvriers employés dans les manufactures de tabac, sur le rouissage du chanvre, sur l'équarrissage, sur la construction des fosses d'aisances, etc... Recherches sur les maladies auxquelles sont exposés les débardeurs, sur la cause des ulcères qui surviennent aux artisans; sur l'influence et l'assainissement des salles de dissection, etc...

« Tous ces travaux, dit Leuret (1), portent le cachet du caractère et de l'esprit de Parent : opiniâtreté dans les recherches, justesse de vue et d'induction. Chargé de décider si un fabricant qui se proposait d'exercer une industrie pouvait y être autorisé, il ne lui suffisait pas de visiter les ateliers pour juger, d'après les données scientifiques, si l'autorisation devait être accordée. Son devoir de membre du Conseil de Salubrité n'exigeait pas davantage; mais son dévouement à la science le conduisait bien au delà. Il étudiait dans tous ses détails l'industrie sur laquelle il était consulté, visitait les ouvriers, causait avec eux, s'assurait de leur état de santé, prenait des renseignements sur leur longévité, sur le genre de leurs maladies. Il écrivait ses observations, et il les comptait. Les mots *souvent*, *quelquefois* n'entraient jamais dans ses notes; il lui fallait des chiffres, et des chiffres exacts, recueillis un à un, et pouvant se servir mutuellement de contrôle. Rien n'égalait la sévérité de sa méthode. »

(1) Notice sur Parent-Duchatelet ; en tête de l'ouvrage : « De la Prostitution dans la Ville de Paris », 1836.

Désireux de donner une publicité plus étendue aux questions qui concernaient l'hygiène publique et la médecine légale, Parent-Duchatelet résolut de leur consacrer un recueil périodique. Esquirol, Marc et Villermé, qui de leur côté avaient formé le même projet, s'entendirent avec lui et, avec le concours de Keraudren, Orfila, Andral, Barruel, Devergie et Leuret fondèrent, en 1829, les *Annales d'hygiène publique et de médecine légale* (1).

C'est dans ce recueil que se trouve la suite des travaux de Parent et le premier volume contient un mémoire sur les moyens à utiliser pour respirer les gaz délétères qui montre, comme on pouvait s'y attendre, que le masque à gaz n'est pas une nouveauté.

Le ministre Decazes avait vainement tenté en 1819 d'obtenir de ses services les renseignements nécessaires pour la confection d'une ordonnance sur la prostitution; même carence en 1822 quand Franchet voulut établir, pour la France entière, une législation uniforme de la prostitution. Frappé de ces lacunes, Parent-Duchatelet se livra à des recherches dont le but primitif n'était d'abord qu'une documentation personnelle. Poursuivies pendant huit années, ces recherches lui donnèrent une telle quantité de matériaux qu'il résolut, malgré la défaveur qui s'attachait alors à tout ce qui pouvait concerner la prostitution, de publier le résultat de ses travaux.

L'ouvrage était sous presse, quand, le 29 février 1836, Parent-Duchatelet fut atteint d'une pneumonie. Soigné par ses amis, Louis, Andral, Chomel, il succomba quelques jours après, le 7 mars 1836.

Les deux volumes : *De la Prostitution dans la Ville de Paris considérée sous le rapport de l'hygiène publique, de la morale et de l'administration*, n'en parurent pas moins à la fin de 1836. Réédités en 1857, ils constituent le premier ouvrage qui ait été consacré à la prostitution étudiée tant au point de vue médical que social.

Victor GENTY.

(1) Leur publication a continué jusqu'en 1922, date à laquelle elles ont été remplacées par « Les Annales d'hygiène publique, industrielle et sociale »

LA MADONE DE L'ARSENIC

L'*Archer* (1), la grande revue toulousaine que dirige le Dr Paul Voivenel, a commencé la publication d'une étude de M. Henri Ramet sur l'*Affaire Lafarge*. Et, en matière de préface, notre éminent confrère y a ajouté une conférence qu'il fit au cours de l'hiver dernier : *De la lettre anonyme au poison*. Les textes du magistrat et du psychiatre sont trop riches de substance pour qu'il soit possible de les analyser sommairement. Mais le lecteur aura déjà une idée des conclusions du magistrat et du médecin par la courte introduction que le Dr Paul Voivenel a placée en tête du recueil :

« Ce livre (2) est la suite d'une conversation au cours d'un dîner des *Vingt*, groupement d'artistes, d'écrivains et de savants de la région toulousaine. Je me reprochais depuis longtemps d'avoir cru — trop doctrinalement — (ah ! les doctrines) à la culpabilité de Mme Lafarge.

Depuis, lisant avec attention tout ce qui paraissait sur Elle, la certitude outrancière de quelques-uns m'imposa la croyance en l'outrance de ma propre certitude.

Et je ne fis, en l'hiver 1935, la conférence « *De la lettre anonyme au poison* », devant l'Association Générale des Etudiants de Toulouse, que pour me racheter à mes propres yeux.

Marie Cappelle s'est définitivement fiancée, après sa libération, à la terre de mon chef-lieu de canton d'Ariège. J'ai connu les lieux où elle a vécu : le triste et célèbre Glandier ; le cimetière d'Ornolac aux simples et belles croix de fer forgées par les artisans du « pays des hommes et du fer ». A chacune de mes visites au cimetière, distant à peine de dix kilomètres de « la petite maison » de Campagnou, j'ai pu constater la présence de couronnes ou de fleurs sur la tombe toujours visitée. J'ai bavardé avec le vieil adjoint d'Ornolac, « Nestor », long et sec, dont le père « instituteur et chantre », — ça ne se voit plus aujourd'hui — connut Mme Lafarge, l'aima, comme de règle, et assista à ses obsèques. Aussi à celles du colonel Audoury qui s'institua son défenseur auprès des baigneurs, et surtout des baigneuses, méchants, d'Ussat-les- Bains, voulut être enterré près d'elle et mourut quelque quinze jours avant la dolente poitrinaire.

On pensa, un moment, « pour aligner », déplacer la tombe.

— « Gardez-vous en bien », dis-je à l'adjoint.

On délogea le squelette du colonel Audoury sur lequel fut enterrée une femme du pays. Le croix de l'officier, de bronze ouvragé, avec des têtes d'aigle, de bœuf, de lions, des épis, des raisins, un Christ, un ange, négligemment couchée sur le sol, était menacée de disparaître.

Je témoignai mon inquiétude à Nestor Bertrand et au prêtre du village.

Quelque temps après, je retrouvai la croix liée par un fil de fer à la grille de la tombe de Mme Lafarge.

Aujourd'hui elle est fixée, à droite, sur un bloc de ciment.

Je dis, un jour, à Henri Ramet, mes scrupules.

Le Premier Président honoraire, maire de Martel, particulièrement au courant de l'« affaire » me confia son impression d'innocence.

Et je fis ma conférence.

Et Henri Ramet revint à Tulle, reprit toutes les pièces du dossier, les étudia avec sa précision d'Historien.

Nous causâmes d'autre part d'Orfila et de son expertise avec le professeur Mignonac, directeur de l'Institut de chimie de Toulouse, et Georges Gaudion, de la Faculté des sciences.

Nos convictions à tous se traduisent par ceci : *Si nous étions jurés, nous acquitterions Marie Cappelle, épouse Lafarge.* »

(1) Février et mars 1936.

(2) « La Madone de l'Arsenic », par Henri Ramet et Paul Voivenel, sera publié en volume.

LE COIN DES AUTOGRAPHES

BONAPARTE ET LA VACCINE

Une lettre de Husson

A Monsieur THOURET,
Directeur de l'Ecole de Médecine.

Compiègne, le 6 Messidor [an XI]
6 heures du soir

Je désespérais presque, Monsieur et très cher Maître, de pouvoir aujourd'hui vous donner de mes nouvelles ; mais l'heure de la poste me permet encore quelque répit, et j'en profite à la hâte pour vous annoncer le résultat de ma première visite à Compiègne, les opérations que nous avons faites aujourd'hui et la visite du Premier Consul.

J'ai heureusement trouvé tous les obstacles aplanis, je n'avais même plus besoin d'apporter une lettre du Ministre (il avait écrit dans l'intervalle de mon 1er à mon 2e voyage) et toutes les facilités m'ont été données pour vacciner en grand. L'officier de santé de la mai-

son avait fait dans chaque salle d'étude le recensement de tous les élèves qui n'avaient pas eu la petite vérole, leur nombre était de 64, nous les avons vaccinés, avec la matière développée sur les premiers, et nous espérons que les intentions du ministre seront complètement remplies; la petite vérole sera éloignée de l'Ecole de Compiègne.

Le Premier Consul qui est arrivé ce matin a visité l'établissement dans ses détails. Il est venu à l'infirmerie où je me trouvais, et je lui ai montré un joli enfant de 5 ans déjà en *semence* de la vaccine. Il en avait déjà vu, m'a-t-il dit. Il paraît bien porté pour la vaccine. Je lui ai dit qui j'étais, quelle était ma mission, ses yeux ont paru s'animer quand j'ai annoncé que le ministre avait à ce sujet écrit au Comité. Il a ajouté que le Comité avait beaucoup travaillé, et que c'était une fort bonne chose que la vaccine.

Je suis forcé de rester demain et après à Compiègne, parce que je n'ai point de place dans les diligences. Je ne serai donc que mardi soir à Paris. Je suis très content que cette occasion se soit présentée, de pouvoir rappeler le Comité au Consul. Je pense bien que cela ne nous avancera pas beaucoup, mais au moins il verra que soit à Paris, soit dans les établissements nationaux, notre zèle surpasse au moins sa sollicitude.

Agréez l'assurance de mon respect. J'oubliais de vous dire que je craignais fort d'être obligé de faire un 2[e] voyage. Notre pauvre père Théodose n'entend pas trop cette affaire et il me paraît important dans un pays aussi peu avancé, de spécifier ceux qui ont eu la bonne ou la fausse vaccine. Il y en a quelques-unes de cette dernière espèce, cela tient à ce que l'on ne sait pas au juste quels sont ceux qui n'ont pas eu la petite vérole.

Mille choses honnêtes et respectueuses à vos dames. J'embrasse Gustave comme je l'aime, c'est de tout mon cœur. HUSSON.

Husson, l'ami de Bichat, n'avait encore, quand il écrivait cette lettre, que trente ans, et était déjà le partisan le plus zélé, le plus perspicace et le plus actif de la vaccine. Et celui qui lui apparaissait alors avoir peu de *sollicitude* pour l'application de la découverte de Jenner, devait, trois ans plus tard, prescrire la vaccination obligatoire pour tous les soldats qui n'avaient pas eu la variole, et, huit ans après, la faire pratiquer sur son propre fils, l'héritier du trône, le roi de Rome.

M. G.

VIEILLES DEMEURES MÉDICALES

La Maison de Dominique Larrey

au 13 du quai de Conti

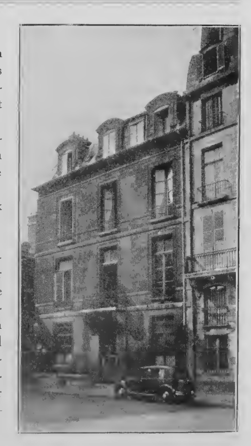
« Lorsque, encore aujourd'hui, je passe sur le quai Conti, je ne puis m'empêcher de regarder une mansarde, à l'angle gauche de la maison, au troisième étage. C'est là que logeait Napoléon, toutes les fois qu'il venait chez mes parents ».

La maison que la duchesse d'Abrantès évoque ainsi dans ses *Mémoires* existe toujours. Mais avec le souvenir du *Chat Botté,* ainsi que la jeune Permon appelait alors Bonaparte, l'ancien hôtel de Sillery rappelle aussi celui de Dominique Larrey qui, déjà chirurgien de la garde consulaire et docteur depuis quelques mois à peine vint, en 1803, occuper l'appartement du premier étage, alors désigné cul-de-sac Conti, n° 3. Il y resta pendant trente ans jusqu'au jour où il fut nommé chirurgien en chef des Invalides.

« On se demande, dit Pierre Champion, dans son livre si évocateur *Mon Vieux Quartier,* quels cauchemars ont pu hanter ses nuits, dans la maison où il conservait le squelette de Cadoudal .»

Mais Larrey en avait vu bien d'autres sur les champs de bataille où l'avait entraîné l'épopée napoléonienne. Et on peut croire que l'appartement où, entre deux campagnes, il retrouvait sa femme, ses enfants, fut pour le chirurgien de la Grande Armée le seul coin du monde où il ait connu vraiment la plénitude du bonheur de vivre. —

A. TURGON.



Maison du 13, quai de Conti

IMPRIMERIE DE COMPIÈGNE (OISE)

13e Année. - N° 5 1936

LE PROGRÈS MÉDICAL

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ *(Mensuel)*

Administration	41, Rue des Ecoles - PARIS	Rédaction
Aimé ROUZAUD	Téléphone : **Odéon 30-03**	Docteur Maurice GENTY

Les Belles Pages Médicales

Landré-Beauvais, Double et la Séméiologie au début du XIXe Siècle

La médecine vit autant d'analyse que de synthèse ; la dissociation des idées est, pour elle, une nécessité. Après la Nosographie de Pinel qui, à l'aube de XIXe siècle, tentait la classification des maladies, il y avait place pour l'étude et la classification des moyens propres à les reconnaître. La transition est toute naturelle. Les maladies étant connues, il s'agit de recueillir et d'évaluer les faits qui les constituent. Ce but est attribué à la science à laquelle est donné le nom de Séméiologie ou de Séméiotique qui tente de mettre chaque chose à sa place, un nom sur chaque chose, et d'établir des rubriques dont le besoin devance le moment où l'on décidera de leur contenu. A cette besogne, deux médecins se sont surtout consacrés : Landré-Beauvais et Double. La Pathologie générale de Chomel (1817) fait une large place à la Séméiologie, sans s'identifier avec elle ; au contraire, les livres des auteurs précités traitent de la Séméiologie pure. Celui de Landré Beauvais paraît en 1808 et est réédité en 1813 ; la publication de l'œuvre de Double, étagée de 1811 à 1822, exige trois volumes ; et l'auteur s'excuse de la longue attente dans laquelle il a laissé ses lecteurs en ces termes : « Si mon livre est bon, il obtiendra aisément l'oubli de mes torts ; et s'il est jugé médiocre, je ne me serai que trop pressé de le faire paraître. »



Comme son prédécesseur, Double étudie l'œuvre des séméiologistes du passé ; le premier d'entre eux est Hippocrate, puis la longue file de ses commentateurs s'échelonne au cours des siècles, les uns copiant ou paraphrasant le père de la médecine ; les autres jouant sur les mots, d'autres éclaircissant les œuvres hippocratiques au regard de leur philosophie et de leur expérience personnelles. Dans ce dernier groupe, prennent place Fabien, Avicenne, Prosper Alpin (1), Klein, Hucher, Gaspard Caldera de Heredia, Baglivi, Leroy, Fouquet, Broussonnet, Hoffmann, Buckner, Zimmermann, Piquer, Gruner, Fegold, Hebenstreit.

Malgré les efforts réunis de tous ces auteurs, et de leur propre aveu, beaucoup d'incertitude règne encore dans la Séméiologie. Les deux livres, qui paraissent, à trois ans d'intervalle, font le point des connaissances, et laissent à l'avenir le soin de combler les lacunes. Landré-Beauvais est l'initiateur, l'animateur du mouvement. Il ne s'attarde pas à de longues considérations historiques, et en 1.493 paragraphes prodigue des conseils, des remarques, tirés de sa pratique et de ce qu'il a trouvé de meilleur dans les auteurs. Double, dont l'esprit philosophique a plus d'envergure, juge l'œuvre de Landré-Beauvais sans grands ménagements, et ne peut quant à lui,

(1) Prosper Alpin (1553-1617), médecin et professeur de botanique à Padoue. Son ouvrage *De Praesa gienda vita et morte aegrotantium* (Venise 1601) lui a valu l'appellation, par Sprengel, de père de la Séméiotique.

s'entendre reprocher d'être concis, de ne pas citer chacune de ses sources, et de ne pas sacrifier au démon malin des idées générales. Par bonheur il enjolive ses développements de citations heureuses. L'une d'elles justifie l'intérêt de la séméiologie mieux que de longues preuves; elle émane de J.-J. Rousseau : « *L'art d'interroger n'est pas si facile qu'on pense. C'est bien plus l'art du maître que des disciples; il faut avoir déjà beaucoup appris de choses pour savoir demander ce qu'on ne sait pas.* » (*Nouvelle Héloïse*), idée qu'un proverbe indien a traduite plus laconiquement : « *Le savant sait et s'enquiert, mais l'ignorant ne sait même pas de quoi s'enquérir.* » Renseigner celui qui ignore et qui cherche impose le devoir d'être clair. La tâche n'est pas aisée quand on hésite encore sur le sens des mots indispensables. Et d'abord, qu'est-ce qu'un symptôme ? Qu'est-ce qu'un signe ? Landré-Beauvais s'est essayé à les définir.

Le symptôme est, selon lui, « un changement, une altération de quelques parties du corps ou de quelques-unes de ses fonctions, produit par une cause morbifique et perceptible aux sens... [C'est] un changement lié à l'état de maladie. » « Perceptible aux sens » est admis par Double, à la condition d'ajouter : aux sens du médecin et de ses assistants. Sous cette réserve, suivant l'expression de Galien, le symptôme suit la maladie comme l'ombre suit le corps. La définition du signe est plus complexe. Landré-Beauvais a adopté celle-ci : « Le signe est tout phénomène par le moyen duquel on parvient à la connaissance d'effets plus cachés... C'est une conclusion que l'esprit tire des symptômes observés par les sens. » En voulant faire mieux, Double reste plus obscur. « Le signe est une chose qui, une fois connue, nous en dévoile une autre qui était inconnue », et bien lui prend de s'adresser à Zimmermann dont l'expérience n'est jamais à court : « quoique le symptôme tombe sous les sens, la maladie ne se dévoile que par le raisonnement, de même, on peut très bien connaître tous les symptômes d'une maladie et la maladie elle-même, sans avoir aucune idée des signes qui en sont la conséquence. » L'attachement de Double à ces prolégomènes est extrême. Avec le même souci d'aboutir, il définit les *supervenientia* (1) avec leurs variétés : les *épiphénomènes* et les *épiginomènes*, puis divise les signes en deux classes : ceux qui ont trait au diagnostic, ceux qui ont une valeur pronostique. Est-ce à dire qu'il tirera parti de toutes ces distinctions ? Si le plan ainsi tracé avait été édifié, un grand pas eût été fait en Séméiologie; mais, en l'état de la science d'observation, ce pas ne pouvait être franchi. Ce que Double a pu accomplir, c'est une classification plus méthodique des faits que celle qu'avait réalisée Landré-Beauvais. L'ordre des chapitres a gagné en netteté, mais, dans leur intime substance, les signes diagnostics et pronostics ne sont pas détachés les uns des autres; le lecteur doit se résigner à glaner dans la matière, désormais inerte, de l'œuvre de Double, et il ne saurait être question d'en tirer une ligne conductrice.

Le premier volume traite de la Séméiologie générale. Le malade est vu debout, levé, marchant, et au repos, couché et assis, à l'état de sommeil et de veille. Chaque segment corporel est étudié séparément : la face, le front, les paupières, etc... jusqu'aux cheveux et aux ongles. L'énumération des signes tirés de l'examen de ces diverses parties attire l'attention en des sens opposés. Ce sont des successions et suites de faits, non des associations d'idées.

Que dit Double de la coloration de la peau ? Quand elle est atteinte de rougeur localisée, avec tuméfaction et prurit, on peut certifier l'érysipèle; la pâleur excessive est un signe d'inflammation aiguë ou chronique des viscères; la couleur verdâtre est de mauvais augure; l'ictère essentiel est « étranger à la science du pronostic », l'ictère symptomatique est favorable s'il survient avec la crise d'une maladie aiguë, et fâcheux s'il précède la crise. Plus loin, Double fera remarquer la relation entre l'ictère chronique et le squirrhe du foie. L'examen de la langue est de tous les temps. *Tuméfiée*, elle provoque la suffocation dans les angines graves, est un mauvais signe dans la péripneumonie et la pleurésie, signifie parfois : affection vénérienne profonde, abus du vin, intoxication mercurielle; *resserrée*, elle est le prodrome d'un délire violent et même mortel; *blanche*, elle indique la surcharge des voies digestives dans les fièvres gastriques et bilieuses; *rouge*, elle est le signe d'un état inflammatoire ou local; elle est *brune et sèche* dans les fièvres ardentes, et sa *lividité* est de toute gravité dans tous les cas.

(1) Les *supervenientia* sont les signes diagnostiques accidentels; les *épiphénomènes* sont les accidents qui surviennent quand la maladie est tout à fait formée, les *épiginomènes*, les accidents qui proviennent des imprudences, de l'inattention, d'un traitement mal adapté ou mal appliqué. On relèverait dans ce livre, et dans les livres de Landré-Beauvais, de Chomel, de Dance, un grand nombre de termes médicaux tombés en désuétude; on noterait du même coup les vieux termes qui ont la vie dure. Parmi les premiers, citons : *diadoche*, *métaptose* ou *métastose* (changement survenu dans le genre ou la forme d'une maladie), *pica* (appétit exclusif pour une substance inusitée ou nuisible), *malacia* (goût exclusif pour une substance alimentaire habituelle), *éphialte* (sentiment de suffocation pendant le sommeil, *oneirodynia* (songe douloureux), *ischurie* (rétention d'urine), *strangurie* (urine qui coule goutte à goutte); *pandiculations* (mouvements d'extension en partie volontaire et en partie forcée des muscles du tronc et des extrémités, qui précèdent souvent la syncope ou l'invasion des fièvres), etc.



L'étude des signes fournis par la considération des fonctions et des facultés débute par l'opposition de l'état de santé à celui de maladie, des fonctions normales aux fonctions altérées. Les types respiratoires et les diverses influences, (âge, sexe, exercices physiques, etc.) qu'ils subissent, le rythme facile ou difficile, égal ou inégal, fréquent ou rare, vite ou lent, grand ou petit), sont passés en revue. Parvient-on à des conclusions importantes ? on ne saurait le soutenir. Que la respiration stertoreuse soit inquiétante, on n'en saurait douter par les circonstances qui l'accompagnent ; mais la respiration luctueuse (qui exprime la douleur), ou la suspirieuse (qui est celle des enfants qui pleurent), la plaintive ou gémissante, appartiennent plus au domaine psychologique qu'à la pathologie. Sur la sternutation, Double soulève cette remarque : « On voit rarement éternuer les malades qui sont près de mourir, et, au contraire, on entend souvent éternuer ceux qui sont près de guérir. » Sur le hoquet, il écrit : « Celui qui survient dans les maladies aiguës est de bien plus mauvais augure que celui qui a lieu dans les maladies chroniques. » Et sur la syncope, il signale qu'elle est parfois suivie de mort au cours des accouchements laborieux, et qu'elle est grave dans les maladies aiguës, les fièvres éruptives, les suppurations. Les aphorismes hippocratiques tiennent une large place dans les considérations sur la toux, la voix et la parole. Au moins Double suggère-t-il que souvent la toux qui survient chez les femmes en couches est le prodrome de la phtisie. Pour l'étude du pouls, il se réfère à Galien, afin non de le suivre, mais de s'écarter de lui, car la doctrine du médecin de Pergame « est le fruit de son imagination facile, bien plus que le résultat d'une observation sévère ». En prenant toutes les précautions rassemblées par Double, la *taction* du pouls sera pratiquée de façon solennelle en y procédant plusieurs fois au cours d'une même visite, en veillant à ne pas avoir les mains froides, à garder les quatre doigts réunis, pressés latéralement l'un contre l'autre pendant toute la durée de l'exploration. Le pouls est sensible aux affections de l'âme ; certains médicaments — ipéca, émétique, digitale pourprée — diminuent sa fréquence ; il est petit, rare et faible dans la syncope, martelé au cours des hémorragies critiques.

Le troisième volume s'ouvre par des généralités sur les sécrétions, et Double reconnaît que :

« Les sentiers tortueux de l'erreur prévalent à un tel point sur les légers vestiges de la vérité, qu'il faut les plus grandes précautions pour échapper aux premiers, et ne se laisser guider que par les autres... En vain, poursuit-il, on voudrait emprunter à la physiologie quelques documents et quelques inductions ; vainement aussi on

demanderait à la chimie les résumés de ses nombreuses analyses, chacune de ces sciences accessoires nous laisse dans l'indécision... »

Cette incertitude est si profonde que l'étude des sécrétions fait une place aux vers, aux varices, aux éruptions, au charbon, aux ulcères, aux gangrènes, aux hémorragies, aux « parotides » mal dégagées des oreillons, aux évacuations alvines longuement passées en revue, au vomissement « vaste champ ouvert aux Séméiologistes », qui notent les circonstances en nombre illimité où on le constate, depuis la fièvre jaune jusqu'à la rétrocession de la goutte, en passant par toutes les maladies aiguës et chroniques. Le bilan des sécrétions proprement dites se limite à quelques considérations sur le lait, à l'évocation des accidents dus à la bile, responsable de vomissements bilieux, d'anxiété, de crampes, de soif ardente, de selles vert jaunâtre, quand sa sécrétion est augmentée, et dont la diminution de sécrétion entraîne des douleurs dans les hypocondres, des flatulences, la constipation. L'exposé des signes tirés de l'examen des urines suggère à Double cette restriction : « Il n'est pas moins absurde de vouloir prédire la destinée d'un empire ou le sort d'un individu par le vol des oiseaux, par le mouvement des victimes avant le sacrifice, et par l'état de leurs entrailles après la sanglante cérémonie, que de prétendre reconnaître toutes les maladies, juger leurs dangers et lire leur traitement dans un verre d'urine. » Toutefois, il reconnaît que « réunies aux autres sources de signes, les urines peuvent merveilleusement concourir à former des données sémiologiques ; seules, elles ne pourraient qu'égarer le médecin ». Les analyses, jusqu'ici, ont été contradictoires. On étudiera la couleur des urines, leur consistance, leur odeur, leur température. Elles sont rouges sous l'effet de la chaleur fébrile, pâles et aqueuses, puis sédimentaires, au cours, puis à la fin de la migraine ; dans les maladies aiguës, leur coloration noire indique un pronostic fâcheux, et leur suppression inopinée est mortelle. Toutes ces notions sont exposées sous la forme d'aphorismes. Nombre d'entre eux sont d'origine très ancienne. A l'encontre de Landré-Beauvais, Double donne le nom de tout prédécesseur dont il publie une remarque. Ainsi portent sa signature propre, par exemple, les aphorismes suivants : « Dans les maladies en général, tant que l'affaiblissement des facultés digestives persiste, on doit craindre la rechute... »

« Plus la maladie est grave, et plus l'amaigrissement doit être considérable ; c'est en général un bon signe que ces deux choses, la maladie et l'amaigrissement, conservent les rapports que l'expérience indique les plus avantageux. »

« La bouche livide et couverte d'aphtes est chez les phtisiques le signe d'une fin très prochaine. »

De même que le moraliste expose des maximes en s'efforçant d'en varier la nature et la teneur, de même le séméiologiste, au début du XIXe siècle, réunit des aphorismes étrangers les uns aux autres, même quand ils sont apparentés par chapitres. Double compare les symptômes isolés d'une maladie « aux lettres de l'alphabet placées sous les yeux d'un homme qui les voit sans les assembler », mais l'assemblage dont il dote la médecine et qui témoigne de tant de finesse et d'expérience personnelles partage le sort des considérations sur l'art d'observer qu'il a si heureusement présentées : il ne saurait constituer une méthode d'investigation clinique. Le Séméiologiste voit le malade du dehors ; il en saisit tous les caractères extérieurs ; s'il insiste beaucoup sur l'éducation des sens, c'est surtout de l'éducation visuelle dont il veut parler ; l'examen des organes eux-mêmes est encore insoupçonné. Savoir regarder, prendre le pouls, c'est avec la percussion enseignée par Corvisart, l'essentiel de la Séméiologie. Quant au jugement, il faut qu'il soit bien équilibré pour s'y reconnaître. Et lorsque la thermomètrie clinique s'offre pour apporter une certaine objectivité, on passe auprès d'elle sans la comprendre, le médecin préférant s'en rapporter à ses sensations tactiles et aux impressions du malade. L'analyse du livre de Double aboutirait à cette critique, si, au chapitre des palpitations, on ne trouvait ce paragraphe, publié en 1817 :

« *C'est surtout par la taction qu'on reconnaît et qu'on apprécie les palpitations. Il y a cependant pour les palpitations du cœur un moyen plus certain et plus lucide. Il consiste à appliquer exactement une oreille contre la région du cœur : alors non seulement on touche plus immédiatement les battements de cet organe pour juger de leur force et de leur fréquence, mais on entend encore jusqu'à ses mouvements les plus composés, au point d'en distinguer et d'en saisir les moindres irrégularités. Que les praticiens se livrent habituellement à ce mode d'exploration du cœur, qu'ils sachent surmonter l'espèce de ridicule attaché autant à la position singulière qu'il faut prendre qu'à tout ce qu'offre de nouveau et d'extraordinaire ce genre d'exploration, et ils en retireront les instructions les plus fécondes.* »

Ainsi, deux ans avant la publication du livre de Laënnec, Double signalait l'auscultation immédiate comme un moyen peu employé, mais d'un usage assez

courant pour qu'il ne jugeât pas nécessaire d'en attribuer à qui que ce fût la paternité. Cependant Laënnec a écrit qu'il n'a trouvé « indiquée nulle part » l'application de l'oreille sur la région précordiale, et qu'il doit la connaissance de cette exploration à Bayle, qui, sans en tirer le moindre parti, l'employait, quand il suivait, avec le futur auteur de l'*Auscultation Médicale,* le service de Corvisart. Double est-il le premier auteur qui ait consacré à l'auscultation des lignes décisives ? En tout cas, il a, dans cette courte note, fait une promesse qui était sur le point d'être tenue avec un inégalable éclat.

NOTES BIOGRAPHIQUES SUR DOUBLE (1776-1842)

François-Joseph Double naquit à Verdun-sur-Garonne, le 11 mars 1776. Il était fils d'un pharmacien et se prépara à embrasser la carrière paternelle. Après avoir servi dans l'armée des Pyrénées avec le grade de pharmacien de 3e classe, il alla étudier la médecine à Montpellier, travailla auprès de Broussonnet, passa sa thèse en 1799, revint exercer à Verdun-sur-Garonne, puis abandonna sa ville natale pour Paris. Il y réussit, grâce à son activité inlassable. Membre titulaire de l'Académie de Médecine dès 1820, il succéda, en 1832, à Portal, à l'Académie des Sciences. Il mourut le 7 juin 1842.

Principaux ouvrages de Double

Traité du Croup (1811, Paris).

Séméiologie générale ou *Traité des Signes et de leur valeur dans les maladies*, Paris, 3 volumes. 1er volume, 1811 (Habitude générale); 2e volume, 1817 (Fonctions); 3e volume, 1822 (Sécrétions).

Sur Double, consulter

Busquet. *Biographies Médicales*, 1re année, n° 2, février 1827. (Contient la liste des auteurs qui ont consacré à Double une étude.)

Dr P. Astruc.

Quelques pages de Double

Le domaine de la Séméiotique (1)

La Séméiotique est la science des signes et de leur valeur dans les maladies. Elle embrasse dans son vaste domaine tous les actes, tous les mouvements de la nature malade ; ceux qui ont déjà été, ceux qui sont actuellement et ceux qui doivent être. Elle suppose dans le médecin qui se livre à son importante étude les connaissances les plus approfondies sur le merveilleux assemblage des nombreux éléments qui entrent dans la structure de nos organes et sur les ressorts admirables dont se composent le mécanisme et le jeu de nos fonctions. Elle dévoile aux yeux qui pénètrent dans son sanctuaire les effets variables à l'aide desquels les dérangements de l'économie se manifestent à nos sens ; la nature, les causes, le siège de ces altérations et les signes propres à les faire reconnaître partout où elles existent, ainsi qu'à nous instruire des dangers divers auxquels elles sont liées. Enfin, elle découvre, aux regards inquiets du praticien qui la cultive, la science salutaire des indications ; cette source féconde des méthodes curatives qui sert de base à la thérapeutique et sans laquelle la médecine ne saurait exister : car pour établir d'une manière convenable le traitement des maladies, il faut d'abord déterminer ce que l'on peut espérer et ce que l'on doit craindre des mouvements de la nature ; on tâche ensuite de préciser les indications à remplir ; et ce n'est qu'après cela qu'on cherche quels sont les remèdes dont il conviendra de faire usage.

La Séméiotique est donc le complément de toute la médecine. Elle attire à elle, elle réunit les diverses parties des sciences médicales dont elle suppose et dont elle nécessite la connaissance. Elle conserve avec chacune de ces branches une liaison si étroite et des connexions si fortes, qu'elle ne saurait se passer de leurs lumières : les différentes branches des sciences médicales sont comme l'introduction à la Séméiotique, et

(1) Double (J.-F.), *Séméiologie générale ou Traité des Signes et de leur valeur dans les maladies*. Paris, 1811. Tome I, p. xiv.

celle-ci est à son tour l'application de ces mêmes connaissances au lit des malades.

La science des signes dans les maladies, l'art de fixer les rapports véritables qui existent, en nosologie, entre le présent et l'avenir ne borne pas là ses avantages; il en compte d'autres non moins importants. C'est cet art qui caractérise vraiment le grand médecin, et qui le distingue de la foule de ces prétendus guérisseurs dont on retrouve des traces jusque dans les classes les plus ignorantes de la société.

De pareils hommes peuvent bien à l'aide du hasard, aux coups aveugles duquel ils se livrent sans cesse, et par le secours des efforts puissants de la nature qu'ils ne savent ni provoquer ni comprendre. de pareils hommes peuvent bien, dis-je, compter quelques succès, et se rapprocher, sous ce rapport, du véritable médecin. Mais que de fautes graves ils s'exposent à commettre à tout moment ! Dans quelles erreurs meurtrières ne tomberont-ils point à chaque pas ? Surpris, étonnés, confondus sans cesse par des changements inattendus, ils se trouveront tous les jours déroutés de nouveau; et la plus étrange effronterie pourra seule les sauver de la honte et de la confusion qui les poursuivraient si leur cœur était capable de s'ouvrir encore à quelque sentiment louable.

Il en est bien autrement de l'homme probe, du médecin éclairé. Profondément instruit, par l'expérience des grands hommes qui l'ont précédé et par la sienne propre, des divers mouvements de la nature dans les maladies; connaissant avec tous leurs détails et suivant toutes leurs combinaisons, les effets, les résultats de ces mouvements, il en calcule les dangers, il en sait prévoir l'issue, et même en régler jusqu'à un certain point, les nombreux écarts. Tantôt il les modère, tantôt il ajoute à leur activité; d'autres fois, il en change le cours, ou bien il en interrompt la durée; en se conformant toujours aux vues et aux besoins de la nature.

Voilà où conduisent les connaissances approfondies de la Séméiotique convenablement appliquée. Elle contribue pour beaucoup à la guérison des malades et aux triomphes du médecin; elle sauve, dans tous les cas, l'honneur de la médecine et la réputation du praticien; enfin elle assure souvent le repos et garantit la tranquillité des familles.

BROUSSONNET (1761-1807)
Professeur à la Faculté de Montpellier.

Transportons-nous un instant dans le triste séjour de la douleur et de la mort ! Contemplons, d'un côté, le malade ou le mourant dont les souffrances et les dangers réclament, par des gémissement encore plus que par des cris, les prompts secours de la médecine ! Portons, de l'autre côté, nos regards vers le ministre de la santé, occupé à méditer sur tous les maux qui l'environnent, cherchant à en pénétrer la nature, à en démêler les complications, à en découvrir les causes, à en déterminer le traitement ! C'est toujours par les secours efficaces, par la vive lumière de la Séméiotique, qu'il arrive aux résultats les plus favorables possibles. Soit qu'il décide que la maladie peut et doit être livrée aux seuls efforts de la nature, ou qu'il pense que la nature opprimée appelle impérieusement les secours de l'art; soit qu'au milieu des dangers alarmants dont il est le témoin, il juge qu'une crise salutaire va se déclarer ou qu'il reconnaisse que les forces de l'individu malade sont audessous de la gravité de la maladie, et que, par conséquent, la mort est inévitable, la Séméiotique est toujours son guide.

Trop souvent sans doute, il se présente dans la pratique des cas qui sont au-dessus des ressources de l'art et de la nature. Le genre et la gravité de la maladie; la mauvaise constitution du malade dont les forces se trouvent insuffisantes pour résister à l'intensité du mal, détruisent toutes les espérances, renversent toutes les combinaisons, paralysent tous les efforts. Alors le médecin, dont la sagesse consiste dans son savoir autant que dans sa prudence, bien loin de se confondre en promesses vaines et dont le temps ferait assez justice, instruit par l'ensemble des signes qu'il apprécie, prévient les parents et les assistants des dangers qui les menacent. Calculant et comparant entre elles la nature et la période avancée de la maladie, la faiblesse du malade et l'inertie des mouvements de la nature, il

cherche à prévoir l'époque à laquelle la fatale catastrophe arrivera, et jusque à la manière dont elle doit se faire.

Lorsque le praticien a ainsi constaté ses connaissances, quand il a signalé tout ce qui doit avoir lieu, et qu'à ces honorables soins il a joint les soins plus louables encore qui consistent à prodiguer au mourant les consolations et les encouragements que son état comporte, alors sans doute il ne saurait manquer d'avoir sa conscience libre; il a fait tout ce qu'il devait, tout ce qu'il pouvait; presque toujours l'admiration et la reconnaissance se mêlent aux larmes et aux regrets des assistants; et même, dans ces circonstances malheureuses, le médecin peut éprouver une sorte de satisfaction.

Si la Séméiotique n'avait d'autre objet que de nous apprendre à prévoir les événements qui doivent avoir lieu dans les maladies; si elle se bornait ainsi au stérile avantage de servir l'amour-propre du médecin, de protéger les intérêts de la médecine et d'assurer la tranquillité des familles, elle attirerait sans doute moins nos regards, elle de devrait pas fixer autant notre attention; mais c'est toujours elle qui dirige la thérapeutique. soit générale, soit spéciale des maladies. Elle est comme le pilote qui signale les écueils dont se trouve remplie la mer sur laquelle nous naviguons, et qui nous enseigne à les éviter. C'est par elle que nous nous décidons, dans tel ou tel cas, à donner la préférence tantôt à la médecine expectante, et tantôt à la médecine agissante. C'est elle qui nous montre que la nature est utilement occupée du travail salutaire de la crise, et que nous devons rester spectateurs oisifs de ses utiles mouvements, ou du moins nous borner à en seconder l'action. C'est en elle que nous trouvons les indices certains de cet état où les forces vitales opprimées par la maladie réclament impérieusement les secours les plus actifs et les plus prompts que l'art ait à sa disposition. C'est encore elle qui nous apprend que la maladie sera de longue durée, et qu'il faut par conséquent diriger le régime et le traitement de manière à ménager les forces du malade. C'est enfin elle qui nous met à même de juger par comparaison de la gravité de la maladie et de la disposition des facultés vitales, et qui nous porte par conséquent à choisir et à mesurer avec avantage l'activité, les doses et jusques à la durée d'action des remèdes indiqués.



PORTRAIT DE DOUBLE
(Lithographie de Maurin)

Cliché Ciba.

De l'observation en Médecine [1]

Quelle que soit l'opinion de certains philosophes sur les avantages ou les inconvénients de l'étude des sciences et de l'avancement des connaissances humaines, il n'en est pas moins vrai que dans l'état actuel de la civilisation elles se trouvent intimement liées au bonheur social; et si leur utilité absolue a pu paraître problématique, leur nécessité relative ne saurait du moins être contestée.

Parmi ces connaissances, il en est sans doute de plus ou moins nécessaires; il y en a qui sont plus ou moins utiles. Sous quelque rapport que l'on veuille les envisager pour décider de leur plus grande importance, de quelque manière que l'on s'y prenne pour prononcer sur leur prééminence respective, il n'est pas douteux que l'étude de l'homme n'obtienne la préférence. Peut-il exister de science qui intéresse plus directement l'homme que celle de l'homme même ? En est-il qui puisse contribuer davantage à sa félicité ? Connais-toi toi-même, c'est là le précepte des Sages. Or, la médecine est par excellence la science de l'homme; elle le considère non seulement en lui-même. mais encore dans ses divers rapports avec les objets qui l'environnent, en tant que ces objets peuvent exercer quelque influence sur l'état de santé ou de maladie.

Mais telle est la nature ou plutôt la faiblesse de l'esprit humain, que pour embrasser l'ensemble de ces connaissances, il a dû se créer une marche générale qui coordonnât dans l'ordre le plus favorable les divers

(1) Double (J.-F.), *Séméiologie générale*, t. I. p. 1.

moyens capables d'en faciliter l'étude. Ces moyens dont la réunion et le choix constituent la méthode sont ou sensibles ou rationnels; ils appartiennent à l'étude expérimentale ou historique, ou bien à l'étude philosophique ou rationnelle de la science.

La médecine étant incontestablement une science de faits, il est clair que c'est aux moyens propres à recueillir et à constater ces faits qu'elle a dû son origine : sans la considération immédiate et la connaissance préliminaire des faits qui composent les éléments de la science médicale, la médecine aurait-elle pu naître et parvenir à quelque degré de certitude ?

Mais il ne suffit pas de considérer l'observation comme le berceau de la médecine, l'histoire de la science nous apprend encore qu'elle a été la principale cause, l'agent le plus puissant de ses progrès et de son perfectionnement. En effet, la méthode la plus sûre et la plus facile d'étudier les sciences expérimentales, celle que l'on doit raisonnablement préférer, consiste à suivre l'ordre de leur propre marche dans leur développement; voilà pourquoi, ceci soit dit en passant, l'histoire de chaque science, quand elle est bien faite, devient aussi utile et aussi profitable à la science elle-même. Or, si comme on n'en peut douter, les moyens dans lesquels une science a pris son origine doivent également servir à ses progrès, la médecine a surtout le droit d'attendre cet avantage de l'observation, dont l'utilité a été sentie de tous les temps par les bons praticiens.



BUSTE DE DOUBLE
(Marbre de F. Duret) *Cliché Ciba.*

Enfin, et c'est ici le dernier point de vue général sous lequel je présenterai les avantages de l'observation en médecine, non seulement elle fut dès le principe la source de nos connaissances et le premier pas fait dans l'étude des maladies, non seulement elle constitue de tous les temps l'instrument principal, le moyen unique en quelque sorte d'étendre et de perfectionner les idées médicales, mais elle est encore, et elle sera toujours dans la pratique la route principale et surtout la plus sûre à suivre, lors même que la science serait parvenue au plus haut degré de perfection imaginable ou possible.

Ce n'est, en effet, que par une observation soutenue que l'on peut apercevoir, saisir et apprécier les symptômes sous lesquels les maladies se manifestent à nos sens; ce n'est que par l'observation qu'on en suit la marche variée, les complications diverses, les périodes successives; ce n'est que par l'observation qu'on découvre les mouvements spontanés de la nature, l'action des médicaments, et la terminaison favorable ou funeste qui sera la suite et du travail de la nature et de d'effet des moyens thérapeutiques employés ; ce n'est enfin que par l'observation fréquemment répétée que l'on parvient à la solution des problèmes difficiles de la séméïotique, c'est-à-dire à déterminer quelle est, dans l'ensemble des symptômes qui se présentent la masse des signes heureux ou malheureux sur lesquels le médecin peut asseoir son pronostic. Toute la vie du médecin n'est donc qu'une suite non interrompue d'observations.

IMPRIMERIE DE COMPIÈGNE (OISE)

13e Année. - N° 6 1936

LE PROGRÈS MÉDICAL

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ *(Mensuel)*

ADMINISTRATION
AIMÉ ROUZAUD

41, Rue des Ecoles - PARIS
Téléphone : **Odéon 30-03**

RÉDACTION
Docteur MAURICE GENTY

Les Saints Médecins

par le Dr E. PALLASSE, médecin
des Hôpitaux de Lyon

De nombreux auteurs se sont occupés de la question des Saints Médecins.

Dans son récent « Précis de Médecine catholique », le Dr Henri Bon consacre le troisième chapitre à étudier les Saints Médecins et les médecins chrétiens. Mais ce chapitre, comme du reste la plupart des chapitres de ce livre, pourrait faire l'objet d'un gros ouvrage. Il constitue seulement un point de départ, une vue d'ensemble qui montre tout l'intérêt du sujet. Pour notre part, en abordant cette question, nous ne prétendons pas non plus épuiser la matière mais attirer l'attention sur quelques détails qui nous ont frappé spécialement au cours de nos lectures et qui complètent utilement les écrits antérieurs.

Celui qui veut avoir des notions élémentaires sur la question, doit avoir lu les écrits de Guillaume du Val, du Dr Hamon, de Port Royal, le P. Cahier, dans ses « Caractéristiques des Saints dans l'art populaire », l'article de Chéreau dans le Dictionnaire Dechambre, le petit livre du Dr Dom Fournier, bénédictin, les Bulletins de la Société des Médecins de Saint-Luc, Saint-Côme et Saint-Damien, la « Chronique médicale », l'article de Cabanès dans le «Bulletin thérapeutique» de 1903, bien que cet article étudie surtout la valeur thérapeutique de la Sainteté dans la médecine, ce qui est une tout autre question.



S. DAMIEN S. CÔME

(Cliché du Dr de Mets)

Les statues des SS. Côme et Damien qui ornent l'autel des chirurgiens à l'église Saint-Nicolas à Gand. Auteur inconnu.

On devine du reste dans quel sens Cabanès peut la résoudre. Il trouve en général les Saints Médecins plus recommandables par leur Sainteté que par leur Science.

On trouvera d'ailleurs les indications précises de ces divers travaux à la fin de cet article.

Il serait fastidieux d'énumérer ces saints, soit par ordre chronologique, comme nous le préférerions, soit par ordre de date dans l'année liturgique, comme on le fait ordinairement. La vie de la plupart d'entre eux est mal connue, entourée de légendes, et ce serait un travail formidable de leur appliquer les règles de la critique hagiographique moderne en invoquant l'autorité du P. Delehaye et de trier les documents tels que le recommande P. Monceaux dans la préface de son livre sur la Vraie Légende Dorée. Aussi bien, nous n'aurons pas de prétention. On peut accepter simplement, et lire avec plaisir les récits légendaires puisqu'il s'agit d'idées, bonnes en elles-mêmes, incitant à l'indulgence et à la charité, sans qu'il soit absolument nécessaire de préjuger de leur véracité et de leur authenticité.

Le nombre des Saints Médecins varie un peu d'après les divers auteurs. Il nous semble exagéré d'y faire entrer le Christ, la Sainte Vierge, l'archange Raphaël, Salomon, Isaïe, comme le font Cabanès,



dom Fournier et Guillaume du Val, sous prétexte qu'ayant accompli des guérisons, ils devenaient médecins. Ce serait glorifier l'exercice illégal et il ne faut pas confondre le thaumaturge qui fait des miracles avec le médecin qui, lui, le pauvre homme, fait ce qu'il peut. Guillaume du Val, doyen de la Faculté de Médecine de Paris qui écrivait, en 1643, faisait réciter tous les samedis à dix heures, à la Chapelle de la Faculté, les litanies des Saints Médecins suivies d'une prière. Ces litanies comprennent 53 noms de Saints ou Saintes ayant exercé la médecine.

Le P. Cahier, dans son livre admirable sur les « Caractéristiques des Saints dans l'art populaire » en mentionne quarante-sept. Chéreau, dans le dictionnaire Dechambre, parlant des médecins béatifiés, en réalité il veut dire sanctifiés, en énumère trente. Bzovius, en 1623, en cite trente-trois. Dom Fournier en collige soixante-huit. C'est donc ce dernier chiffre qui représente le maximum des Saints Médecins; Saints voulant dire que l'Eglise les a élevés sur les autels en raison de l'héroïcité de leurs vertus. Dans ce chiffre sont aussi compris les médecins seulement béatifiés, c'est un degré moindre dans l'échelle sainte, mais c'est bien quelque chose. En outre, il y a certainement beaucoup de médecins chrétiens, nombre d'entre eux sont très connus et le Dr Bon en énumère un certain choix qui ont été célèbres pour les deux raisons médicale et religieuse. Ce fait s'oppose au vieux dicton cité : où il y a trois médecins, il y a deux athées. Comme le dit Vergnet : peu de corporations peuvent se flatter comme la nôtre, d'autant de membres élevés par l'Eglise sur les autels.

⁂

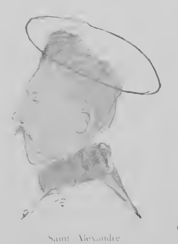
La qualité de Saint Luc comme médecin est connue par une citation de Saint Paul dans l'épître aux Colossiens. Cet apôtre est évidemment le coryphée de la phalange médicale. Saint Côme et Saint Damien, qui vivaient et moururent violemment sous Dioclétien, sont peut-être plus connus, et en tout cas paraissent avoir été les plus reproduits par l'iconographie; ce sont eux qui sont le drapeau de la phalange. Ce sont ces trois saints qui servent de vocable à la Société Médicale actuelle existant sous le nom de Société Médicale de Saint-Luc, Saint-Côme et Saint-Damien, société qui veut perpétuer le souvenir et, au besoin, accroître les membres de la phalange. Parmi les médecins que l'on doit encore citer, il faut mentionner Saint Alexandre, martyrisé à Lyon en 177, qui pourrait être revendiqué avec raison comme le patron des médecins chrétiens de Lyon.

On pourrait aussi se souvenir de Saint Philippe Beniti, de Florence, qui vint étudier la médecine à Paris au XIVe siècle. Il existe donc environ soixante-trois Saints et cinq Saintes Médecins. Les Saintes sont les ancêtres de nos doctoresses modernes et se nomment Hildegarde, Léonilla, Nicérate, Sophie et Zénaïs.

Le culte qui leur était rendu était bien effectif. Nous avons dit qu'il existait des litanies avec prière spéciale à l'époque de Guillaume du Val.

Nous connaissons aussi, grâce à M. Vaganay, cet humaniste distingué, un hymne composé par Amadis Jamyn, secrétaire de Ronsard, à la gloire de Saint Côme et Saint Damien. Nous ne pouvons le citer en entier, car il comprend 150 vers; voici ceux de la fin :

« Vous médecins, qu'humble chacun vénère
« de nostre temps guarissez la misère
« afin qu'au monde on connaisse toujours


Saint Alexandre

Cliché de Mets



Le chirurgien assisté de Saint Côme et de Saint Damien
(Miniature d'un manuscrit de la *Chirurgie* de Guy de Chauliac, de 1468)

« que des humains vous êtes le secours
« et que là-haut plus grande est votre grâce
« qu'elle n'était dessus la terre basse. »

Plus près de nous, nous rencontrons encore des symptômes de la fidélité de ce culte dans les solitaires de Port-Royal.

Nous rappellerons que Pascal a fait une prière pour demander à Dieu le bon usage des maladies. Et, dans cette prière, il reste dans la tradition de l'Eglise comme on la voit dans les Constitutions monastiques de Saint-Basile qui ne demande à Dieu ni les richesses, ni la gloire, ni la santé du corps. Pascal dit : je ne vous demande ni santé, ni maladie, ni vie, ni mort, mais que vous disposiez de ma santé et de ma maladie, de ma vie et de ma mort pour votre gloire, pour mon salut et pour l'utilité de l'Eglise et de vos Saints dont j'espère par votre grâce faire une portion.

Voilà donc un rapport intéressant et bien connu entre la religion et la médecine, ou plutôt entre le malade et la Divinité.

Pascal n'était évidemment pas médecin, mais il était presque un saint et sa mort fut celle d'un Saint comme le fait remarquer Petitot.

On peut seulement remarquer, avec le même Petitot, que la lecture des « Pensées » n'a pas amené la conversion du groupe de ses apologistes incrédules comme Cousin, Havet, Sainte-Beuve, Sully Prudhomme ou Vinet. Mais à Port-Royal il y avait le Dr Hamon.

Le docteur Hamon avait une réputation de sainteté, aussi Racine voulut être enterré à ses pieds.

L'abbé Brémond, dans la préface de la thèse de Le Charpentier, déclare que M. Hamon n'était pas janséniste. Il insinue qu'au point de vue médical, il était plus humble que sceptique. Alors que Le Charpentier pense qu'il reconnaissait la faiblesse des théories médicales de son époque. Quoi qu'il en soit, il a composé des prières, et toutes fort belles, dit l'abbé Brémond. Nous avons relevé dans un de ses ouvrages les deux belles prières que nous citons. L'une adres-



M. Hamon, médecin de Port Royal.





Photo Vizzavona.

Médaille pour la Société Saint-Côme et Saint-Damien, par le Dr Villandre.

sée aux Saints qui ont exercé la Médecine ; l'autre une oraison qui éclaire d'une façon particulière la psychologie de M. Hamon et le rôle que jouaient les Saints Médecins dans la formation de l'esprit médical chrétien de cette époque.

Aux Saints qui ont exercé la médecine.

Saints Médecins qui, appliqués à vous guérir vous-mêmes en traitant les maladies des autres, avez fait servir au salut de vos âmes, les maux de leurs corps : qui, regardant les infirmités des malades et les diverses incommodités dont ils étaient affligés, comme l'image de vos propres langueurs et comme la figure des maladies des âmes qui sont en plus grand nombre et beaucoup plus dangereuses, avez toujours humblement imploré le secours du vrai médecin en le conjurant sans cesse de guérir par lui-même et les Malades et les Médecins ; qui, également soucieux de soulager les âmes par vos prières, et les corps par vos remèdes, n'avez pas moins fait éclater votre charité pour vos malades en compatissant à leurs maux, qu'en vous appliquant à les guérir : priez, s'il vous plaît, pour les malades, et pour les Médecins et obtenez aux uns et aux autres, par votre intercession, le secours dont ils ont tous besoin afin que les malades supportent leurs maladies et que les Médecins exercent leur art avec des dispositions vraiment chrétiennes.

Prière à Dieu.

Médecin tout puissant qui, par l'efficacité de vos remèdes, écartez infailliblement la mort, et qui la rendez inévitable lorsque vous les refusez ; qui, seul, guérissez véritablement ceux mêmes qui sont guéris par le secours des médecins puisque sans vous les malades n'auraient aucune force, ni les Médecins aucune Science, ni les remèdes aucune vertu, et que vous êtes le véritable et unique salut des Médecins aussi bien que des malades, faites que les uns et les autres mettent en vous seul toute leur confiance, et que les malades, ne s'appuyant point sur les médecins, ni les Médecins sur eux-mêmes, ou sur aucun secours humain, nous n'attendions tous que de votre seule miséricorde la santé du corps et de l'âme. Nous vous en conjurons, par Jésus-Christ notre Seigneur. Ainsi soit-il. Donnez, Seigneur, la patience aux malades ; rendez attentifs et vigilants ceux qui sont auprès d'eux et protégez les Médecins avec un soin particulier, afin que par votre bonté, tout ce qui peut leur manquer du côté de l'esprit, de la Science, et de la prudence si nécessaire pour l'exercice de leur art, soit suppléé par la patience de l'humilité et par la douceur et les attentions de la charité.

Après ces citations, on comprendra que l'on puisse être sobre de commentaires, et que le lecteur soit à même de se faire une raison. On ne peut rien trouver d'aussi mesuré, d'aussi délicat, d'aussi vrai que cet etat d'esprit médical.

M. Hamon pouvait être mauvais médecin — M. l'abbé Brémond incline à le penser, et Cabanès l'écrirait sûrement — mais il avait certainement un esprit sage et judicieux. Il avait de l'humilité et quand on sait ce qu'était la médecine de cette époque, on comprendra que cette qualité était de premier ordre malgré qu'elle soit nécessaire aussi bien à notre génération qu'aux anciennes.

BIBLIOGRAPHIE

Notices sur les médecins qui se sont rendus illustres par leur piété et leur sainteté. ANNALES DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE, 1831, II et III, pp. 322, 326, 393 et 406.

Analyse de Guillaume du Val, 1643.

P. Cahier. — CARACTÉRISTIQUES DES SAINTS DANS L'ART POPULAIRE, Paris 1867.

J. Hamon. — ENTRETIEN D'UNE AME AVEC DIEU, Avignon 1740, p. 391.

Chéreau. — Dictionnaire Dechambre, Deuxième série, t. V, p. 727. GAZ. HEBD. DE MÉD. ET DE CHIRURGIE, 1872, 10 octobre.

Fournier de Solesmes, docteur en Médecine. — NOTICES SUR LES SAINTS MÉDECINS, Solesmes, 1893.

Chevalier. — Topo-Bibliographie.

Vaganay. — BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ MÉDICALE DE SAINT-LUC, SAINT-COME ET SAINT-DAMIEN, Février 1935, p. 71.

Le Charpentier, M. Hamon. — THÈSE, Paris, Mamers, 1924.

P. Monceaux. — LA VRAIE LÉGENDE DORÉE, Payot, 1928.

Petitot. — PASCAL, SA VIE RELIGIEUSE, SON APOLOGIE DU CHRISTIANISME, Bauchesme, 1911.

Abraham Bzovius. — SANCTORIUM, etc., Cologne, 1623, analysé in CHRONIQUE MÉDICALE, 1908, p. 635.

Vergnet Jean. — ESSAI ICONOGRAPHIQUE SUR SAINT COME ET SAINT DAMIEN PATRONS DES CHIRURGIENS. Thèse Paris, 1923.

Legrand (Noé). — FRANCE MÉDICALE, 1913, pp. 2 et 28; liste des Saints Chirurgiens publiée en 1615 par Jérôme Delanoue.

Cabanès. — Les Saints Médecins. BULLETIN GÉNÉRAL DE THÉRAPEUTIQUE, 1903.

LES MÉDECINS LES PLUS CÉLÈBRES, Lille, Lefort, 1858.

Mgr Scott. — LES MÉDECINS CHRÉTIENS.

LA LÉGENDE DU SAINT MÉDECIN MARTYR PANTÉLEIMON, L'ART MÉDICAL D'ANVERS, 25 sept. 1933.

ARCHIVES & VIEUX PAPIERS

Larrey demande à Bonaparte le rétablissement de l'Académie de Chirurgie

Au sortir de la période révolutionnaire, nombre de médecins se trouvèrent pour demander le retour aux anciennes institutions. Ils saisirent le prétexte de nouveaux projets de lois pour faire entendre leurs doléances au gouvernement et tandis que Bourdois de la Motte se faisait auprès du premier Consul l'organe des médecins de Paris et lui demandait le rétablissement des corporations, Larrey se chargeait de solliciter au nom des chirurgiens celui de l'Académie de Chirurgie.

Il écrivit au premier Consul une lettre qui a été conservée (1) et que voici :

Paris 15 Germinal an X.

PROJET D'ARRÊTE PRÉSENTÉ AU PREMIER CONSUL POUR LE RÉTABLISSEMENT DE L'ACADEMIE DE CHIRURGIE.

Au Premier Consul,

L'honneur d'être auprès de vous, celui de vous avoir accompagné dans les brillantes expéditions que vous avez faites en Egypte, en Syrie, et les marques d'estime particulières que vous m'avez données dans plusieurs circonstances sont les motifs qui m'ont fait accepter l'honorable mission de vous présenter le projet de loi ci-inclus. Cette loi me paraît indispensable aux progrès de l'art de guérir et à l'intérêt de vos guerriers. Animé des vrais sentiments des chirurgiens français dont j'ose me dire l'interprète et l'organe, je dois vous révéler des vérités que vous seul pouvez entendre.

Vous savez, C. P. C., que les chirurgiens qui se sont distingués en France et dans les armées pendant les dernières années du dix-huitième siècle sont sortis de l'Académie de Chirurgie ; mais le temps, les maladies ou le feu de l'ennemi les ont réduits à un très petit nombre et dont le zèle et le courage sont prêts de s'éteindre. Encore quelques années et la France ne pourra plus compter parmi ses citoyens recommandables ces grands hommes qui naguère illustraient la République des Sciences utiles. L'humanité aura longtemps à gémir de leur perte. Jamais les médecins qui sortent des nouvelles écoles ne s'élèveront au degré où étaient parvenus les académciens, et je prévois à l'avance que les citoyens ou les défenseurs de la patrie qui seront victimes du hasard des destinées ou du sort des combats éprouveront le triste sort des peuples chez lesquels l'art divin de la chirurgie était ignoré. Aussi les Grecs s'appliquèrent-ils à le faire perfectionner et à l'illustrer par tous les sujets d'encouragement. En effet des couronnes civiques étaient décernées aux médecins qui par des opérations habiles et délicates sauvaient la vie à quelques citoyens. Des statues et des autels étaient élevés en l'honneur de ceux qui par leur art avaient rendu des services importants à l'humanité. Enfin chez ce peuple les chirurgiens étaient honorés et traités avec la plus grande distinction. Mais, sans remonter si loin, saint Louis au retour de la Terre Sainte fixe le sort de la chirurgie et lui fournit une carrière brillante. Ses successeurs l'imitèrent et Louis XIV (sic) en commentant ces vues institue l'Académie de chirurgie demeurée célèbre et par les hommes qui la composaient et par les ouvrages immortels qu'elle a produits. Sa suppression a paralysé la continuation des travaux ainsi que les hommes qui se sont voués spcialement à l'excercice de cette branche utile qui forme les trois quarts de l'art de guérir.

Le rétablissement de l'Académie de chirurgie mettrait le comble à votre gloire, C. P. C. Vous servirez par cet acte l'art et l'humanité. Les grands sacrifices que vous avez faits et la sollicitude que vous avez mise pour sauver les blessés du siège de Saint-Jean d'Acre me sont un sûr garant de l'accueil favorable que vous ferez à notre demande que je vous prie de prendre en considération.

Ayant rejeté d'emblée le projet de Bourdois de la

(1) Bib. Nat. Fond. Française, nouv. acq. Ms 5.873, fol. 320.

Motte, Bonaparte n'accueillit pas davantage celui de Larrey et l'invita à rédiger un nouveau travail qui devait comprendre, avec un plan d'organisation de l'Académie, un programme de réorganisation des écoles de médecine.

Le projet que Larrey présenta peu de temps après existe dans sa correspondance. On peut y voir qu'il proposait de créer deux sociétés académiques. L'une de chirurgie composée de tous les chirurgiens professeurs de l'Ecole de médecine de Paris auxquels il serait adjoint vingt-huit chirurgiens nommés par le premier Consul. L'autre, de médecine, devait être constituée par tous les professeurs en médecine, auxquels seraient adjoint dix-huit autres médecins, également nommés par le chef du gouvernement. Chaque société ainsi formée se compléterait par quinze associés résidant à Paris, quatre-vingt-dix résidant dans les départements, vingt associés étrangers et un nombre suffisant de correspondants pour « recueillir les faits relatifs à ses travaux. ».

L'ordre de ces travaux, leur publication et leur administration étaient organisés comme dans les anciennes académies, et les attributions des deux nouvelles sociétés étaient les mêmes. Mais, tandis qu'avant la Révolution les deux sociétés étaient totalement séparées, les académies prévues par Larrey devaient se réunir une fois par an en assemblée générale.

Le projet de Larrey maintenait donc la scission de l'ancien régime. Fourcroy, qui était à la tête de l'Instruction publique, n'avait pas oublié les déplorables dissentiments qui avaient si longtemps divisé les médecins et les chirurgiens, et il était résolu, dit Triaire, à fondre pour jamais ces deux rivaux. En cela, il répondait aux idées et au programme du premier Consul et le projet de Larrey n'aboutit qu'à un décret (20 mars 1804) complétant l'organisation de la Société de l'Ecole de médecine qui, en 1806, prendra le titre de Société de la Faculté de Médecine et restera, comme l'avaient voulu ses créateurs, la seule conseillère officielle du gouvernement, jusqu'au jour (1820) où la Restauration la transformera en Académie de Médecine.

E. Bomboy

Un écho du concours d'agrégation de 1823

L'ordonnance de 1823 avait créé le corps des agrégés. Vingt-quatre, nommés directement par le ministre, entrèrent aussitôt en fonction, et le premier concours fut fixé au mois de novembre suivant.

Par Velpeau, qui se présentait à la fois pour la médecine et pour la chirurgie, on a quelques précisions sur ce concours : Vingt-cinq candidats en médecine pour cinq places, sept en chirurgie, pour quatre places, mais « tous redoutables, dit Velpeau, soit sous le rapport des connaissances, soit à cause des appuis qu'ils ont ».

Velpeau fut nommé dans la section de médecine, tandis que Jules Cloquet, Baudelocque (neveu), Lisfranc, Paul Dubois l'étaient dans la section de chirurgie.

Et c'est au lendemain de cette nomination qu'Antoine Dubois écrivait à Marjolin la lettre suivante :

Et moi, cher ami, je ne sais point trouver d'expression capable de vous faire sentir le bonheur que j'ai éprouvé et qui m'accompagnera le reste de ma vie; par la nomination de mon fils à l'agrégation, je vous dois, et aux quatre braves gens nos confrères qui ont voté pour Paul, tout ce que je pouvais désirer pour auréoler ma vieillesse.

Votre lettre, mon très cher Marjolin, est le type de la délicatesse et de la bonté. Je reçois avec beaucoup de reconnaissance ce que vous me dites de l'instruction de Paul que vous avez trouvée de bon aloy; mais laissez moi penser cependant que vous avez mis dans cette affaire avec vos quatre collègues autant de bienveillance que les quatre autres y ont mis de *perfidie*, de *brutal* et de *sourd entêtement*, d'*ingratitude* et de *bêtise*.

Je ne cesserai jamais d'être votre ami et je ne serai jamais content que lorsque j'aurai trouvé l'occasion de vous en donner des preuves.

« Totus tuus. »

Le 12 Mars 1824. Ant. Dubois.

P. S. — En me disant un mot de Gardien, vous avez confirmé ce que je pensais sur son compte. C'est ainsi qu'il m'avait parlé. J'y comptais. Quand j'aurai l'avantage de vous parler un moment je vous demanderai si vous croyez que j'ai bien caractérisé de l'autre côté et à la fin de la page les quatre dissidents.

Pour les caractériser, Antoine Dubois avait pris soin de mettre au-dessus de chaque qualificatif une initiale : au-dessus de « perfidie » un D; au-dessus de « brutal et sourd entêtement » un B; au-dessus « d'ingratitude » un C; et au-dessus de « bêtise » un B. L'énigme n'est pas difficile à déchiffrer quand on connaît le jury de 1824 : à Dupuytren revient la perfidie; à Boyer, le brutal et sourd entêtement; à Chaussier, l'ingratitude ; à Bougon, la bêtise. L'appréciation d'Antoine Dubois, pour partiale qu'elle puisse paraître, ne manquait peut-être pas de justesse. M. G.

Un polygraphe du siècle dernier :
Morel de Rubempré

L'habitude qu'ont certains contemporains de rappeler qu'ils existent, en faisant figurer leur effigie en tête de leurs travaux, n'est pas une nouveauté. On en usait déjà ainsi au siècle dernier, de façon moins fréquente, peut-être, mais aussi astucieuse, comme en témoigne ce portrait du Dr Morel de Rubempré.

S'il fut assez célèbre de son temps, parce qu'il connut l'art de faire savoir, l'homme n'a pas laissé plus de trace dans la science que dans les annales biographiques.

On sait cependant qu'il était né à Rubempré, dans la Somme; qu'il avait présenté en 1824 une thèse inspirée par Laennec où il soutenait que le stéthoscope seul permet d'établir le diagnostic de la tuberculose pulmonaire.

Mais c'est la seule publication scientifique qu'on connaisse de cet ancien élève de Laennec. Tous ses ouvrages ne sont que des manuels de vulgarisation consacrés, pour la plupart, à la sexualité. Infatigable et toujours soucieux de la réclame, Morel écrit pendant trente ans; les *Secrets de la génération* succèdent au *Code de la génération*, au *Code préservatif de la syphilis*. S'abritant derrière les grands noms de Hufeland, de Lavater, Morel publie un *Art de prolonger la vie* et un *Nouveau Lavater*.

Rétif de la Bretonne lui inspire même une *Pornologie*. Et, sans doute aidé par une femme, qui, de son côté, traduit Kotzbue, Schiller, notre cypridologiste publie une édition des lettres d'Héloïse et d'Abélard, sans succès d'ailleurs, tandis que les *Secrets de la génération* eurent plus de quinze éditions.

C'est dans un de ses volumes de vulgarisation que Morel de Rubempré eut l'idée de faire figurer son portrait, accompagné de ceux de Bichat, de Foderé, de Broussais, de Béclard, de Dubois, sans oublier ceux d'Esculape et d'Hippocrate

Malgré une telle mise en scène, le succès de ce charlatan d'envergure connut des éclipses. Sachaile, en 1845, ne fait que le mentionner et signale son adresse comme inconnue.

V. G.

Frontispice de « La Véritable Médecine sans médecin » (1829)



Sans intérêt artistique, cette caricature, dont l'auteur est inconnu, est cependant curieuse par les allusions biographiques que sa légende comporte. C'est à ce titre que nous la reproduisons.

Je suis grand et genereux
Je taille une matrice pour un écu
Toi d'homme je n'en prends jamais deux
Et l'amachagie m'inquiète peu
Je l'envisage sous le point de vue
Que chaque mort ajoute une bûche au feu.

à opérer sur la matrice
La main de l'ignorance est la plus forte!!
À son talent rendons justice
Car toutes les opérées sont mortes!!!

Je recoude le cancer, comme un Épine!!
Mettons l'épine; coupons l'Épine!!
Montrons aux cuffards de la Barraque ce que c'est que
d'être chirurgien!!!
Vive le couteau, Messieurs! Vive le cou-te-e-au!!!
Méprisons le vile-peau - broquons le chirurgien menuisier!!
Paix aux Mânes du br-r-r-igand du Bord de l'Eau!!!
Il ne tient qu'à vous, jeunes athlètes de devenir comme moi
Le plus gr-r-rand Chir-r-ur-gien des Temps Modernes!!!
Soyez éloquent comme Chassaignac, notre Chassaignac, notre
barbouf le Chassaignac — J'ai dit.

IMPRIMERIE DE COMPIÈGNE (OISE)

13e Année. - N° 7 1936

LE PROGRÈS MÉDICAL

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ *(Mensuel)*

ADMINISTRATION
AIMÉ ROUZAUD

41, Rue des Ecoles - PARIS
Téléphone : Odéon 30-03

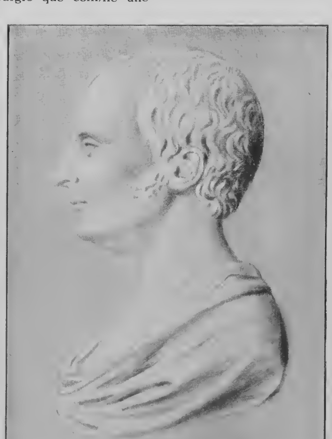
RÉDACTION
Docteur MAURICE GENTY

Grandes Dates médicales

1801
Bichat publie l'Anatomie générale

Bichat n'a pas encore atteint sa trentième année. A Paris depuis 1794, élève et collaborateur de Desault, il s'est d'abord livré à l'étude de la chirurgie. Mais la mort de son maître l'a orienté vers une autre destinée. « Ne considérant plus la chirurgie que comme une base essentielle de toutes les connaissances médicales », il s'est appliqué à étudier les liens de l'anatomie et de la médecine. Le *Traité des membranes* a été le fruit de premiers travaux où apparaît déjà la distinction des vies d'*organisation* et de *relation* dont les déductions physiologiques seront développées deux ans plus tard dans les *Recherches physiologiques sur la vie et la mort.*

L'enseignement de l'anatomie, les recherches de laboratoire n'ont point empêché l'élève de Desault de prendre part à la fondation de la Société Médicale d'Emulation (1796), et d'être nommé membre de la Société de l'Ecole de Médecine, lors de sa création (1800). Bichat s'est même inscrit, en 1799, pour succéder à Fragonard comme chef des travaux anatomiques et s'est retiré devant Dumeril. N'ayant encore aucun titre, mais « sur le point d'être un peu connu », il a osé soliciter la place de médecin surnuméraire de l'Hôte-Dieu et l'a obtenue, grâce à Chaptal. Enhardi par le succès, il s'est mis sur les rangs pour succéder à Mahon dans la chaire d'anatomie que l'Ecole donnera à Dumeril. « Je m'occupe, écrit-il dans sa lettre de candidature, datée du 28 pluviôse an IX, d'un grand ouvrage d'anatomie qui présentera peut-être une partie de cette science sous un rapport utile et nouveau. »



BICHAT,
dessin au crayon, qui fut remis à David d'Angers pour l'execution du monument de Bourg.
(Collection Munaret, Académie de Médecine).

***

Bien qu'il ait « abandonné presque entièrement l'enseignement de l'anatomie », il fait encore un cours de physiologie à son amphithéâtre de la rue des Carmes. Et il ne lui reste que la nuit pour rédiger ce qu'il appelle avec quelque fierté « un grand ouvrage » et que l'éditeur Brosson lui payera 500 francs.

Cet éditeur avait pour apprenti un jeune garçon nommé Chaudé, le futur auteur du *Manuel de Médecine légale.* R. Blanchard a raconté, d'après les souvenirs de Félizet, comment cet apprenti venait, tous les jours, de grand matin, chercher dans cette chambre du Cloître Notre - Dame, qu'encombraient les livres, les reliefs de repas, les pièces anatomiques, la copie que Bichat avait contume de remettre, feuillet par feuillet, à son imprimeur.

Souvent, si l'on en croit

Chaudé, Bichat dormait encore et se levait en maugréant parce que, la veille, il avait assisté à quelque représentation.

— Es-tu quelquefois allé au théâtre? demandait-il à Chaudé.

— Non, monsieur Bichat, répondait l'enfant.

Et soudain, avant même d'avoir songé à terminer sa toilette, il se mettait à déclamer avec une verve et un entrain surprenants le rôle des principaux acteurs. L'enfant restait là, tout surpris d'entendre de si belles choses dans la bouche d'un homme chétif et malade, qu'on lui avait dit être un grand savant et qui vivait au milieu d'objets si extraordinaires...

Cependant, le temps s'écoulait, il fallait revenir à la réalité et se mettre à rédiger cette malheureuse copie que l'imprimeur attendait avec tant d'impatience. Bichat se mettait alors à la besogne ; il écrivait sur des morceaux de papier de tout format, sur le dos d'une lettre, sur la marge de la gazette du jour, d'une écriture fine et sans rature. Si Chaudé perdait patience et lui remontrait que son patron le gronderait sûrement pour sa trop longue absence :

— Tiens, cela t'apprendra à patienter, disait-il, et il allongeait une taloche à l'enfant. De tels arguments convainquaient sans peine le jeune apprenti, qui attendait sans mot dire que M. Bichat voulût bien lui remettre les quelques feuillets qu'il venait d'écrire en toute hâte. Il les emportait tout frais encore, sans qu'ils eussent été relus.

L'anecdote est amusante, mais il faut se méfier des anecdotes et il est bien difficile de croire que les 1576 pages de l'*Anatomie générale*, les 1450 pages de l'*Anatomie descriptive* qui sont de la main de Bichat, furent écrites par bribes, en moins d'un an, par un homme qui n'y consacrait que les premiers instants de sa journée. Et l'on peut davantage croire Roux qui assure que Bichat, comme s'il avait eu le pressentiment de sa fin prochaine, passait là majeure partie de ses nuits à rédiger, sans se relire jamais, pour gagner du temps, refaisant à l'imprimerie, quand il était nécessaire, une feuille illisible pour lui et le typographe.

***

L'Anatomie générale appliquée à la physiologie et à la médecine fut mise en vente en août 1801, au prix de 16 francs 50 les quatre volumes.

Jusqu'alors on s'était attaché à décrire, aussi minutieusement que possible, les caractères macroscopiques et les rapports des différentes parties de l'organisme de l'homme. Quelques anatomistes avaient cherché à pénétrer la structure des organes, n'y voyant quelquefois, comme Malpighi, que des glandes, ou, comme Ruysch, que des vaisseaux, ou encore, comme Fallope, qu'une distinction tirée de leur origine.

Deux siècles plus tard, Bordeu avait bien publié ses *Recherches sur le tissu ou organe cellulaire*, mais il se bornait à décrire le tissu cellulaire comme comparable à une gelée de viande, une substance gluante qui fait la base de tous les organes, les lie les uns aux autres et favorise ou entretient leurs rapports, tout le reste de son ouvrage étant consacré à l'anatomie descriptive du tissu cellulaire du péritoine, des plèvres et des organes thoraciques.

Avec Pinel était apparue une donnée nouvelle, celle de l'identité de constitution de certains organes :

« Qu'importe, écrivait-il (1798), que l'arachnoïde, la plèvre, le péritoine résident dans des régions différentes du corps, puisque ces membranes ont des conformités générales dans leur structure ! N'éprouvent-elles pas des lésions analogues dans l'état de phlegmasie, et ne doivent-elles pas être réunies dans le même ordre, en formant seulement des genres différents? »

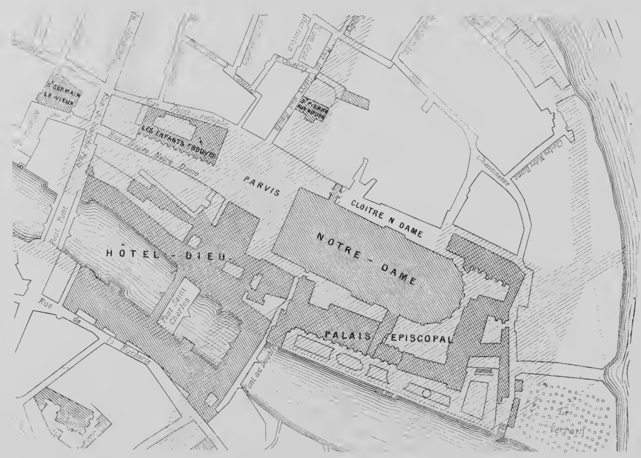
Pinel avait donc pressenti « la conformité générale » de certains organes, mais s'en était tenu là. A Bichat était réservé d'introduire dans la science, d'une façon définitive, la notion de tissus :

« Tous les animaux, dit-il (1), sont un assemblage de divers organes qui, exécutant chacun une fonction, concourent chacun à sa manière, à la conservation du tout. Ce sont autant de machines particulières dans la machine générale qui constitue l'individu. Or ces machines particulières sont elles-mêmes formées par plusieurs tissus de nature très différente et qui forment véritablement les éléments de ces organes. La chimie a ses corps simples, qui forment, par les combinaisons diverses dont ils sont susceptibles, les corps composés. De même l'anatomie a ses tissus simples, qui, par leurs combinaisons, quatre à quatre, six à six, huit à huit, etc., forment les organes... Ces tissus sont les véritables éléments organisés de nos parties. Quelles que soient celles où ils se rencontrent, leur nature est constamment la même, comme en chimie, les corps simples ne varient point, quels que soient les composés qu'ils concourent à former. Ce sont ces éléments organisés de l'homme qui font l'objet spécial de l'anatomie générale. »

Leur existence établie, Bichat classe ces tissus en systèmes. Il en distingue vingt-et-un : le cellulaire, le nerveux, l'osseux, le médullaire, le cartilagineux, le fibreux, le musculaire, etc.

Pour établir ces distinctions et classifications, il examine la manière dont chaque tissu se comporte en présence de divers réactifs.

(1) *Anatomie générale*, édit. de 1801, t. I, p. LXXIX.



Fragment d'un plan de l'Ile de la Cité, en 1789, d'après l'*Atlas inédit des Districts* (Lenôtre, *Les Quartiers de Paris pendant la Révolution.*)

Ces expériences peuvent paraître bien grossières aujourd'hui. Ne se contentant pas de dissections innombrables, mais soumettant à toutes sortes d'expériences les parties composantes de l'organisme, comparant, pour chaque partie, les résultats de la dessiccation, de la combustion, de la macération, de la putréfaction, de l'ébullition, de la coction, de l'action des acides, des alcalis, Bichat n'eut jamais recouru au microscope. « Quand on regarde dans l'obscurité, disait-il, chacun regarde à sa manière. » Trop souvent, en effet, les micrographes avaient jeté le discrédit sur leurs études par la fantaisie de leurs descriptions, par la facilité avec laquelle ils appuyaient leurs hypothèses sur de simples illusions d'optique, si fréquentes avec des instruments encore bien imparfaits. « Et Bichat eut mille fois raison de ne pas vouloir se servir de systèmes pareils » (Ranvier).

En décrivant les caractères et réactions générales des tissus, dit Mathias Duval (1), Bichat n'avait eu qu'à établir son œuvre sur un terrain libre puisqu'en cet ordre de recherche, rien n'avait été fait avant lui. Mais en examinant les propriétés dites vitales de ces tissus, il avait à entrer en lutte avec les vieilles théories du principe vital. Les phénomènes de la vie étaient alors considérés comme impénétrables, comme s'accomplissant en dehors des lois physico-chimiques, comme régis par une cause impossible à saisir et à localiser, le principe vital, l'âme physiologique ou archée, qui aurait une existence immatérielle, indépendante du substratum organique qu'elle régit.

Bichat eut le mérite de comprendre que la raison des phénomènes vitaux devait être cherchée, comme la raison des phénomènes physiques, dans les propriétés de la matière au sein de laquelle s'accomplissent les phénomènes.

« Avant lui, dit Claude Bernard (1), les doctrines purement philosophiques, tant animistes que vitalistes, planaient de trop haut et de trop loin sur la réalité pour

(1) « L'Anatomie générale et son histoire », *Revue scientifique*, 1886, pp. 65-75, 107-113

(1) *Phénomènes de la vie commune aux animaux et aux végétaux*, t. II, p. 444.

devenir les initiatrices fécondes du progrès ; elles n'étaient capables que d'engourdir la science en jouant le rôle de ces sophismes paresseux qui régnaient jadis dans l'école. Bichat, au contraire, en décentralisant la vie, en l'incarnant dans les parties, et en rattachant ses manifestations aux propriétés des tissus, a encore, il est vrai, placé les phénomènes sous la dépendance d'un principe métaphysique, mais ce principe, moins élevé, moins étranger au corps qu'il anime, devenait plus accessible à l'esprit de recherche et de progrès. Bichat, en un mot, s'est trompé, comme les vitalistes ses prédécesseurs, sur la théorie de la vie, mais il ne s'est pas trompé, sur la méthode physiologique. C'est sa gloire de l'avoir fondée en plaçant dans les propriétés des tissus et des organes les causes immédiates des phénomènes. »

***

Ainsi donc Bichat, en apportant à l'anatomie la notion de tissu, avait aussi apporté à la physiologie générale le point anatomique qui lui manquait. En appliquant ces idées à la maladie, il devait encore aboutir à la création de l'anatomie pathologique générale.

ANATOMIE GÉNÉRALE,

APPLIQUÉE

A LA PHYSIOLOGIE ET A LA MÉDECINE;

Par XAV. BICHAT,

Médecin du Grand Hospice d'Humanité de Paris, Professeur d'Anatomie et de Physiologie.

PREMIÈRE PARTIE.

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez BROSSON, GABON et Cie, Libraires, rue Pierre-Sarrazin, n°. 7, et place de l'École de Médecine.

AN X. (1801.)

« Puisque, dit-il, les maladies ne sont que des altérations de propriétés vitales, et que chaque tissu est différent dse autres sous le rapport de ces propriétés, il est évident qu'il doit en différer aussi par ses maladies. Dans tout organe composé de différents tissus l'un peut être malade, les autres restent intacts. »

Précédé dans cette voie par Pinel, Bichat a été lui-même le précurseur de Laennec, de Dupuytren et le véritable fondateur de l'anatomie pathologique.

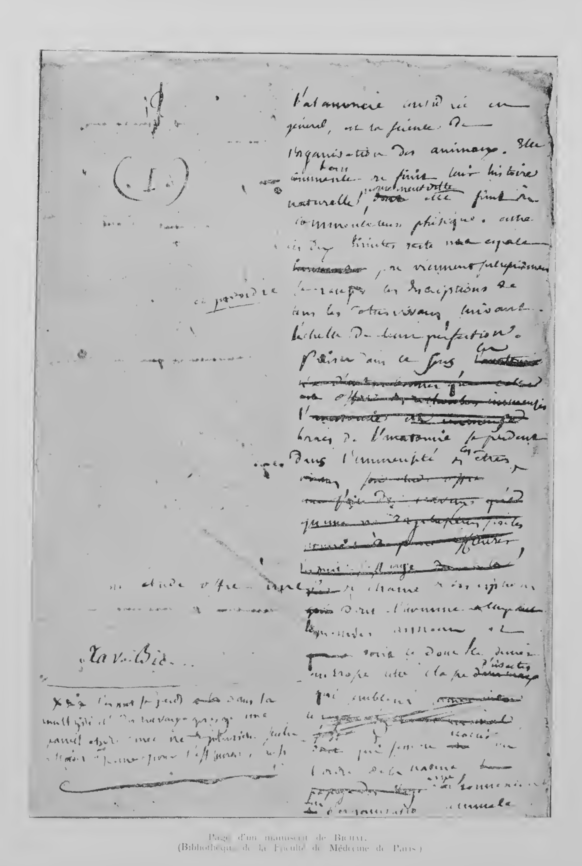
***

L'apparition de l'*Anatomie générale* eut un immense retentissement ; on ne savait ce qu'il fallait le plus admirer, ou de l'exactitude des descriptions ou de l'ingéniosité des conceptions nouvelles qui en découlaient. Husson en fit plusieurs extraits dans le *Répertoire de la Société de Médecine*, tandis que Dupuytren lui consacrait une analyse de soixante-dix pages dans le *Journal de Médecine*.

Et là classification de Bichat fut généralement acceptée. Grâce à son génie, la lumière se faisait brillante là où régnait l'ombre. « En France, écrit Henle, où Bichat propagea lui-même sa doctrine par l'enseignement, ses opinions ne tardèrent pas à jeter de profondes racines. Elles furent connues en Allemagne par la traduction que Plaff publia de l'*Anatomie générale;* mais elles ne commencèrent à y vivre que quand Walther les eut animées en quelque sorte de la philosophie qui régnait alors dans les contrées d'outre-Rhin. »

Les idées de Bichat servirent de base aux recherches qui furent entreprises de tous côtés et ne tardèrent pas ainsi à subir des modifications. On s'aperçut que parmi les vingt et un tissus qu'avait décrits Bichat, il n'y en avait que fort peu de simples et d'homogènes. On reconnut aussi que nombre d'entre eux étaient formés de parties douées de structure différente et de propriétés vitales également différentes.

Peu à peu la classification de Bichat se trouva démembrée et la tendance commune fut de la simplifier. Mais toutes ces tentatives demeurèrent infructueuses, car ce n'étaient ni les apparences extérieures, ni les



Page d'un manuscrit de Bichat.
(Bibliothèque de la Faculté de Médecine de Paris.)

réactions chimiques, ni même les fonctions physiologiques, qui pouvaient permettre d'établir une classification précise des tissus.

Au microscope était réservé de montrer leurs parties constituantes. Moins de dix ans après que l'anatomie générale eut été créée, conçue dans ses traits principaux, il deviendra, grâce aux lentilles achromatiques, inventées par Fraunhofer, le véritable instrument d'investigation de la nouvelle science.

L'étude des tissus, reprise par Mirbel, Treviranus, Raspail, Dutrochet, etc., pour en déterminer les éléments, fera d'incessants progrès jusqu'au jour où Schleiden (1838) et Schwann (1839) détermineront, l'un pour les végétaux, l'autre pour les animaux, la véritable signification morphologique de ce que Mirbel avait, en 1806, appelé cellules.

Avec la théorie cellulaire naît l'histologie proprement dite qui marque une véritable révolution dans le domaine des sciences biologiques. Mais cette révolution n'avait été possible que grâce aux conceptions géniales de Bichat qui avait ouvert et montré la route à suivre.

Maurice GENTY.

Napoléon vu par un médecin

Parmi les innombrables livres consacrés à Napoléon, il n'en est peut-être pas qui pénètre aussi profondément l'âme du sujet que celui que vient de publier le médecin général Brice sous le titre : *Le Secret de Napoléon* (Payot, édit.).

Quatre parties dans ce livre :

La première — *l'Etoile* — met en relief les particularités essentielles de son histoire.

La deuxième — *Lui* — expose sa psychologie évidente ou occulte et fixe la part de ses sujétions physiques.

La troisième — *Les influences* — détermine le rôle des actions extérieures.

La dernière — *Le rayonnement* — sert de conclusion.

Le chapitre consacré à l'*Enveloppe* — lisez la santé de Napoléon — serait à citer en entier. En voici seulement le début où le médecin général Brice pose le problème.

« Dans quelles proportions les défaillances organiques de Napoléon ont-elles influé sur sa destinée ?

Le problème mérite d'être posé.

A l'étudier, on découvre que jamais homme ne fut plus que lui sous la dépendance de son enveloppe. La courbe de sa réussite est rigoureusement la même que celle de sa santé. Constatation curieuse, Napoléon n'a cessé d'être un malade, mais il a été le malade qui, sans cependant l'ignorer, dédaigne l'infirmité de sa chair. Elle céda longtemps à ses exigences, jusqu'à ce que se manifestent d'abord les essais de révolte, puis une indocilité irrémédiable.

Il est délicat de se livrer au jeu qui consiste à établir sur les documents du passé des diagnostics précis, alors qu'on ne peut, dans bien des cas, définir les maladies qui frappent les vivants. Ce travail est d'autant plus hasardeux, qu'à diverses époques, les jugements médicaux comportent de singulières variations. La manière de voir et celle d'exposer ce qui a été vu sont propres à dérouter tout contrôle. On ne peut que se livrer à des hypothèses trop souvent inspirées des doctrines régnantes, ce qui veut dire essentiellement fugaces. Le meilleur exemple en est donné par les deux erreurs fondamentales qui ont cours sur la santé de Napoléon.

Il est classique d'affirmer qu'en maniant un écouvillon au siège de Toulon, il fut atteint d'une gale dont il ne se débarrassa jamais, et qu'il mourut à Sainte-Hélène du cancer de l'estomac, héréditaire dans la famille Bonaparte. Les historiens qui reproduisent de confiance ces légendes ignorent que la gale est une maladie parasitaire sans doute, mais qui ne se contracte que la nuit dans des draps ou des vêtements infectés par l'acare et que, malgré d'innombrables recherches, on n'est pas arrivé à démontrer la transmission héréditaire du cancer, *a fortiori* du cancer sous une forme localisée à l'estomac.

Napoléon a pu prendre la gale à Toulon. Elle régnait dans les armées révolutionnaires et impériales, où les troupiers l'appelaient la Charmante, en raison du repos à l'hôpital qu'elle leur procurait; mais, s'il l'avait gardée toute sa vie, son corps n'eût été, selon l'expression courante, qu'une plaie. Le fait est qu'il ne la transmit à personne. On savait d'ailleurs soigner la gale depuis l'invention par le chirurgien militaire Helmerich de la pommade soufrée qui porte encore son nom. Quant à la cause de la mort de Napoléon, elle a été récemment précisée par un médecin belge, le docteur de Mets, et par un médecin de l'armée coloniale, le colonel Abbatucci. Leurs arguments ruinent la thèse que les historiens se sont bornés à considérer comme un dogme.

La médecine historique ne doit pas être imaginaire ni ne doit s'abaisser à la reproduction de ragots scandaleux, ce qui revient à dire que, dans ce domaine, toute tentative de reconstruction n'a de valeur que si elle se base sur des constatations indiscutables.

Une des plus évidentes est l'aspect physique. En examinant les portraits de Napoléon au cours de sa vie, on est étonné de leurs contrastes. On dirait que

ces images se rapportent à deux hommes différents : le maigre général et l'empereur ventripotent.

Le maréchal Marmont donne la description de ce personnage double. « Le premier, maigre et sobre, d'une activité prodigieuse, insensible aux privations, comptant pour rien le bien-être et les jouissances matérielles, ne s'occupant que des succès de ses entreprises, prévoyant, prudent, excepté dans le moment où la passion l'emportait... » Le second, « gras et lourd, sensuel et occupé de ses aises jusqu'à en faire une affaire capitale, insouciant et craignant la fatigue, blasé sur tout, indifférent à tout, ne croyant à la vérité que lorsqu'elle se trouvait d'accord avec ses passions, ses intérêts et ses caprices..., négligeant dans la conduite de la guerre les plus simples règles de la prudence, comptant sur la fortune, sur ce qu'il appelait son étoile, c'est-à-dire sur une protection toute divine... Son esprit était toujours le même... mais plus de volonté, plus de résolution et une mobilité qui ressemblait à de la faiblesse... »

Le document est capital, encore qu'il paraisse poussé au noir dans sa deuxième partie. Marmont ne sait pas — ce qui est commun — se montrer impartial envers un bienfaiteur. Ses critiques prétendent servir d'excuse à sa félonie de 1814. Mais, à part une retouche nécessaire, le portrait de Napoléon le gras souligne comme il convient le contraste avec le chétif Bonaparte. »

. . . .

Et M. Brice trouve facilement dans le graphisme de Napoléon la représentation de sa destinée.

« Napoléon a tracé lui-même inconsciemment les documents les plus significatifs. Il n'est pas besoin d'être graphologue pour apprécier les aveux de son écriture. Les autographes de Bonaparte semblent provenir d'une autre main que ceux de l'Empereur. Les lettres du début témoignent d'une application difficile. Elles font pressentir une prochaine révolte. Leur difformité s'accentue progressivement jusqu'à les rendre illisibles. Elles se soudent entre elles et se réduisent à des traits onduleux analogues à ceux que dessine un appareil enregistreur. Cette sténographie instinctive est l'indice du désaccord entre le cerveau et la main. Il est trop actif pour cette paresseuse qui s'essouffle à le suivre. En vain la presse-t-il de se hâter, elle ne peut répondre que par des efforts convulsifs. Napoléon l'expliquait lui-même à Gourgaud : « Je ne puis pas bien écrire parce que je suis dans deux courants, l'un des idées, l'autre de la main. Les idées vont le plus vite, alors adieu les caractères ! Je ne puis que dicter et c'est



Napoléon au Théâtre de Saint-Cloud le 23 Avril 1812
(D'après Lacour-Gayet : Napoléon, Hachette, édit.)

1792 — 1795 — Milan 1796
Egypte 1798 — 1804 — Austerlitz 1805
Berlin 1806 — Tilsit 1807 — Madrid 1808
Schœnbrunn 1809 — Dresde 1813 — 14 Juillet 1815
Erfurt 1813 — Fontainebleau 1814 — Ile d'Elbe 1814 — Longwood 1816

Seize signatures ou paraphes de Napoléon, de 1792 à 1816
(D'après Lacour-Gayet : Napoléon, Hachette, édit.)

commode comme si l'on était en état de conversation. » Son impatience l'empêchait de s'astreindre aux règles de l'orthographe. Il tronquait les mots à plaisir; sa parole même ne les épargnait pas. La comtesse de Montholon rapporte qu'il ne cessait de confondre certains noms propres; il disait par exemple « Silla » au lieu de « Cinna » ce qui ne manquait jamais de l'étonner.

Les variations de la signature de Napoléon au cours de sa vie dévoilent son état de santé morale. Dès l'Italie, elle présente des angles aigus comme des poignards; ils inscrivent les secousses d'une âme véhémente. Celle de 1799 est si impétueuse qu'elle fait penser à des ruades. Les courbes qui réapparaissent en 1804 indiquent la réussite et annoncent l'embonpoint; mais le paraphe où s'écrase la plume affirme une volonté souveraine. La signature de 1805 comporte une majuscule orgueilleusement démesurée. Elle monte, alors que celle de 1808 tend à descendre. L'époque d'irritation se signale par des traits de plus en plus désordonnés. La signature de Moscou est réduite à deux lettres, le N et le P, dont la forme a toujours été caractéristique, mais les dimensions de cette dernière dépassent celles de la majuscule. Celle qui suit la défaite de Leipzig est une explosion, des traits en tous sens et des éclaboussures. A Fontainebleau, sur l'acte d'abdication, il n'y a plus qu'un N affaissé sur un paraphe horizontal. Le coup de griffe de l'aigle mourant à Sainte-Hélène représente l'écrasement d'un zigzag: c'est l'image graphique de la chute.

IMPRIMERIE DE COMPIÈGNE (OISE)

13e Année. - N° 8 1936

LE PROGRÈS MÉDICAL

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ

Paraissant douze fois par an

41, Rue des Écoles — PARIS

Les Belles Pages Médicales

Jean-Dominique LARREY
Écrivain

Les *Mémoires* et la *Clinique chirurgicale* de Larrey, écrit Delorme, « devraient être le *vade-mecum* des chirurgiens d'armée... ils constituent un véritable traité de chirurgie de guerre et le plus précieux document que nous possédions » sur cette chirurgie. Ce jugement est formulé soixante-seize ans ans après la publication des trois premiers volumes des Mémoires. La longueur du temps qui s'écoule entre le moment où le livre est imprimé et l'époque où on le juge définitivement est, il est vrai, moins importante à considérer que les événements mêmes d'où est née l'expérience de l'auteur. « Espérant jouir du repos que vingt années d'une guerre très active devaient nous assurer, écrit Larrey, je formai le dessein de rassembler les notes du journal de mes campagnes, pour les livrer à l'impression, et rendre, par ce moyen, mes travaux profitables aux jeunes officiers de santé militaires ». Il a terminé à peine son programme, à la fin de 1811, et déjà il se prépare à prendre part à une nouvelle expédition lointaine; c'est en 1817 que le quatrième volume des *Mémoires* est en état de paraître; puis, les souvenirs s'interrompent de nouveau, et, en 1841, seulement, un an avant sa mort, Larrey évoque son rôle au cours des dernières tentatives napoléoniennes, dans un livre intitulé *Relation médicale de campagnes et voyages.* Entre temps, ont paru: un *Recueil de mémoires de chirurgie* (1821), et la *Clinique chirurgicale,* dont la publication, en cinq volumes, s'étage de 1829 à 1836. Comme il a jugé nécessaire, dans ses premiers ouvrages, de donner « tantôt l'esquisse rapide des principaux événements militaires..., tantôt la description succincte des lieux les plus remarquables où son devoir l'a conduit », entremêlant dans son exposé les faits relatifs à son action personnelle, ceux auxquels il est subordonné, et « quelques objets intéressant l'histoire naturelle, la constitution physique des habitants des contrées » où il se trouve transporté, les « maladies endémiques au climat » et « les moyens d'hygiène qu'il convenait de mettre en usage », il cède, dans sa deuxième entreprise, « au besoin de faire connaitre aux jeunes chirurgiens qui suivent ses leçons de clinique, et surtout à son fils, qui entre dans la carrière de la médecine, le grand nombre de faits qu'il a observés et recueillis sur la chirurgie militaire pendant ses quarante années de service », et vingt-six campagnes. Il ne saurait être question de dresser ici le bilan de ce gigantesque labeur; Larrey a pris soin de le résumer dans l'introduction du premier livre de la *Clinique,* et de marquer, à propos de chaque question traitée, les progrès qui sont dus à son génie. Ses ouvrages amplifient et replacent dans le temps ses publications scientifiques, jetées, jusque-là, à la volée; ils les réunissent en un tout, que de rares années de travail méditatif lui ont à peine laissé le temps de classer. Rochard ne semble pas avoir raison quand il estime que « tous les écrits de Larrey portent la marque de productions improvisées sous la tente, à la lueur du bivouac ». Les notes prises au jour le jour ne constituent que l'état provisoire des œuvres qu'il a eu le désir d'édifier, en plein orgueil de jeunesse. Son plan a été exécuté, ses observations ont été rassemblées. Peut-on reprocher à Larrey de ne pas faire étalage d'érudition, alors qu'il déclare avec tant de sagesse qu'il s'en tient à ce qu'il a vu, et que, de propos délibéré, il renonce à alour-



Cliché Ciba.

LARREY, par Girodet (Gravure de Pollet)

dir les riches matériaux qu'il a accumulés, du poids des connaissances générales et classiques, que ses lecteurs n'ignorent pas plus que lui-même? Et son credo paraît inattaquable quand il le précise en ces termes, qui prévoient et réduisent à néant certains reproches:

« Les réflexions relatives à chacune des maladies que j'ai décrites sont étayées d'une série d'observations, recueillies avec exactitude et avec soin. Quant aux théories, qui précèdent ou accompagnent ces observations, je les abandonne à la critique, parce que je suis persuadé que, de quelque nature qu'elle soit, elle servira toujours aux progrès de la science. »

Triaire juge ainsi Larrey écrivain: « Dominique rapporte les faits en termes brefs et incisifs qui rappellent son autoritaire tempérament. » Aussi va-t-il droit au but, maniant la plume avec autant de dextérité qu'un instrument tranchant. L'exemple qui s'impose doit être fourni par ses nombreux écrits sur l'amputation, dont il se plaît à rappeler que son collègue Dufouard, du Val-de-Grâce (1), la définit « l'œuvre la plus philosophique de toutes les sciences humaines ». Larrey précise, d'un style alerte et vif, les indications et les procédés opératoires. La méthode d'opération « sur le champ » lui a permis de sauver 75 % de ses blessés, contre 10 % de guérisons que donne le procédé des chirurgiens qui n'ont point fait de progrès depuis la bataille de Fontenoy. Elle « doit avoir pour résultat la section perpendiculaire (d'un membre)... La peau doit être coupée à une certaine distance au-dessous de la ligne où l'on doit diviser la couche superficielle des muscles libres; les artères du membre doivent être comprises autant que possible dans la section des muscles libres ou superficiels pour qu'elles soient accessibles à la ligature. » L'opération se déroule en plusieurs temps, mais le manuel opératoire peut être aussi prompt que si elle était pratiquée en un seul... Quatre incisions, réunies par leurs angles, suffisent pour couper la peau du pourtour du membre, et l'on en favorise la rétraction par la section perpendiculaire des fibres celluleuses qui la retiennent aux parties subjacentes. ...Pour séparer un membre à l'une de ses articulations, ...tailler deux lambeaux... en conservant une quantité de peau suffisante pour que les bords puissent s'en réunir directement à l'époque de la cicatrice, et leur donner une telle forme que, lorsqu'on les met en contact, la plaie du moignon présente le même résultat que si elle avait été faite par une coupe circulaire. » La ligature des artères « doit être immédiate et exécutée avec des pinces à disséquer à branches un peu longues et à pointes mousses carrées pour pouvoir embrasser avec force et sans le déchirer, l'extrémité du vaisseau ». On doit se servir de cordonnet de fil, ciré à plat, simple, double ou triple, ne faire qu'un seul nœud, rarement deux pour les gros vaisseaux, et couper les ligatures « réunies à l'angle le plus déclive de la plaie ». En faisant ces ligatures, on évitera les cordons nerveux qui accompagnent les principales artères, mais les veines seront comprises dans la ligature des artères qu'elles accompagnent.

(1) Professeur de jurisprudence chirurgicale. Voir l'ouvrage de Delorme.

Autre sujet de prédilection, la gangrène sèche ou de congélation, qu'il a étudiée en Amérique septentrionale, à l'armée des Pyrénées Orientales, en Hollande, et surtout dans « la terrible campagne de Russie en 1812 ».

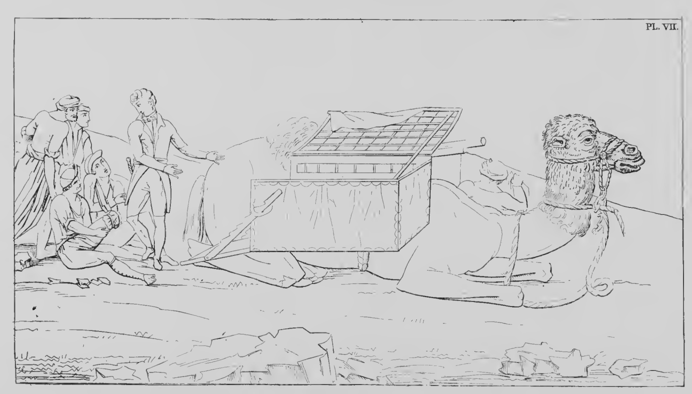
Il observe que la gangrène...

« ...ne s'est déclarée qu'au moment où la température s'est élevée tout à coup d'un degré très bas à plusieurs degrés au-dessus de zéro, ou lorsque les soldats, engourdis par le froid, passaient dans un foyer de chaleur artificielle. Je pense même, qu'à moins d'une inaction complète des individus soumis pendant longtemps aux influences du froid jusqu'à l'asphyxie, et à moins qu'une seconde cause sédative ou narcotique n'agisse intérieurement et de concert, telle que l'ivresse, je pense, dis-je, que la gangrène ne peut se déclarer et se manifester sur aucune partie du corps pendant la durée du froid. »

Des preuves, il en trouve dans ces faits que les voyageurs qui traversent les hautes montagnes pendant les froids les plus rigoureux, ne sont pas atteints de gangrène toutes les fois que la température ne change pas, et que « les Russes, les Polonais choisissent l'époque la plus constante des frimas pour entreprendre avec leurs traîneaux les longues et pénibles caravanes de la Sibérie ». Le traitement précoce dérive de ces prémices. Il consiste « à éviter l'application brusque et subite de calorique ou de tout foyer de chaleur. On lui substituera les frictions de neige et de glace fondue, ou de gros vin rouge, de vinaigre, d'eau-de-vie camphrée refroidie dans de l'eau de puits; ...on facilitera la chute ou l'évulsion des parties molles qui sont désorganisées... et il y aura « avantage à retrancher la portion de membre nécrosée, après toutefois que la gangrène est cernée et bien limitée par la ligne inflammatoire... Ne pas trop différer l'amputation, parce que les malades s'affaiblissent et finissent par périr ». ...On soutiendra les forces; on combattra les affections fébriles, s'il en existe.

Ses fonctions multiples l'obligent à faire face à une foule de circonstances qui ne le détournent qu'en apparence de sa spécialisation. L'hygiéniste se manifeste dans des relations d'épidémie de peste, de fièvre jaune, de rage, de lèpre, de tétanos, de « l'ataxie soporeuse », de scorbut, de la plique, de la colique de Madrid, de charbon, de diverses épizooties; à l'oculiste revient le soin d'établir la synthèse de l'ophtalmie endémique d'Egypte; elle va de pair avec l'étude de la cataracte traumatique, et la thérapeutique des fistules lacrymales; le psychiatre se distingue par sa conception de la nostalgie avec ses trois périodes d'exaltation des souvenirs, de désordres organiques, de désespoir et de marasme; le neurologue s'affirme disciple éclairé de Gall, et, à ce titre, reconnaît que les paralysies consécutives aux plaies ou aux compressions cérébrales « s'observent du côté opposé à la lésion ou à la compression en raison de l'entrecroisement des fibres de cette partie de l'encéphale ».

L'observateur, l'opérateur dominent l'écrivain. Dans le développement des *Mémoires* et de la *Clinique* il ne faut chercher que science et logique. Ces œuvres ne se jugent pas par leur intérêt littéraire. Une petite phrase comme celle-ci, tirée de la Campagne de Saxe et de Prusse: « Quelques blessures graves exigèrent de grandes opéra-



« Je fis construire cent paniers, deux par chameau, disposés en forme de berceau, que l'animal portait de chaque côté de sa bosse, suspendus par des courroies élastiques. » — (*Mémoires,* tome I.)

tions qui furent généralement suivies de succès parce qu'elles furent faites dans les premières vingt-quatre heures », mérite d'être gravée sur le socle d'une statue, parce qu'elle illustre une doctrine dont le souvenir, au cours des guerres ultérieures, s'est trop longtemps égaré.

Dans le même esprit, le contact permanent avec les blessures lui inspire cette phrase lapidaire:

> « Ainsi que la foudre céleste, les instruments de guerre ont leurs prodiges; ils blessent les parties du corps, et ouvrent, dans leur épaisseur, des plaies dont il n'est pas toujours possible de mesurer la profondeur, ne fût-ce qu'à cause des détours que les projectiles sont forcés de suivre dans leur marche à travers des tissus vivants et plus ou moins élastiques. »

On a contesté l'élégance de son style, sans prendre garde qu'écrire sans fioritures est déjà une élégance. Mais aussi, quand on cesse de s'arrêter, dans les livres de Larrey, devant la masse des faits militaires, médicaux ou chirurgicaux, pour découvrir le styliste, on trouve un écrivain heureux dans le choix de ses expressions, dans le rythme de ses phrases, dans la notation de ses impressions. Peut-être cette sensibilité artistique — ou humaine — a-t-elle été refoulée souvent par la froide raison; mais il nous suffit qu'elle soit certaine et qu'elle s'atteste par des exemples probants. C'est sous l'empire de ce don qu'il décrit Trieste, « ville neuve, favorablement située sur le revers d'une colline, qui s'étend en demi-cercle sur les bords du golfe où le port est construit », Mantoue, où la retraite de Virgile lui apparait, « grotte ombragée par des lauriers-roses, des saules pleureurs, et tapissée de vigne sauvage; un ruisseau limpide qui serpente », Venise, où, tel un peintre impressionniste, il a la sensation que:

> « Au premier coup d'œil l'illusion est assez grande pour qu'on se persuade que les clochers et les tours de la ville sont autant de vaisseaux de ligne qui, rapprochés les uns des autres, présentent à travers les vapeurs aqueuses de l'Adriatique, l'aspect d'une flotte nombreuse. »

Vu du Kremlin, Moscou, dont l'incendie lui inspire une relation saisissante, à ses pieds « se dessine sous la forme d'une étoile à quatre branches bifurquées ». Et, du temps où il secourut des noyés à Toulon, il disait éprouver « le ravissement de Pygmalion quand il sentit le marbre s'animer sous ses doigts ».

Un frisson d'héroïsme, propre à émouvoir les cœurs les plus endurcis, passe à travers ses observations, jonchées de blessures graves. Bien que la foule anonyme des soldats à ses yeux, révèle autant de stoïcisme, Larrey a pu évaluer à 156 le nombre des officiers supérieurs auxquels il a porté secours « sur les lieux mêmes où ils ont été atteints par le fer et le feu de l'ennemi », et il a donné, sur les circonstances, les blessures, les interventions, des récits succincts ou détaillés, où il tient le premier rôle.

Parfois, malgré son énergie légendaire, il s'attendrit, hésite, demande conseil, reprend courage, et opère alors, avec un merveilleux sang-froid, sous le contrôle du chronomètre. D'autres fois, il n'est plus que le technicien; c'est ainsi qu'il confond, dans le même intérêt, l'embaumement

du cœur de Kléber, et la description des lésions déterminées par le supplice du pal sur le corps de l'assassin; et que, traversant les déserts de Libye, oublieux des souffrances qu'il endure et que Napoléon lui rappellera un jour, le narrateur s'attache surtout à exposer la manière dont meurent les guerriers, excédés par le mirage, et torturés par la soif. Les dons de l'écrivain et de l'homme d'action s'unissent pour bannir tout détail inutile, pour donner aux récits, sous une allure sobre, les développements que l'auteur entend poursuivre jusqu'à épuisement de ses constatations, de ses déductions et de ses souvenirs. Comme celle d'Ambroise Paré, son œuvre représente une somme énorme de notions tirées d'une expérience sans rivale, et approfondit une infinité de sujets qu'elle retouche, complète et fixe. On ne saurait trop rapprocher ces deux grandes figures. La distance qui les sépare s'abolit; aucun nom de même envergure ne prend rang dans l'intervalle; et le continuateur de l'autodidacte qui, de son expérience, tira *La manière de traicter les playes tôt par hacquebuzes et par flèches* se trouve être l'auteur des *Mémoires* et de la *Clinique chirurgicale*, qui avait juré de prendre pour exemple le « père de la chirurgie française », et qui, par son effort, est devenu son fils le plus illustre. Le respect qu'il a pour l'ancêtre se dévoile en ces quelques lignes où il raconte le pèlerinage qu'il fit à Laval, en avril 1788, alors qu'il se rendait à pied de Paris à Brest. En entrant dans la maison natale d'Ambroise Paré, écrit-il,

« Je fus saisi d'un sentiment de vénération tel que, m'abandonnant à une douce illusion, je crus que j'allais voir paraître à nos yeux ce grand homme, lorsque tout à coup la présence des propriétaires de la maison (c'étaient des tisserands) venus à notre rencontre pour nous montrer la chambre qu'il avait occupée, détruisit le prestige qui abusait mon imagination. »

Cette admiration, cette haute estime qu'il devait garder toute sa vie, impriment à l'esprit de Dominique Larrey sa marque, et, en plusieurs points, la ressemblance des deux existences, des deux œuvres s'en ressent, si bien que, comme Ambroise Paré [1], Larrey aurait pu conclure :

« Mais arrière, envieux, car éternellement
On verra, malgré vous, ce mien ouvrage vivre. »

Notes biographiques

La vie de Jean-Dominique Larrey est une épopée qui, pour être racontée, n'a eu nul besoin d'un poète ou d'un romancier. Il a suffi, à l'admirable historien Triaire, d'étudier les faits et gestes de son héros, de les coordonner avec les évènements historiques auxquels il fut étroitement mêlé, pour construire l'un des plus beaux monuments de l'histoire de la chirurgie et de la médecine, plus définitif qu'un poème. Nous prions qu'on se reporte à cet ouvrage pour ce qui concerne l'existence; pour l'œuvre, le chapitre que lui a consacré Delorme est des plus évocateurs et des plus complets; le tribut d'admiration qu'on doit à Larrey sortira fortifié de cette double lecture. Fils de modestes propriétaires, il naît à Beaudéan (Hautes-Pyrénées), le 8 juillet 1766 (on prétend parfois 1768). Très tôt orphelin de père, il se sent attiré à Toulouse par son oncle Alexis Larrey, professeur de chirurgie, et, à 14 ans, va se placer sous sa tutelle. Il n'a que 15 ans quand il est nommé sous-aide d'anatomie, 19 ans, quand il fait ses premières leçons publiques, 20 ans, quand les fonctions d'aide-major de l'hôpital Saint-Joseph de la Grave lui sont dévolues. A 21 ans, après sa thèse (sur la *Carie des os*), il se rend à pied à Paris, et va suivre l'enseignement de Louis et de Desault. Un concours de plus et le voilà chirurgien des vaisseaux du Roi, embarqué à destination de Terre-Neuve; l'expédition est de courte durée; au retour, en 1788, il se replace sous l'autorité de Desault et, les circonstances aidant, soigne, pour la première fois, sous la Révolution, les blessures de guerre.

Après un passage à l'Hôtel Royal des Invalides, la conquête du grade de chirurgien-major du district Saint-André des Arts, la vie nomade le reprend pour une vingtaine d'années; les campagnes où il va jouer un rôle de premier plan se succèdent: en 1792 à l'armée du Rhin, puis au Palatinat, il conçoit la création des ambulances volantes dont il expose le fonctionnement, en 1794, au Conseil de santé et à la Convention; chirurgien de la 14e Armée, il part pour Toulon, Nice, y déploie ses facultés d'organisateur, d'enseigneur, de chirurgien. Le succès l'oblige à diriger le service chirurgical de l'armée de Catalogne, puis la magnifique carrière se poursuit avec Bonaparte, en Italie, en Egypte et en Syrie. De 1802 à 1803 il assure, à Paris, le service de l'hôpital de la garde consulaire, puis prend part aux campagnes d'Autriche, de Prusse, de Pologne, d'Espagne et de France. Pendant un nouveau séjour à Paris, de 1809 à 1812, il rédige et publie ses mémoires; cette publication est à peine assurée que la campagne de Russie l'enlève à sa famille et à ses travaux, en tant que chirurgien en chef de la Grande Armée. Fidèle à Napoléon Ier dans ses victoires comme dans ses revers, il rejoint l'Empereur à Waterloo, où l'attendait la plus dure épreuve de sa vie. Après avoir ébloui Wellington par sa vaillance, il tombe aux mains des Allemands; blessé, dépouillé de ses armes, de ses bijoux, quasi-nu, il est sur le point d'être fusillé quand le médecin allemand, chargé de lui poser le bandeau sur les yeux, le reconnaît, rend compte de sa découverte à Blücher dont Larrey avait sauvé le fils pendant la campagne d'Autriche. Libéré, il se repose à Louvain, rentre en France, y subit la disgrâce, qui l'entraîne dans la gêne matérielle. Il ne perd pas courage et lutte. Il est nommé à l'Académie Royale de Médecine, lors de sa fondation; il succède à Pelletan, en 1825, à l'Institut. Il se rend en Angleterre pour étudier les procédés chirurgicaux de ses confrères anglo-saxons, en Belgique, pour organiser le service de santé, à Marseille pour combattre le choléra. Sa place au Conseil de santé lui est restituée après 1830; il prend, à la même époque le poste de chirurgien en chef des Invalides, et le garde jusqu'en 1838, date de sa mise à la retraite qui ne fut pas sans surprise. La vieillesse arrive. Malgré ses 76 ans, il est

(1) Dédicace de ses œuvres à Henri III.

nommé, en 1842, sur sa demande, inspecteur des hôpitaux d'Algérie; il part, mais ses forces le trahissent. Son fils Hippolyte, qui l'accompagne, décide de le ramener; atteint, à Toulon, de pneumonie, il ne s'avoue pas vaincu; dans un dernier effort, il tente de gagner Paris où la santé de sa femme s'est altérée; mais, à peine arrivé à Lyon, il meurt, le 25 juillet 1842; trois jours auparavant, Madame Larrey, née Le Rouex de Laville, s'était éteinte.

PRINCIPAUX OUVRAGES DE LARREY

Mémoire sur les amputations des membres à la suite des coups de feu. Paris, 1803 (an XI).

Mémoires de médecine et de chirurgie et campagnes militaires. Paris, 1812-1817 (4 volumes).

Recueil de mémoires de chirurgie. Paris, 1821.

Clinique chirurgicale exercée particulièrement dans les camps et les hôpitaux militaires, 1792-1826. Paris, 1829, 1832, 1836 (5 volumes).

Relation médicale de campagnes et voyages de 1815 *à* 1840. Paris, 1841.

Sur LARREY, consulter :

J. ROCHARD: *Histoire de la chirurgie française au* XIX[e] *siècle.* Paris, 1875.

Paul TRIAIRE: *Dominique Larrey* et les campagnes de la Révolution et de l'Empire. Tours, Alfred Mame et fils, 1902.

— *Napoléon et Larrey.* Tours, Mame, 1902.

E. DELORME: *Traité de chirurgie de guerre,* tome I. Alcan, 1888.

DE FOURMESTRAUX: *Histoire de la chirurgie française* (1790-1920). Paris, Masson, 1934.

P. BUSQUET: *Les biographies médicales,* 1929, n[os] 5 et 6. J.-B. Baillière. — Contient la liste des études sur Larrey de Agnew, Ambert, Bryan, Baudens, Bégin, Caharet, Depaul, Dubois (d'Amiens), Gasté, Lartigue, Laval, Michel-Lévy, Palois, Pariset, Saint-Amour, Réveillé-Parise.

BARBILLION: *Etudes critiques d'histoire de la médecine.* J.-B. Baillière, 1930 (Larrey: l'ophtalmie épidémique d'Egypte).

Le Progrès Médical, supplément illustré n° 1, 1930 J.-D. Larrey, quelques documents inédits

D[r] P. ASTRUC.

QUELQUES PAGES DE LARREY

MURAT BLESSÉ A ABOUKIR [1]

(*Clinique chirurgicale,* tome II, 1829)

Le général Murat (devenu roi de Naples) reçut, à la bataille d'Aboukir (année 1799) un coup de balle qui traversa de part en part le grand diamètre du cou, d'un angle de la mâchoire à l'autre. Pendant son trajet, qui eut lieu au moment même où le général donnait les derniers ordres de cavalerie, pour achever la défaite des ennemis, le projectile échancra une grande portion de la base de la langue et coupa la moitié flottante de l'épiglotte, qui se trouvait alors relevée et appuyée sur cette partie.

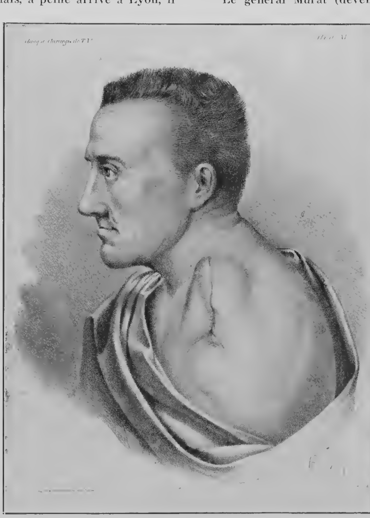


Planche extraite de l'atlas de la *Clinique chirurgicale.*

Ayant été blessé très près de moi, je fus à portée de lui administrer mes secours immédiatement après l'accident. Un des premiers phénomènes que j'observai fut l'expectoration de cette portion du cartilage épiglottique, qui se fit après quelques efforts et quelques menaces de suffocation; une assez grande quantité de sang écumant sortit également. Pendant quelques jours ensuite, le général, d'ailleurs tourmenté par une toux opiniâtre et douloureuse, fut privé de la voix, de toute espèce de prononciation, et ne pouvait se faire comprendre que par signes ou par écrit.

Après avoir débridé l'entrée et la sortie de la balle avec

---

(1) Le plus récent historien de Murat, M. Marcel Dupont (Figures du passé: *Murat,* Hachette, éd.) décrit ainsi l'événement: « Il (Murat) parvient au centre du camp où se dresse la tente du commandant en chef Seid Mustapha Pacha et autour de laquelle se dressent ses derniers fidèles. En quelques secondes, ceux-ci sont dispersés à coups de sabre, et Murat voit se dresser devant lui, sortant de sa tente, les pistolets en main, le chef suprême de l'armée turque. « Rends-toi! » lui crie-t-il. Le vieillard répond par un coup de pistolet qui atteint Murat à la mâchoire inférieure; mais il n'a pas le temps de tirer un second coup; d'un coup de sabre, Murat lui tranche les doigts de la main droite... »

les précautions convenables pour ne point léser d'organes essentiels, avoir rapproché et fixé en contact les bords des plaies, au moyen de linges fenêtrés, enduits de substances gommeuses, je m'empressai de passer une sonde de gomme élastique d'un gros calibre dans l'œsophage, pour lui faire avaler les aliments liquides et les boissons rafraîchissantes dont il avait un pressant besoin. Néanmoins, pendant tout le temps que la glotte fut privée de sa soupape, cet officier général n'exécutait pas moins toutes les fonctions de la locomotion avec autant de facilité qu'auparavant, et il n'éprouvait d'autre gêne que de ne pouvoir articuler les sons, et avaler qu'avec le secours de la sonde œsophagienne.

Les escarres de la langue se détachérent, et la cicatrisation des plaies, que leur chute laissa à découvert, se fit alors promptement. Dés ce moment, l'épiglotte qui, dans sa forme, avait probablement éprouvé quelques modifications, de concert sans doute avec le développement des cartilages arythénoïdes, referma de nouveau l'ouverture du larynx, et permit au malade, passé le 19e jour de sa blessure, de pouvoir avaler avec assez de facilité les aliments solides, en ayant la précaution de composer préalablement de ces aliments ramollis, des espéces de bols. Pendant quelques semaines encore, il fut obligé de se nourrir de cette manière. Le voix et la parole se rétablirent aussi graduellement, mais sans avoir toutefois jamais repris leur force primitive. Enfin ce général était en voie de guérison lors de son embarquement à Alexandrie pour retourner en France avec le général en chef, où il arriva en parfaite santé (1).

LA BATAILLE D'ESLINGEN

MORT DE LANNES (2)

(*Campagne d'Autriche,* tome III)

...On avait choisi pour le passage les points où le Danube se divise en plusieurs branches et forme autant d'îles, dont une, celle de Lobau, est d'une assez grande étendue. A l'époque du 20 au 21 mai, la garde impériale et plusieurs corps de l'armée étaient entrés dans cette île. On jeta précipitamment des ponts sur les derniers bras du Danube, et l'on attaqua aussitôt les lignes avancées de l'ennemi. Ce combat ne fut point décisif. Nos divisions restèrent sur la terre ferme et protégérent, le lendemain matin 22, le passage de la garde et des autres corps qui avaient pu parvenir dans l'île; car la moitié de l'armée avait été arrêtée sur l'autre rive, par suite de la rupture imprévue des premiers ponts. Néanmoins une attaque générale eut lieu, et il en résulta la terrible bataille d'Eslingen, à laquelle l'infanterie de la garde eut la plus grande part, et où elle montra tant de valeur et d'intrépidité. Cette bataille n'eut pas également de résultat décisif. On rentra, pendant la nuit du 22 au 23 dans l'île de Lobau. Le passage fut difficile à cause de la fragilité et du petit nombre des ponts établis sur le dernier bras du fleuve. J'avais formé ma première ambulance à l'entrée de la petite forêt que l'on trouve sur la rive gauche; nous y opérâmes tous les blessés graves de la garde et de l'armée. Ceux qui n'avaient reçu que des blessures légéres, et ceux dont le transport était facile passérent au fur et à mesure dans l'île où d'autres ambulances étaient établies.

C'est à une trés courte distance de ce poste extrêmement périlleux que S. E. le maréchal duc de Montebello fut frappé mortellement: il était à pied, revenant du champ de bataille au quartier impérial. Un boulet de gros calibre, aprés avoir fait un premier ricochet dans le fort de sa course, rencontra le genou gauche du maréchal, le traversa dans son épaisseur, et, changeant de direction, sans perdre de sa force, effleura la cuisse droite, dont il coupa les téguments et une portion du muscle vaste interne, au lieu le plus saillant, et très prés de l'articulation du genou, laquelle, fort heureusement, n'avait pas été entamée. Le duc fut renversé sur le coup, en éprouvant une violente commotion au cerveau, et un très grand ébranlement dans tous les organes.

La nouvelle de cet accident m'étant aussitôt parvenue, je me rendis précipitamment au lieu même où le maréchal avait reçu sa blessure, et je le fis transporter á mon ambulance. Il avait le visage coloré, les lèvres pâles, les yeux tristes, larmoyants, la voix faible, et son pouls était à peine sensible. Ses facultés morales étaient dérangées au point qu'il ne connaissait pas son danger. J'étais réduit à l'impossibilité de fonder une espérance certaine sur les secours de mon art, et cependant je ne pouvais, dans un cas aussi grave, dans une conjoncture aussi importante, abandonner le blessé aux seules ressources de la nature. Comment résister aussi à l'impression vive et sensible que la position déjà presque désespérée de ce grand capitaine produisait particuliérement sur moi qui étais honoré de son amitié, et qui avais eu le bonheur de lui porter des secours efficaces pour d'autres blessures qu'il avait reçues en Syrie et en Egypte (1) ?

J'avoue que ce fut une des circonstances les plus difficiles de ma vie: mais je recueillis toutes mes forces, et je réclamai l'assistance de plusieurs chirurgiens-majors expérimentés. Nous examinâmes d'abord avec le plus grand soin les deux blessures, celle de la cuisse droite fut pansée la première avec un appareil fort simple, parce qu'elle ne nous offrit aucun accident grave. Celle du genou gauche était effrayante par le fracas des os, la déchirure des ligaments, la rupture des tendons et de l'artère poplitée. Tous mes camarades reconnaissaient la nécessité

(1) Même récit, très écourté, in *Mémoires de chirurgie militaire,* tome II, 1812. La version de 1829 est préférable.

(2) Voir: L'odyssée des restes du maréchat Lannes, *Progrès Médical,* supplément illustré n° 8, 1930.

(1) Plaie de la jambe (?) à Aboukir, plaie de la face à la Courtine (toutes deux par balle). — En Espagne, chute de cheval, état de choc très accentué (*Campagnes,* tome III, pp. 243-246).

de faire sur-le-champ l'amputation de ce membre; mais personne n'aurait osé l'entreprendre à cause du peu d'espérance de succès que présentait cette opération, et d'aprés l'état de stupeur et de prostration extrême oú était le blessé. Cependant, encouragé par plusieurs exemples de réussite, dans des cas analogues, éclairé par une lueur d'espérance et soutenu par le désir formel que manifestait le malade de subir l'opération, je me déterminai à la faire: elle fut pratiquée en moins de deux minutes, et le maréchal donna très peu de signes de douleur.

J'appliquai l'appareil usité; et, aprés avoir conduit M. le Duc jusqu'à l'île de Lobau, où l'Empereur le rencontra, je le confiai aux soins du chirurgien-major M. Paulet. Ce ne fut pas sans regret que je quittai cet illustre guerrier; mais j'étais seul des inspecteurs généraux aux ambulances du champ de bataille, et un très grand nombre de blessés attendaient des secours, dans la grande île, où ils avaient été successivement transportés et réunis...

Aprés avoir organisé mon service (1), je m'empressai d'aller visiter S. E. le duc de Montebello, qu'on avait placé dans la maison d'un brasseur à Ebersdorf; il occupait une chambre fort petite, répondant d'un côté à la brasserie, et de l'autre, á une cour humide et assez malsaine. La saison était variable et trés orageuse. Je trouvai M. le Duc extrêmement faible, dans une tristesse profonde et avec la pâleur de la mort. Ses idées étaient incohérentes et sa voix entrecoupée; il se plaignait d'une pesanteur de la tête; il était inquiet, éprouvait de l'oppression et poussait de fréquents soupirs; il ne pouvait supporter le poids des couvertures de son lit, quoiqu'elles fussent très légéres. Jusqu'alors, il avait fait usage de boissons á la glace et acidulées. Ma présence parut lui faire une douce impression. La température avait baissé tout à coup à cause du passage momentané des vents, du sud au nord, et par l'effet des pluies d'orage qui avaient eu lieu la veille. Je proposai en conséquence aux médecins qui l'avaient soigné en mon absence de le couvrir de flanelle, de lui donner fréquemment du bon bouillon, du bon vin, et de supprimer les boissons glaciales. Ses forces se ranimérent un peu, et son sommeil fut plus calme. Le lendemain, les plaies furent pansées á fond pour la première fois: les appareils étaient imbibés d'une sérosité purulente; la plaie du moignon avait un aspect favorable, et celle de la cuisse droite ne laissait entrevoir aucun accident; une partie de ses bords était déjá recollée. Nous couvrîmes les premiers plumasseaux d'un digestif [1] simple et nous imbibâmes les compresses de vin chaud sucré. Les premières vingt-quatre heures se passèrent assez bien. Je me faisais même illusion, et j'espérais, contre l'opinion malheureusement bien fondée de mes collègues, voir arriver la guérison. Mais dans la nuit du sixième au septiéme jour de l'accident, il se manifesta un accés de fiévre pernicieuse qui fut d'abord reconnu par M. le docteur Lanfranc, médecin de S.M. Nous nous réunîmes en consultation, MM. les docteurs Yvan, Lanfranc, Paulet et moi.

Il fut convenu qu'on administrerait le quinquina á forte dose, et qu'on y ajouterait l'éther sulfurique; ces moyens furent mis en usage et modifiés selon les circonstances. Un deuxiéme accés, moins effrayant cependant que le premier, se déclara douze heures aprés; un troisième se montra dans la journée, avec délire, et fut suivi de la prostration presque absolue des forces vitales. Le danger devenait de plus en plus imminent. Les plaies néanmoins n'offraient aucun symptôme gangréneux; seulement, la suppuration en était considérablement diminuée.

Sa Majesté, informée du danger oú était son brave lieutenant général, vint le visiter sur son lit de douleur.

Clinique Chirurgicale T. V. — Planche XIV.

Planche extraite de l'atlas de la *Clinique chirurgicale.*

(1) Le quatrième jour après la blessure, à Ebersdorf.

(1) Mélange de térébenthine, d'huile rosat et de jaunes d'œufs.

M. le docteur Franck, de Vienne, médecin justement célèbre, fut appelé en consultation: il donna son approbation au traitement mis en usage, et voulut rester avec nous auprès du malade, dont les forces déclinaient progressivement. Enfin le maréchal entra dans un délire complet, qui fut de courte durée, et il mourut peu d'heures après dans un état assez calme. C'était à la fin du neuvième jour de l'accident et de la bataille (1).

LE TÉTANOS

(*Clinique chirurgicale,* tome I. Extrait)

De tous les accidents consécutifs des plaies, surtout de celles qui sont produites par les armes à feu, le tétanos est sans contredit l'accident le plus grave et celui qui mérite le plus notre attention.

Il se manifeste par des douleurs sourdes dans la plaie dont la suppuration diminue promptement et finit par se supprimer. Les chairs se boursouflent et se dessèchent; elles sont d'abord rouges, deviennent ensuite marbrées. Bientôt ces douleurs locales augmentent, et paraissent s'étendre profondément sur le trajet des nerfs qui sont en rapport avec la plaie: le contact d'un air froid et humide, celui des plus légers corps extérieurs suffisent alors pour les faire naître ou leur donner plus d'intensité; enfin les muscles éprouvent des contractions convulsives accompagnées ou précédées de crampes vives et de soubresauts dans les tendons.

Divers états de tétanos ont été admis, selon les régions du corps où les contractions se développent et se fixent plus particulièrement et selon le caractère aigu ou chronique de la maladie: chacun de ces états présente des différences remarquables.

Tantôt l'irritation s'étend rapidement des muscles voisins de la plaie aux plus éloignés, qui se contractent et se raidissent; tantôt elle se transporte tout à coup aux muscles de la gorge et des mâchoires où elle se concentre: celles-ci se rapprochent graduellement et s'enclavent de manière à ne permettre que peu ou point d'écartement. La déglutition devient difficile, et bientôt impossible par la contraction forcée du pharynx et de l'œsophage. Cependant le trismos ou trismus, provenant des blessures, existe rarement seul; c'est ordinairement un effet du tétanos général.

Lorsque cette affection est générale, tous les muscles, extérieurs et intérieurs, sont attaqués en même temps. Tandis que les membres se contractent et entrent dans une rectitude complète, que tout le corps devient tellement raide, qu'en le prenant par une de ses extrémités on peut le soulever comme une *masse inflexible,* les autres organes de l'économie perdent, par la même cause, l'usage de leurs fonctions. Les yeux n'ont plus leur mobilité ordinaire, ils s'enfoncent dans les orbites et deviennent larmoyants; la face se colore, la bouche se contourne, et la tête s'incline différemment, selon l'espèce de tétanos. Les parois du bas-ventre se rapprochent de la colonne vertébrale, et agissent sur les viscères de cette cavité, lesquels semblent se cacher dans les hypocondres, le bassin et les fosses lombaires, où les contractions répétées des muscles les poursuivent et exercent sur eux un degré de compression plus ou moins fort. Les côtes où s'attachent les muscles abdominaux, sont entraînées en bas; les mouvements du diaphragme sont bornés; la poitrine est rétrécie; la respiration est courte, laborieuse; le cœur se resserre, et ses contractions qui deviennent fréquentes et imparfaites, doivent alors affaiblir la circulation du sang. Le malade tombe dans un état d'insomnie; lorsqu'il s'assoupit, il fait des rêves sinistres; il s'agite, s'inquiète, se tourmente, et cherche à sortir de l'état de gêne où le tiennent la rigidité de ses membres et le défaut de jeu de ses organes.

Le cerveau seul, dans cet envahissement général, nous a paru constamment conserver l'intégrité de ses fonctions jusqu'au dernier moment de l'existence, en sorte que l'infortuné atteint de cette maladie se voit mourir. Quoique ce soit un phénomène fort singulier que de voir cet organe central du principe nerveux rester intact, quand tous les nerfs, même ceux de la vie de relation, sont profondément lésés, nous ne pouvons le nier cependant, puisque, chez le grand nombre de personnes atteintes du tétanos traumatique que j'ai eu occasion de traiter, je n'ai jamais observé les fonctions mentales dérangées ou les sens altérés visiblement. C'est même le signe le plus certain pour distinguer du tétanos les maladies convulsives ou spasmodiques provenant de la lésion du cerveau.

Je n'oserai pourtant hasarder aucune explication sur le défaut de communication avec l'encéphale, du principe morbide des nerfs affectés. Cela prouverait toujours que ces cordons nerveux ne sont point, comme on le croyait, de véritables prolongements de cet organe.

Tous ces accidents font des progrès si rapides, que très souvent, en vingt-quatre heures, le malade ne peut plus avaler, ou n'avale qu'avec la plus grande peine, bien qu'il éprouve le plus grand besoin de boire et même de manger: ce dernier besoin impérieux ne contribue pas peu à aggraver le mal, et on peut dire que la plupart des tétaniques meurent de faim. Son pouls est petit et accéléré; un mouvement de fièvre, suivi de sueurs partielles et plus ou moins copieuses, se manifeste ordinairement le soir. Il maigrit à vue d'œil et éprouve des douleurs atroces. La raideur augmente; les muscles se dessinent, la peau se colle sur leur périphérie. Les glandes salivaires expriment un suc écumeux et blanchâtre qui se présente à l'ouverture de la bouche, et en découle involontairement; la déglutition est interrompue. C'est alors que le malade connaît le danger où il est, et que, sans perdre, ainsi que nous venons de le faire remarquer, l'usage de ses facultés morales, il finit malheureusement sa carrière le troisième, quatrième, cinquième ou septième jour: rarement arrive-t-il au dix-septième.

Dans l'emprosthotonos, les muscles fléchisseurs l'emportent sur les extenseurs, de manière à faire porter la tête sur le tronc, le bassin sur le thorax, et le corps prend alors la forme d'un arc.

Dans l'opisthonos, au contraire, les muscles extenseurs surmontent la force des fléchisseurs: la tête se porte en arrière, et la colonne vertébrale se renverse dans le même sens; les membres restent ordinairement étendus. Ce genre d'affection s'observe plus rarement que l'emprosthotonos; j'ai remarqué aussi qu'il était plus promptement suivi de mort. Il paraît que l'extension forcée des vertèbres du cou et le renversement de la tête causent ici, plus que dans les autres états tétaniques, une forte compression sur la moelle épinière, et y déterminent encore la contraction plus permanente du larynx et du pharynx. Dans les blessures qui causent le tétanos traumatique, si ce sont les nerfs de la région antérieure du corps qui ont été lésés, j'ai remarqué qu'il en résulte l'emprosthotonos; que l'opisthotonos au contraire, a lieu lorsque ce sont les nerfs de la région postérieure qui ont reçu la lésion, et qu'enfin, si la cause vulnérante a traversé un membre de manière à attaquer également les deux plans de nerfs, le tétanos complet s'établit, en tenant l'individu dans une rectitude totale...

(1) Larrey, dans sa statistique chirurgicale (in *Relations médicales,* 1841), attribue la mort de Lannes « à la fièvre typhoïde ».

IMPRIMERIE DE COMPIÈGNE (OISE)

LE PROGRÈS MÉDICAL

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ

Paraissant douze fois par an

41, Rue des Écoles — PARIS

Un médecin sociologue de 1848

Philippe BUCHEZ

(1796 - 1865)

L'histoire de la Médecine recèle de nombreux « types » bien faits pour séduire les amateurs de petite histoire. Quelques-uns de ces types ont déjà trouvé leur peintre. Mais combien attendent encore que leur personnalité soit révélée au grand public !

Philippe Buchez est l'un de ceux-là. A vrai dire, son nom n'est pas complètement inconnu à cause du rôle politique qu'il a joué en 1848. Après la révolution du 24 février, il fut maire-adjoint de Paris, député et le premier président de l'Assemblée Nationale. N'ayant pas été réélu président après l'émeute du 15 mai 48, il sombra dans l'oubli.

Comme chef d'Ecole, son œuvre intellectuelle et sociale a retenu davantage l'attention des historiens, encore que M. Bouglé, le professeur de la Sorbonne, ait pu écrire : « On n'a pas encore rendu pleine justice à Buchez. On ne lui a pas restitué dans l'histoire du mouvement social au dix-neuvième siècle la place à laquelle il a droit. » (1).

(1) C. Bouglé. — Préface du livre de A. Cuvillier. *Un journal d'ouvriers : « L'Atelier »* (1840-1850). Paris, Alcan, éd., 1914.



Buchez

Buchez nous intéresse comme médecin. Non seulement il avait fait ses études médicales, il était docteur en médecine, et il a laissé des écrits médicaux, mais on peut dire que toute sa philosophie de l'histoire et sa sociologie découlent logiquement de sa formation médicale et de ses idées biologiques. Plus encore que Villermé, c'est le type du « médecin sociologue ». A ce titre, je considère Buchez comme l'une des figures les plus intéressantes de cette période de fermentation sociale qui eut son apogée en 1848.

* * *

Philippe-Joseph-Benjamin Buchez est né le 31 mars 1796 dans les Ardennes, à Mataigne-la-Petite, pays situé entre Givet et Marienbourg et qui, avant la Révolution française, dépendait de l'évêché de Liége. Tout jeune, il vint à Paris, où son père, Jacques-Philippe Buchez, avait un poste assez important dans l'administration de l'Octroi. La famille Buchez habitait non loin de l'Hôtel de Ville et le jeune Philippe fut élève d'une pension du Marais, où il ne fit d'ailleurs que de médiocres études. A 15 ans, son père le fit entrer comme surnuméraire à l'Octroi, mais en même temps il l'engagea à compléter sa formation par des études scientifiques. Buchez suivit les leçons que donnaient Cuvier, Geoffroy-Saint-Hilaire et Lamarck au Jar-

din des Plantes et qui étaient très en vogue. On se passionnait alors pour l'histoire naturelle. Quelques années plus tard, Balzac sera parmi les auditeurs de ces maîtres illustres. Ce sont eux qui éveillèrent la vocation scientifique de Buchez. Il fut admis aux manipulations et travaux pratiques du cabinet de zoologie.

« Un jour, rapporte son biographe (1), il déposa sur le bureau de Cuvier, qui préparait alors une nouvelle édition de son *Discours sur les révolutions du globe*, un billet où il posait sous forme dubitative l'hypothèse de changements périodiques de l'axe terrestre. Il eut la satisfaction de voir que Cuvier mentionna cette hypothèse dans son livre. »

Cette initiation scientifique, peut-être aussi le chagrin profond qu'il ressentit à la mort de sa mère (1813), pour laquelle il avait un culte, et le besoin de faire diversion à une sorte de désespoir, enfin son renvoi de l'administration de l'Octroi le 1er juillet 1814 à cause de ses idées « avancées », déterminèrent Buchez à embrasser la carrière médicale, et il prit ses premières inscriptions à l'Ecole de Médecine.

Le retour des Bourbons avait créé une effervescence au Quartier latin. Philippe Buchez avait le goût de la politique et de la bataille intellectuelle. Par son père, il était un « libéral », c'est-à-dire à cette époque un homme d'extrême-gauche. A l'Ecole de Médecine, on professait des doctrines non seulement voltairiennes, mais matérialistes et athées. Dans ce milieu, Buchez se trouvait fort à son aise. Avec sa haute taille, son allure énergique, il avait le physique d'un chef. On le vit à la tête de la jeunesse des Ecoles. Sous le titre amusant de « Société diablement philosophique », il fonda un cénacle qui se réunissait rue des Quatre-Vents. Balzac dut le fréquenter, car il a laissé dans *Illusions perdues* une description curieuse de ce « musico philosophique et religieux de la rue des Quatre-Vents ou s'assemblent des jeunes hommes graves et où l'on s'inquiète du sens général de l'humanité... »

En 1820, il ne s'agit plus seulement de philosophie, mais de conspiration. Buchez réunit dans sa chambre de la rue Lacépède plusieurs amis pour s'initier aux méthodes du carbonarisme italien. On décide d'organiser sur le modèle des carbonari une vaste société secrète qui sera la Charbonnerie française. Buchez et ses amis forment la première « Vente » ou Comité central. A la fin de l'année, ils sont plus de 80.000 affiliés. Buchez « travaille » les départements de l'Est. Il séjourne à Strasbourg. Il est de ceux qui préparent le complot de Belfort. L'affaire échoue. Arrêté à Metz, Buchez est traduit devant la Cour d'assises de Colmar. Le procureur royal requiert contre lui la peine de mort. La Cour l'acquitte faute de preuves.

Buchez rentre à Paris et se remet aux études médicales. On conserve à la Bibliothèque d'Histoire de la Ville de Paris, avec des lettres et manuscrits inédits de Buchez, le relevé de ses inscriptions à la Faculté de Médecine. Enfin, le 25 mars 1825, il est reçu docteur après avoir soutenu une thèse sur les *Fièvres intermittentes*.

Il s'installe rue Chabanais et fait un peu de clientèle pour subvenir à ses besoins d'existence, qui sont d'ailleurs modestes. Profondément honnête, Buchez a toujours été d'un désintéressement admirable. Il ne vivait que pour ses idées. Pour s'y consacrer tout entier, il renonça aux joies de la famille et resta célibataire. Il avait l'âme d'un doctrinaire et d'un apôtre.

Bientôt, du reste, le cabinet de consultation de la rue Chabanais va devenir le centre d'un mouvement intellectuel et social. Les événements avaient fait réfléchir Buchez. Il ne croyait plus à l'efficacité d'une action illégale sous un régime parlementaire où l'opinion peut être conquise par la propagande des idées. Attentif aux problèmes sociaux que posait de plus en plus le développement du machinisme et de la grande industrie, il observait que les théories du « libéralisme » philosophique et politique étaient insuffisantes pour résoudre ces problèmes, mais qu'il fallait promouvoir un nouveau mouvement vers la justice sociale pour compléter l'œuvre de la Révolution française.

Ces sentiments de Buchez, déjà influencé par les écrits de Joseph de Maistre et de Bonald, une doctrine nouvelle va les confirmer et les préciser, c'est le Saint-Simonisme. La lecture du *Nouveau Christianisme* fait de Buchez un adepte de Saint-Simon. Ce dernier meurt un mois après la publication de son livre (1825), mais il avait fondé un journal qui lui survit, le *Producteur*, auquel collabore Buchez.

Saint-Simon identifiait la vie des sociétés à celle des individus, et il indiquait d'étudier la physiologie individuelle pour connaître la physiologie sociale. Par physiologie, il entendait d'ailleurs la psychologie et les fonctions de l'âme aussi bien que les fonctions du corps. Par ses études d'histoire naturelle et de

(1) A. OTT. — Notice biographique en tete du livre posthume de Buchez. *Traite de Politique et de Science sociale*. Paris, Amyot 1866.

médecine, Buchez était désigné pour fouiller cette partie de la doctrine saint-simonienne. Le *Producteur* publia de lui trois articles sur ce sujet.

En même temps, il faisait paraître, en collaboration avec Trélat, un *Précis élémentaire d'hygiène,* fort volume de 254 pages composées en petits caractères serrés (Paris, Eveillard, 1825), qui contient beaucoup d'idées neuves en matière de puériculture, d'éducation physique et d'hygiène sociale. Le réformateur perce sous le médecin.

Le *Producteur* cessa sa publication en 1826. Pour le remplacer, Buchez fonda le *Journal des Progrès des Sciences et Institutions médicales,* qui parut de 1827 à 1830, sous forme de 2 volumes par an. Au total 21 volumes qui constituent un recueil précieux à consulter pour suivre l'évolution de la pensée de Buchez.

JOURNAL

DES PROGRÈS

DES

SCIENCES ET INSTITUTIONS

MÉDICALES

EN EUROPE, EN AMÉRIQUE, ETC.

CONTENANT : 1° UNE REVUE MÉDICALE ÉTRANGÈRE ; 2° UN RÉPERTOIRE GÉNÉRAL DES FAITS, EXPÉRIENCES ET OBSERVATIONS ; 3° UNE SÉRIE DE MONOGRAPHIES ORIGINALES SUR LES DIVERSES PARTIES DE LA MÉDECINE, etc.

Par une Association de Médecins.

IIe VOLUME.—1827.



PARIS,

VILLERET ET CIE, LIBRAIRES-ÉDITEURS,

RUE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE N° 13.

1827.

Au début du Saint-Simonisme, Buchez était encore un athée et un matérialiste. L'étude de la physiologie, appliquée à la sociologie, fit de lui un spiritualiste et un chrétien. Une idée le hantait, celle du progrès et de l'affranchissement de l'humanité. Or, la vie, au sens biologique du mot, ne lui offrait que spectacle de luttes, d'antagonismes, de réactions. Transporter les lois de la physiologie dans les relations sociales, c'était condamner les hommes à l'implacable déterminisme des espèces qui s'entretuent et à l'immobilité de l'histoire dans le jeu des forces brutales. Cette idée sera reprise plus tard par Grasset dans les *Limites de la Biologie*. Buchez concluait à l'imposibilité de prendre le matérialisme pour base sociale et à la nécessité d'une loi morale fraternelle qu'il ne trouvait que dans le christianisme et même dans le dogme catholique.

En 1830, Buchez rompait avec les Saint-Simoniens et devenait chef d'Ecole. Il ouvre rue Chabanais des cours de médecine et de philosophie. La physiologie l'a conduit à la sociologie et à la religion. La sociologie l'amène à l'histoire. Il veut que celle-ci soit étudiée d'une manière scientifique. Il en tire des lois applicables au progrès de l'humanité, toute une doctrine qu'il ébauche dans un premier ouvrage paru en 1833 : *Introduction à la Science de l'Histoire*.

Dans l'évolution humaine, il aperçoit deux grandes révolutions : la révolution chrétienne et la révolution française. Celle-ci, à ses yeux, est fille de la première, et la civilisation moderne est incompréhensible sans le christianisme. C'est pour illustrer cette idée qu'il entreprend, en collaboration avec son disciple Roux-Lavergne, la publication de l'*Histoire parlementaire de la Révolution française,* imposant recueil de 40 volumes où sont réunis pour la première fois tous les discours prononcés à la tribune des Assemblées révolutionnaires et des principaux clubs, ainsi que d'innombrables documents. C'est un travail de géant pour lequel Buchez écrit une préface qui, par beaucoup de pages, anticipe sur les idées des historiens modernes de la Révolution. Par exemple, il réhabilite les chefs jacobins, montre la grandeur de l'œuvre accomplie par la Convention, explique les circonstances du drame révolutionnaire.

Il n'oublie pas qu'il est médecin. Et si la publication de cette immense *Histoire de la Révolution* l'oblige à renoncer à la clientèle, il donne, du moins, à l'*Ecole auxiliaire et progressive* de Médecine, fondée par M. Sanson, une série de leçons qui sont recueillies et publiées chez l'éditeur Eveillard, en 1838, par le docteur Belfield-Lefèvre, sous le titre *Introduction à l'Etude des Sciences médicales*.

Buchez a sans doute été le premier doctrinaire de la « médecine sociale ». Il concevait la pratique médicale non seulement comme un sacerdoce, mais comme une institution. Aussi réclamait-il la réforme des études

médicales et la création d'un corps social de médecins, rétribués par l'Etat pour donner leurs soins gratuitement aux populations et répartis à cet effet dans 16.000 cantons médicaux ! Dans chaque département, des « Conseils de médecins » assureraient la police médicale et l'organisation de l'hygiène. Enfin, des Congrès médicaux se réuniraient tous les trois ans pour étudier les questions intéressant la pratique, la police et l'hygiène, et les décisions de ce Parlement médical seraient ensuite converties en lois par le Parlement politique...


Prise du Château des Tuileries (le 24 février 1848).

Si quelques-unes des idées lancées par Buchez sont utopiques, il en est d'intéressantes qui ont été réalisées. Par exemple, l'un des premiers, il a montré l'intérêt théorique et pratique de l'histoire des doctrines et des sciences médicales, et il a demandé qu'un cours d'histoire de la Médecine soit créé à la Faculté. Devançant Charles Nicolle, il entrevoyait l'utilité d'une histoire des grandes épidémies, et « si faire se pouvait, ajoutait-il, une histoire des Constitutions médicales... »

Les cours de Buchez groupaient un public d'élite : professeurs, étudiants, écrivains, publicistes et ouvriers instruits. On les appelait les Bucheziens et leur influence s'exerça dans des milieux très divers, aussi bien dans les clubs qui préparèrent la Révolution de 1848 que dans un grand ordre religieux comme les Dominicains, reconstitué par Lacordaire, et où entrèrent plusieurs disciples de Buchez. Parmi les Bucheziens, il n'est pas étonnant de rencontrer plusieurs médecins, le Dr Cerise, le Dr Boulland, le Dr Belfield-Lefèvre, le Dr Tessier. Ce dernier, qui était médecin des hôpitaux, est l'auteur de plusieurs ouvrages qui dessinèrent le début de la réaction spiritualiste dans les milieux médicaux (1). L'Ecole buchezienne inspira la création d'un des journaux les plus curieux qui aient vu le jour avant 48. C'est l'*Atelier, organe des intérêts moraux et matériels des ouvriers,* qui parut de septembre 1840 à juillet 1850, tantôt mensuel, tant hebdomadaire. Un professeur de l'Université, M. Cuvillier, en a retracé l'histoire dans un livre palpitant d'intérêt. Ce journal avait une particularité : il était rédigé uniquement par des ouvriers. Sans doute, ceux-ci appartenaient à ce qu'on pourrait appeler « l'aristocrasie du prolétariat » : typographes, bijoutiers, sculpteurs sur bois, serruriers, mécaniciens. Ils représentaient cette élite ouvrière parisienne qui avait de l'idéal et de l'enthousiasme. Ces ouvriers, mi-artisans, mi-artistes, quelques-uns même poètes, firent la révolution de 48. Buchez eut sur eux une grande influence. Je le soupçonne d'avoir apporté une collaboration anonyme à l'*Atelier*. En tout cas, les articles de ce journal reflétaient exactement ses doctrines.

Buchez avait lui-même un journal, l'*Européen*, dont le premier numéro parut le 3 décembre 1831. Avec quelques éclipses, l'*Européen* dura jusqu'en octobre 1838. Neuf ans plus tard, en février 1847, Buchez lançait la *Revue nationale, organe de la Démocratie chrétienne,* qui, à partir de juillet 1848, fusionna avec l'*Atelier*.

La Révolution de 1848 devait pousser Buchez au premier rang de l'actualité, pas pour longtemps, il est vrai. Le 24 février, à la tête d'une compagnie de gardes nationaux du quartier Richelieu, il pénétrait aux Tuileries. Garnier-Pagès le nomma maire-adjoint de Paris. Buchez, qui était d'un dévouement et d'une

(1) J'ai reproduit dans *Barbey d'Aurevilly et la Médecine* le beau chapitre des « Œuvres et des Hommes » consacré au Dr Tessier.

activité extraordinaires, fournit un travail considérable. Il était à son poste de 8 heures du matin à 10 heures du soir. Il n'accepta aucun traitement et prenait ses repas avec les employés municipaux.

Lorsque eut lieu, après plusieurs autres, la tentative d'insurrection du 16 avril, ce fut Buchez qui sauva la situation. Marrast et Ledru-Rollin étaient consternés, désemparés, par cette nouvelle offensive des éléments extrémistes. Il n'y avait plus aucun représentant de l'autorité gouvernementale à l'Hôtel de Ville. Buchez prit sur lui de faire venir la Garde nationale et il manda Lamartine qui, dans des circonstances semblables, avait déjà fait reculer l'émeute. Quand les insurgés arrivèrent place de l'Hôtel de Ville, ils la trouvèrent occupée par de nombreux bataillons de la Garde nationale, qui les submergèrent littéralement. Lamartine harangua la foule et tout se passa d'une manière pacifique, grâce aux dispositions prises par Buchez.



Ulysse Trélat
1795-1879

Il n'en fut pas de même le 15 mai. Buchez, élu député de Paris par 135.000 voix, avait été désigné comme président de l'Assemblée Nationale. Lorsque se produisirent les incidents de la manifestation pour la Pologne et que l'Assemblée fut envahie, on accusa Buchez d'avoir manqué de décision et d'énergie. En réalité, il avait été desservi, sinon trahi, par le préfet de police Caussidière, qui ne fit rien pour arrêter les manifestants. Quant au général Courtais, commandant de la Garde nationale, il négligea de suivre les avertissements de Buchez et arriva trop tard ou avec des forces insuffisantes. La majesté parlementaire fut irritée d'avoir eu peur et Buchez accusé de faiblesse. Après tout, cela vaut mieux que d'avoir laissé le souvenir d'un fusilleur...

Il ne fut pas réélu président de l'Assemblée nationale, et pas davantage député à l'Assemblée législative de 1849. Mais il resta membre de la Commission départementale et municipale de Paris jusqu'en 1850 et y rendit de nombreux services. Au coup d'Etat du 2 décembre, Buchez fut arrêté avec son ami le Dr Cerise, chez lequel il se trouvait. Ils furent enfermés pendant deux jours à la Conciergerie, puis relâchés sur les instances du maréchal Baraguay d'Hilliers, qui avait la plus haute estime pour le caractère de Buchez.

Durant le Second Empire, Buchez vécut isolé et obscur. Il refit un peu de médecine et pendant le choléra de 1854, étant chez un de ses amis, notaire aux environs de Joigny, il prodigua ses soins aux habitants de plusieurs villages de l'Yonne. Pressentant l'importance de la prophylaxie, il s'attaquait énergiquement à la diarrhée prémonitoire et fut assez heureux pour sauver de nombreux malades.

Nommé tuteur des enfants d'un ami et bénéficiant à ce titre d'une petite pension, tous les ans il faisait un voyage. En 1864 il visitait la Bretagne et, l'année suivante, l'Auvergne. C'est au retour qu'il tomba malade à Rodez. Il fut emporté, après une crise d'anurie, le 20 août 1865.

En somme, Buchez était une personnalité très représentative de la génération de 48. Intelligence hardie, ayant l'amour des idées générales et des larges synthèses, il apparaît, dans plus d'un domaine, comme un précurseur, mieux encore comme le créateur d'une tradition intellectuelle, qui est loin d'être éteinte. Son œuvre renferme plus d'une vue d'avenir. Il a manqué à Buchez, pour laisser un nom célèbre, l'éclat du talent. Ce grand « bûcheur » n'était ni un orateur, ni à proprement parler un écrivain. Sa pensée, forte et originale, aurait pénétré avec plus d'étendue si elle avait eu à son service cette magie du style, ou, pour le moins, cette limpidité et cette ordonnance qui s'imposent à l'esprit. Cependant, la vigueur de conviction est telle qu'un souffle traverse l'œuvre de Buchez, comme elle donnait à sa parole, à son action, à toute sa personnalité, une intensité de vie et de rayonnement qui lui rallia nombre de disciples enthousiastes et fidèles parmi ses contemporains.

Dr Robert CORNILLEAU.

ARCHIVES ET VIEUX PAPIERS

Un carabin chez Louis-Philippe

Le grand Andral, Gabriel Andral, dont nous devons à P. Astruc une biographie toute récente, eut un cousin germain, Guillaume-Antoine qui s'orienta aussi vers la médecine,.

Né à Espédaillac, le 16 janvier 1805, il avait été reçu à l'internat de Paris, avec le numéro 8, le 17 décembre 1828. Aide d'anatomie le 22 janvier 1834, il travailla au catalogue du Musée Dupuytren en 1838. Mais son état de santé l'obligea de quitter Pàris en avril 1839, au milieu des épreuves du concours d'agrégation, et de regagner la maison paternelle où il mourut le 23 février 1841.

Son petit-neveu, M. Gabriel Andral, de Pau, a retrouvé, dans les papiers de famille qu'il conserve pieusement, deux lettres qu'il veut bien nous communiquer et où l'étudiant raconte de quelle façon il eut l'honneur de s'asseoir à la table du roi citoyen.

Voici d'abord la lettre où Guillaume-Antoine Andral raconte à son père l'événement qui motiva l'invitation royale :

Paris. 6 décembre 1830.

Mon Cher papa, (1)

....

J'écris par le même courrier une lettre de six pages à Madame Salgues (2), dans laquelle je lui donne les détails d'un dîner chez le roi. Je t'envoie ci-incluse l'invitation que j'ai reçue, afin que vous sachiez au moins comment sont conçues les invitations royales. L'espace m'a manqué dans la lettre à Madame Salgues pour lui dire à quoi je devais cet honneur. Je m'en vais te le dire ici, et alors vous possèderez l'histoire complette de la chose.

Un des princes du sang, le duc de Montpensier (3) âgé de 6 ans jouait sur une terrasse du Luxembourg; il tombe sur l'angle d'une marche, et se fait une petite plaie au dessus de l'extrémité externe du sourcil gauche. Aussitôt grande consternation. M. de Sémonville, (4) chez qui l'accident était arrivé, envoie ventre à terre sa voiture à la Charité pour avoir un chirurgien; je me trouve la, j'y monte et j'arrive auprès de l'enfant; je l'examine et j'annonce aussitôt que ce n'est rien que dans peu de jours il sera guéri. Je le panse : au moment où je finissais arrive un autre docteur qui est de mon avis; on porte l'enfant dans sa voiture, et nous partons. Je rentre paisiblement à la Charité, mon confrère court faire mettre un article dans le «Constitutionnel» (5), moyennant 1 franc la ligne, où il dit ce qui est arrivé, en ayant soin d'y faire mettre son nom deux ou trois fois; le mien il n'en est pas question, mais qu'importe. Je n'avais plus entendu parler de cela, lorsque l'invitation m'est arrivée. Tu liras des détails curieux dans la lettre de Mme Salgues. Tu me diras ce que tu en penses.

....

Le texte de cette invitation mérite d'être rapporté :

Service du Roi.

Monsieur,

Monsieur Andral,
Chirurgien interne à la (sic) l'Hôpital de
La Charité

Paris
Paris, ce 3. Xbre. 1830.

L'Aide-de-Camp de service près du Roi, a l'honneur de prévenir Monsieur Andral qu'il est invité à venir dîner au Palais-Royal, (6) le Dimanche 5 du courant, à 6 heures.

Quant au récit du dîner le voici, avec les notes qu'a bien voulu y ajouter M. Gabriel Andral :

Paris, 6 décembre 1830.

Glorifie toi, exalte toi, ma chère Mimi : Tu viens, dans ma personne, de recevoir un honneur **énorme** (7), passe moi le mot. Ton cousin le carabin, le cadet, le conscrit, enfin tout ce que tu voudras, a diné hier chez... devine. Parbleu, chez Mr de Mosbourg (8), dis-tu. Madame Salgues, apprenez, que je ne suis pas fait pour honorer de si petites gens de ma présence. Mais je vois bien qu'il faut te le dire, tu ne le devinerais pas. Eh bien! J'ai dîné hier chez... mais, non Dieu, place toi bien, mets toi devant une chaise parceque tu vas tomber à la renverse. Cependant ma bonne cousine, ne vas pas te trouver mal; j'aimerais mieux ne pas te le dire : J'ai diné... allons accouche donc... J'ai dîné chez Sa Majesté Louis Philippe Ier, roi des Français (ici tu dois tomber). Pas possible, diras-tu quand tu seras relevée : comme j'ai l'honneur de te le dire. Mais maintenant que tu es bien remise de la première stupeur je vais te raconter les détails de ce magique dîner; je ne trouve pas d'expression plus **magique**; s'il t'en vient une, souffle la moi.

Samedi 4 du courant arrive à la Charité un laquais galonné sur toutes les coutures, lequel remet à ton serviteur une invitation à diner de la part de Sa Majesté, pour le dimanche 5 du courant, hier par conséquent. Je deviens rouge, puis pâle, puis jaune; enfin je crois que toutes les couleurs de l'arc-en-ciel s'étaient à tour de rôle donné rendez-vous sur mon front. Un peu remis, je réunis le conseil général des collègues, je leur communique la noble invitation, et la discussion s'engage sur les chapitres suivants : 1° le costume, 2° manière de se présenter, 3° enfin conduite pendant le repas.

Sur le premier article embarras des plus **conséquents** : l'un, aristocrate fini, veut les culottes (j'en rougis pour mes mollets, quoique aujourd'hui avec de l'ouate...) (9) l'habit à la française, voire même l'épée horizontale. Un autre, démocrate enragé, veut le pantalon, la botte familière, le classique habit noir, il veut enfin, siècles futurs vous ne pourrez le croire, il veut la cravate noire; enfin les plus sages veulent l'habit gilet et pantalon noirs, bas de soie, souliers. Je me range à leur avis, en demandant cependant qu'il me soit permis de remplacer l'habit noir par l'habit bleu, le

gilet noir par le gilet blanc, et tout cela pour une excellente raison, c'est que je n'ai ni habit ni gilet noir; on se récrie vivement, le président agite en vain sa sonnette pour rétablir l'ordre, même une fois il est sur le point de se couvrir, parcequ'un des membres du conseil menace de le prendre aux cheveux. Après la pluie vient le beau temps, le soleil de la bonne intelligence reluit au milieu de nous, et il est décidé qu'un de ces messieurs me prêtera son habit noir, qui ne lui a encore servi que pour deux enterrements, et deux ou trois dîners de cérémonie: un autre son gilet sur lequel il n'y a pas trop à dire, si ce n'est quelques taches de graisse, que nous faisons disparaître avec de l'ammoniaque; que te dirai-je enfin, avec l'habit de celui-la, le gilet de celui-ci, la cravate de mousseline de cet autre, je parviens à me faire une toilette très recherchée, ma parole d'honneur j'étais superbe! Mais, comme bien tu le penses, ce n'était pas le plus difficile que de s'habiller; car, comme dit le proverbe, c'est la queue qui est le plus difficile à écorcher; or tu vas voir dans les paragraphes suivants de quelle manière je l'ai écorchée cette fameuse queue.

J'étais invité pour six heures. A 6 heures moins un quart je monte... tu dis dans un fiacre, et tu ris. Point du tout. Je monte dans un élégant cabriolet de remise pour mes 50 sous, et le cocher sachant que je vais chez le roi, me conduit ventre à terre au Palais, entre fièrement dans la cour d'honneur, et me dépose solennellement au bas du grand escalier. Tout ébloui, je monte ce superbe escalier sans être arrêté par personne, et me demandant de temps en temps: comment diable vais-je faire? enfin au bout de l'escalier un suisse m'ouvre une porte en s'inclinant avec respect: je lui sus bon gré de son inclinaison et je me dis aussitôt: on me prend pour quelque chose! Je me trouve dans une belle pièce où sont une vingtaine d'amateurs de bonne mine, très bien mis: heureusement pour moi, mon trouble, car parole d'honneur j'étais troublé, m'empêche de saluer jusqu'à terre, et j'aurais sottement salué des laquais: l'un d'eux s'avance aussitôt, me demande mon nom, et m'ouvre une autre porte qui me conduit dans un salon (10) tout resplendissant d'or et de lumières. Oh! ici les épaulettes, les grands cordons, les broderies m'apprennent que je ne suis plus devant la livrée qu'on rougit de saluer: mais celle que j'avais sous les yeux vaut-elle mieux? Que Dieu la juge. Cependant je ne perds pas la carte, un coup d'œil rapide m'apprend que le maître de céans n'est pas là, et dès lors toute mon audace me revient comme par enchantement. Je fais un salut protecteur à mes commensaux dont je ne connais pas un seul, comme tu penses bien, excepté cependant trois ministres que j'ai vus à la Chambre; je me mets très gravement à examiner les tableaux du salon, absolument comme si j'avais été à Espédaillac, dans la chambre sur le salon, à regarder les portraits de mon oncle (11) et de mon frère (12) fabriqués par Madame Lombard (13). Cependant j'avais une faim dévorante, un véritable appétit d'interne qui a déza (14) après la visite avec une flute, le fromage de Brie, et un verre d'eau, et je me disais; est ce qu'on ne dîne pas ici, lorsqu'une porte à glace, que dans ma rustique ignorance j'avais prise pour un grand miroir, s'ouvre à deux battants, et je vois le roi devant lequel nous défilons un à un en le saluant profondément; moi d'abord je regarde faire, puis je me mets à la queue, comme un véritable habitué, je passe et le roi me rend mon salut avec une grâce charmante, ceci ne fut pas perdu pour ma philosophie. J'examinais tristement **in petto**, l'influence immense du pouvoir sur les frêles humains, j'analysais le sentiment qu'avait produit en moi ce simple salut du roi, et j'en vins tout naturellement à ne pas m'étonner que les ministres accusés (15), eussent signé les ordonnances de Juillet sur l'injonction de Charles le découronné. J'en étais là de mes réflexions philosophiques, lorsque une porte s'ouvre, et nous passons dans la salle du festin, là chacun se place comme il veut, et là où il veut; moi je me trouve campé entre M. Lafitte (**sic**) (16) et le général Athalin (17), aide de camp; je ne te parlerai pas de la richesse de la table, d'un immense surtout en vermeil, il faut le voir pour en avoir une idée; sérieusement c'est admirable. On me sert du potage au macaroni, et à peine avais-je trempé ma cuillère dedans, qu'une cuillère propre se place à côté de moi. A cette vue, j'eus une **estoumagade** (18); que diable ce grand laquais veut-il que je fasse de cette cuillère; cadet, mon ami tu as fait quelque bêtise. Je continue cependant. On me donne un filet de lapereau à la purée de marrons, et à peine ma fourchette et mon couteau, ont-ils touché ce nouveau mets, qu'un couteau et une fourchette propres se placent à côté de moi... **Diables tenlèbe** (19) me dis-je alors, j'y suis. Ça veut dire, mon ami, qu'il ne faut pas salir la nappe avec ton coûteau ou ta fourchette et qu'il faut les renvoyer sur ton assiette sale. Enfin je mange ensuite un aspic de suprêmes de volailles, des cotelettes à la marengo, une aile de poulet à la reine et en un mot je m'empiffre comme un véritable paysan, malgré les avertissements réitérés de mon pauvre estomac qui ne cessait de me crier: orresto-te, caddet, orresto-te je te plai; crebi per mo fe (20); moi je ferme l'oreille et j'ouvre la bouche; mais aussi quelle sévère punition m'attendait: on m'offre de la dinde aux truffes d'un parfum! il n'y a que les tiennes qui en aient un semblable, aussitôt je dis à mon estomac: regarde. Mais, ô rage, ô désespoir, ô désolation de l'abomination, il me répond: si tu m'envoie un morceau de plus, fût-ce de la dinde truffée, je me contracte, et j'envoie une **fusée** sur la table, et pour prévenir qu'il le ferait comme il le disait, il me fait remonter un de ces vents, précurseurs de la tempête, que j'étouffe et que je dissimule de mon mieux; mais je n'en suis pas moins forcé de refuser de la dinde aux truffes, mon cœur se serra, et, pour la première fois ma bouche se ferma. Misérable roturier d'estomac, dire que tu m'as joué un semblable tour.

Enfin l'on se lève de table, et nous repassons tous dans le salon de réception. Là je me disais, malgré cette damnée dinde truffée, abe pla dinat caddet. O mai trop (21), disait le gaster, aussi cette nuit, lou toupi (2). Il ne me manquait plus que la demi tasse et le petit verre; arrivent des laquais avec d'immenses plateaux de vermeil chargés de tasses; je m'approche sans façon, je me sucre, et je me fais remplir ma tasse jusqu'au bord: fameux café, ma foi; un peu fort cependant. En remettant ma tasse, j'avise un autre laquais qui portait un plateau avec des flaccons; ah! voilà le petit verre: je m'approche et il me dit aussitôt; cognac, anisette, curaçao: curaçao, lui dis-je froidement en tendant mon petit verre qu'il remplit à l'instant: j'avale et je rends le petit verre en me disant: Délicieux!

Dans l'attente de ce qui allait arriver, je m'en vais m'appuyer contre la cheminée, on ouvre encore les deux battants de la fameuse porte à glace, et l'on introduit la grande réception du dimanche: Quelle brillante foule! En face de moi à quelques pas, le roi recevant tous ces grands personnages, et moi, chétif carabin, le dos tranquillement tourné vers le feu, regardant sans le moindre embarras tous ces courtisans: représente toi ce tableau, et tu riras; moi, je ne riais pas, j'étais sérieux comme un pape, j'avais une figure tout-à-fait diplomatique. Enfin après m'être donné le plaisir de pousser des maréchaux, de coudoyer des pairs de France, de marcher sur les pieds (**sic**) à des députés, je m'esquive, je me jette dans un fiacre, et je rentre dans mon néant, ivre de grandeur.

NOTES

(1) Antoine Andral, né à Espédaillac le 5 octobre 1775. Servit quelque temps comme chirurgien de première classe aux armées avant de rentrer, au début du XIXe siècle, dans son village natal où il exerça la médecine jusqu'à sa mort, le 20 mars 1856.

(2) Née Moyzen. Son père et son mari ont été députés du Lot.

(3) Antoine, Marie, Philippe, Louis d'Orléans, duc de Montpensier, 5e fils de Louis-Philippe, né à Neuilly en 1824, mort à San Lucar (Espagne) en 1890.

(4) Charles, Louis Huguet, marquis de Sémonville, né et mort à Paris (1759-1839). Grand référendaire à la Chambre des Pairs, il demanda à Charles X l'annulation des ordonnances et se rallia à Louis-Philippe. Voir: *Memoires de Laffitte*, publiés par Paul Duchon, p. 153 *sqq*.

(5) Journal libéral fondé en 1815 sous le titre l'*Independant*. Thiers y écrivait. Il fut acheté en 1844 par le Docteur Véron.

(6) Ce n'est que fin septembre 1831 que Loui-Philippe reçut pour la première fois aux Tuileries où il venait de s'installer. — G. Lenôtre: *Les Tuileries*, p. 232.

(7) Avant Flaubert!

(8) Jean, Antoine, Micel Agar, né à Mercuès près Cahors en 1791, mort à Paris en 1844, s'attacha à la fortune de Murat et remit en ordre les finances du Grand Duché de Berg et du royaume de Naples. Murat le créa comte de Mosbourg. Après la Révolution de 1830 il fut élu député du Lot et promu pair de France en 1837. Veuf d'Alexandrine Sembat, nièce de Murat, il épousa la fille du baron Janet. Dans son salon se retrouvaient les Quercynois séjournant à Paris.

(9) Toutes sortes de gens fréquentaient les Tuileries sous Louis-Philippe. Il s'était formé, sur la place du Carrousel, et, dit-on, au profit de la cassette royale, de petits vestiaires où chacun pouvait louer, moyennant cinquante centimes, un habit à peu près propre et une culotte à faux mollets. Lenôtre: *Les Tuileries*. *Op. cit.* p. 238.

(10) Fontaine, l'architecte du duc d'Orléans, mit dix-sept ans à aménager le Palais Royal. Le grand salon de l'appartement des Valois, dont il est, sans doute, question ici, contenait « une théorie de consoles demi circulaires intercalées entre les fenêtres et de grandes glaces ». Jacques Robiquet: *l'Art et le Goût sous la Restauration*, p. 72.

(11) Guillaume Andral (27 novembre 1769 — 31 janvier 1853). Voir la notice dans les *Biographies Médicales*, 9e année, N° 10.

(12) Jean-Pierre-Gabriel Andral, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées à Cahors et à Périgueux (1803-1885). Surnommé le « Père Lot » pendant l'exécution d'une de ses œuvre: la canalisation de cette rivière.

(13) Caroline, fille de Guillaume et filleule de la Reine de Naples. Elle avait épousé un agent de change. Le portrait de Guillaume Andral est reproduit dans le N° 5 *cit.* des *Biographies Médicales*.

(14) Déza... ambe: déjeuné... avec: phrase mi-partie languedocienne et française.

(15) Les ministres du cabinet Polignac furent jugés par les Pairs le 20 décembre 1830.

(16) Jacques Laffitte (Bayonne: 1767, Paris: 1841) financier et homme d'Etat, envoya chercher, lors des journées de Juillet, le duc d'Orléans auquel les députés, réunis sous sa présidence, offrirent le trône. Ministre sans portefeuille, puis Ministre des finances et président du Conseil, il remit sa démission en 1831.

(17) Louis, Marie, J.-B., baron Athalin, général du Génie (Colmar 1784-Paris 1856). Aide de Camp du duc d'Orléans qui lui conserva cet emploi en devenant roi; pair de France en 1840; il cultivait avc succès le dessin et l'aquarelle.

(18) Un coup à l'estomac.

(19) Le diable t'emporte!

(20) Arrête-toi, cadet, arrête-toi, je te prie, je crève, par ma foi.

(21) Vous avez bien dîné, cadet? — Oh! beaucoup trop!

(22) Le pot de chambre.

ACTUALITES

Dépouillement des catalogues d'autographes

ALIBERT (Jean-Louis), — (1766-1837). — L. a. s. à (D. ESNAULT). Paris, rue de Varennes, n° 4, 3 pp. in-4. — *Lettre* relative au traitement de Mme... de Mayenne sujette depuis longtemps à une altération de la lymphe fort opiniâtre, état dont il analyse tous les caractères. Il recommande du vin antiscorbutique où infuseront diverses plantes qu'il cite, diverses infusions, des bains, de l'exercice, un régime alimentaire, les bains de *Tivoli* et les eaux de *Cauterets* au printemps et surtout les eaux de *Vichy* ou de *Spa* (*Cat. Degrange*, n° 39).

AXENFELD (Auguste), (1825-1876). — L. a. s.; dimanche 1 p. in-8. — « Il faudrait ajouter sur la liste de la commission des aliénistes le nom de Michel Morin, spécialiste des questions d'asiles. » (*Cat. Charavay*, n° 661).

BOYER (Alexis, baron), (1757-1833). — P. a. s. Paris, 18 mars 1825, 1 p. in-4 sur papier timbré. — Certificat médical délivré comme chirurgien en chef de l'hôpital de la Charité pour un étudiant en médecine atteint d'une dilatation variqueuse des veines (*Cat. Cornuau*, n° 210).

BROUSSAIS (Casimir). — L. a. s. à MM. les Commissaires du Banquet Breton; 29 avril 1827, 1 p. in-4. — Il s'excuse et joint ses vœux « *pour tout ce qui peut faire le bonheur de notre commune patrie.* » (*Cat. Charavay*, n° 661).

CHIRURGIE. Ordonnance du Roi du 20 juillet 1788 fixant le traitement des chirurgiens majors, aide-majors et élèves dans les régiments, 3 pp. in-fol. mss. — Extrait des principaux articles, suivi de la réclamation du *sieur Clavelin*, chirurgien-major du 7e rég. d'infanterie à l'hôpital de la Charite d'*Auch*. (*Cat. Degrange*, n° 39).

GENIN — Let. aut. sig. ; *Maleo*, 15 déc. 1733, 3 p. in-4. — LETTRE, datant de la guerre de la Succession de Pologne. Le maréchal de VILLARS, âgé de 80 ans, assiégeait alors *Pizzighetone*. GENIN, appelé par VILLARS, donne ici des nouvelles de deux « malades de conséquence », atteints de la petite vérole, le duc de NIVERNAIS, qui avait 17 ans, et Mme de VAULGRENANT, « ambassadrice ». Nombreuses indications sur l'aspect et l'évolution de leur maladie. Plus loin il parle longuement de la situation sanitaire de l'armée (là aussi, nombreux détails), du maréchal de VILLARS, moins soucieux de sa santé que de gloire.

(Le duc de NIVERNAIS n'est autre que le petit-neveu de Mazarin; poète, soldat, ambassadeur, il fut à 26 ans de l'Ac. F. Prisonnier pendant la Terreur, il présida en 1795 l'Assemblée électorale de la Seine sous le nom de Cit. Mancini.)

Madeleine de SALLENGRE avait épousé, en 1729, François DE VILLERS-LA FAYE, baron DE VAULGRENANT, qui devint, en 1731, ambassadeur auprès du Roi de Sardaigne. Elle mourut le 16 déc. 1733, *le lendemain de la présente lettre*; GÉNIN d'ailleurs ne dissimule pas ici la gravité de sa maladie. (*Cat. Fabius*).

GUENEAU DE MUSSY (Noël), (1814-1885). — L. a. s. à M. Dubois, inspecteur de l'Université; Paris, 17 février 1834, 3 p. in-8. — Lettre au sujet de la mort de son père. (*Cat. Charavay*, n° 661).

LIVRE DE RAISON en langue d'oc commencé en 1463, à Avignon par le pharmacien Estève CHRISTIAN. Petit in-4 de 96 pp. — Le livre de raison, contenant d'intéressantes notes historiques, va de l'année 1463 à l'année 1571.

La partie principale est constituée par un recueil de recettes médicales en langue d'oc, des XVe et XVIe siècles.

Pour les maux d'yeux. Pour le mal de dents. Pour les fistules et les chancres. Contre la peste. Pour la femme qui ne peut porter l'enfant à terme. Pour guérir de la fièvre. Pour les sourds, etc. On a ici à la fois une connaissance de la médecine d'alors, des recettes employées dans la thérapeutique des diverses maladies, ainsi que la connaissance du vocabulaire médical en langue d'oc.

En voici un exemple :

« A la dona que a parturit pour les brincades et dolours de ventre: R. de galingal et en fazes la polvera et en donnes a beure a la dona quant a parturit son enfant, dedans ung yeu fres de galina tout chaudet et garira incontinenti. » (fol. 12).

(Ce manuscrit est signalé dans la Bibliothèque des manuscrits littéraires en ancien Provençal par Clovis Brunel, n° 251 *bis*, p. 105). (*Cat. Degrange*, n° 39).

MARCOZ (Jean-Baptiste-Philippe), médecin à Saint-Jean-de-Maurienne. — Let. aut. sig. à **PALLOY**; *Paris*, ... mai 1793, 1 p. in-4, *adresse*, marq. postale de la Convention Nationale. — « *Brave citoyen. J'ai vu et admiré* le monument que vous avez fait déposer à la salle de l'administration du Dépt du Mont-Blanc. *Votre civisme et votre excellent goût vous ont fait transmettre a la postérité dans la plus parfaite ressemblance* l image de cette prison horrible *a l'aspect de laquelle tout homme qui aimait ses semblables était saisi d'horreur.* » Le « temps » des séances de la Convention l'empêche d'aller rendre visite à PALLOY, etc. Il termine sur cette phrase: « *Je suis, avec tous les sentiments qu'un vrai républicain peut exprimer a un vrai républicain, Votre concitoyen, Marcoz.* » (*Cat. Fabius*).

DEGRANGE, 28, rue Serpente.
FABIUS, 55, rue de Chateaudun.
CORNUAU, 22, rue Laffitte.
CHARAVAY, rue de Furstenberg.

IMPRIMERIE DE COMPIÈGNE (OISE).

13e Année. - N° 10 — 1936

LE PROGRÈS MÉDICAL

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ

Paraissant douze fois par an

41, Rue des Écoles — PARIS

L'INTERSEXUALITÉ de MICHEL-ANGE

Surpris de découvrir des goûts et des aptitudes artistiques chez les homosexuels étudiés par HAVELOCK-ELLIS et des penchants de cette nature chez beaucoup d'artistes de génie, nous eûmes l'impression qu'il existait peut-être quelque ressemblance entre l'inverti et l'artiste. Le livre de MARANON sur les états intersexuels nous apporta une notion nouvelle qui éclairait brusquement le problème. Pour lui, l'intersexualité est la synthèse de toutes les anomalies du corps et de l'esprit « échelonnées de l'hermaphrodisme et de l'homosexualité jusqu'aux formes si atténuées qu'elles se confondent avec la normale même. ». Elle intéresse les malformations anatomiques ou morphologiques, les anomalies de la libido, du psychisme sexuel secondaire et de la psychologie générale.

Après avoir étudié, en particulier dans notre thèse [1], ces formes psychiques, et considéré le narcissisme, le masochisme, l'exhibitionnisme comme des caractères féminins spécifiques et comme l'indice chez l'homme du sexe antagoniste, il nous a paru que si tout artiste n'était pas homosexuel, il présentait toujours les caractères intersexuels suivants quant à sa psychologie générale ou sexuelle :

Intelligence, intuitive, peu critique, encline au concret, et aux idéologies sentimentales.

Sensibilité, intense, faite de sympathie, de vanité, éprise d'amitiés ardentes.



(Photo [illegible])

FIGURE I

Michel-Ange, Fresque de la Chapelle Sixtine

L'Eternel séparant la Terre et l'Eau

Volonté inconstante, inapte à l'activité sociale.

Libido, affaiblie, souvent passive, dissociée, sublimisée, sollicitée par de multiples objets, de la femme virilisée à l'éphèbe.

Narcissisme physique, moral, intellectuel, culture du rêve égoïste, incapacité de se donner dans l'amour, poursuite d'un idéal de perfection absolue.

Masochisme, amour de la souffrance, par et pour un être aimé, pour des idées chères, pour un idéal esthétique.

Exhibitionnisme, besoin de montrer sa personne physique ou morale

Il nous a paru intéressant d'illustrer cette idée par l'étude d'un artiste chez lequel l'intersexualité fût plus marquée et plus manifeste : nous avons choisi la personne et l'œuvre de Michel-Ange.

(1) L'Intersexualité dans l'Art, en vente chez **Le François**, boulevard Saint-Germain Paris VIe.

L'HOMME

Au premier abord, rien dans la silhouette et le visage de Michel-Ange ne révèle la féminité du caractère : solide charpente, carrure d'épaules, crâne rond et front carré, arcades orbitaires saillantes, nez large et droit, bosselé par le coup de poing de Torigiano, lèvre inférieure avançante, barbe fourchue de faune. C'est ailleurs qu'il faut chercher l'intersexualité de l'artiste : dans sa psychologie.

Psychologie générale.

Etudier la nature, la forme, l'intelligence d'un sculpteur ou d'un peintre est difficile à qui manque de mémoires, de confessions et sur les données d'un contemporain plus ou moins partial.

Michel-Ange avait-il une intelligence intuitive ou bien encline aux idées abstraites, apte à la déduction ? Ni son œuvre littéraire, ni son œuvre artistique ne répondent à cette question. A peine peut-on déceler chez lui quelques traits intéressants. L'esprit créateur étouffe en lui l'esprit critique et, enclin à condamner ou à approuver une idée suivant qu'elle est incarnée par un être cher ou hostile, il prononce volontiers des jugements affectifs. Cavaliéri, son ami, est un génie à ses yeux passionnés. Léonard de Vinci, Raphaël et Bramante, ses rivaux, « ne savent rien en art que ce qu'il leur a appris ». A noter aussi certaines tendances et idéologies sentimentales bien féminines. Attachement à sa famille « la nostra gente » dont il s'émancipe à 33 ans seulement. Répulsion pour la violence, traduite par des phrases que n'eût pas désavouées Tolstoï : « C'est une grande présomption d'oser tuer quelqu'un, car on ne peut savoir sûrement si de sa mort sortira quelque bien et si de sa vie quelque bien ne fût pas sorti. »

Il a aussi cette imagination infantile et féminine qui n'a pas subi le frein de la réalité extérieure, cette aptitude à créer des mondes imaginaires, signe d'incomplète maturité, constant chez les intersexuels. Un jour, dit Condivi, « il parcourait le pays à cheval, il vit un mont qui dominait la côte ; le désir le saisit de le sculpter tout entier, de le transformer en colosse, visible au loin aux navigateurs ».

Imagination certes, qui mérite plutôt le nom de titanesque, que la volonté qui doit la servir. Le titan, en réalité, est un faible. Sur le portrait dessiné par un contemporain, ce trait éclate dans son regard anxieux, inquiet, mal assuré. « Il était indécis, dit Romain Rolland, en Art, en politique, dans toutes ses actions, dans toutes ses pensées. »

Obéissant aux injonctions des Papes et répondant humblement aux lettres des princes, il grogne, mais il cède toujours. Parfois, il est pris de terreur panique. Il quitte Florence assiégée qu'il a charge de défendre. Sur la foi d'un songe, il quitte Rome et Jules II de peur d'être assassiné par Bramante. Inapte à la lutte sociale, seul son art est capable de fixer son activité acharnée bien qu'inconstante, qui faillit lui faire perdre la vue et la santé.

Comme tant de timides, Michel-Ange est un affectif et un émotif. A l'égal du Prométhée de Gœthe « né pour souffrir et pleurer » il a rempli son Œuvre d'une tristesse à laquelle il trouve un charme :

> Ma joie, c'est la mélancolie
> Mille joies ne valent pas un seul tourment.

Mélancolique, il impute aux autres ses souffrances, méfiant de ses ennemis, de ses amis même, de ses parents : « Je vis, disait-il, dans une défiance continuelle... n'ayez confiance en personne. » Cependant, il témoigne un attachement pitoyable aux malheureux, aux pauvres types qui se croient des artistes, pour lesquels il exécute des dessins.

Enfin cette sensibilité si vive s'est manifestée dans ses affections. Nous touchons là au psychisme sexuel de l'artiste que nous analyserons en étudiant aux divers âges de sa vie les êtres qui ont modelé sa sensibilité et sa libido.

Psychisme sexuel.

Fils d'un podestat violent et inquiet, Michel-Ange perd sa mère à peine âgé de 6 ans et est mis en nourrice aussitôt, chez la femme d'un tailleur de pierre. Ne s'occupant guère que de dessin, « il est, dit Condivi, mal vu et frappé par son père et les frères de son père, qui avaient de la haine pour la profession d'artiste ».

C'est dans cette enfance sombre, malheureuse, où la tendresse maternelle est remplacée par l'incompréhension du père, qu'il faut chercher les racines de l'intersexualité de l'artiste. L'enfant, heurté dans ses goûts, s'éloigne du père, et s'isole, une telle ambiance interdit aux influences virilisantes de se faire sentir sur lui. Certes, l'absence de la mère supprime toute identification maternelle, mais l'enfant a dû trouver

un substitut de celle-ci en la personne de sa nourrice qu'il connut à un âge très tendre.

Les situations anormales de ce genre sont si fréquentes dans l'enfance des artistes, qu'elles semblent être la cause de leur féminisation. En général, l'artiste couvé par une mère idolâtre, repoussé par son père, trouve là deux conditions favorables au développement de tendances latentes.

A 15 ans, chez Bertholdo, une caricature de vieillard attire sur le jeune artiste l'attention de Lorenzo de Médicis, qui lui offre l'hospitalité de sa maison. La cour des Médicis était à cette époque un milieu platonicien, exclusivement masculin où l'on célébrait les « symposies », comme au siècle de Périclès, tandis que les hôtes apportaient au Maître, les statues grecques qui commençaient à sortir de leurs tombeaux.

Pourtant, c'est beaucoup plus tard, à l'âge de 56 ans, qu'il rencontre Thomasso Cavalieri, « gentilhomme romain, jeune et passionné pour l'art » (Vasari) qu'il aima jusqu'à sa mort. « Incomparable beauté, grâce de manière, esprit distingué » (Varchi), nous ne savons rien d'autre sur ce personnage.

C'est un coup de foudre. Michel-Ange écrit une lettre ainsi conçue : « Si je ne me consume pas entièrement, Monsieur, c'est seulement parce que notre rencontre fut brève. ».

Il appelle son idole « la lumière de notre siècle », lui dédie des sonnets, où il chante son amitié platonicienne. Dans l'un d'eux il souhaite « *que sa peau puisse vêtir celui qu'il aimait, être les souliers qui portent ses pieds de neige* ».

(Photo ALINARI, Florence)

FIGURE II

Ivresse de Noe

Cette aventure n'est pas unique : en 1522, Michel-Ange aime Chérardo Périni, puis Urbino qu'il enrichit de 2.000 écus. Puis c'est Fébo, ce vaurien qu'il compare à Phœbus qui le volait, puis Cecchino de Bracci, neveu de son ami Riccio, âgé de 15 ans :

«... A celui pour qui *je fus* toutes délices ». dit-il dans une épitaphe.

Quelle signification faut-il donner à ces amitiés ? Même dans l'Italie de la Renaissance, elles provoquèrent de fâcheux commentaires. En publiant les sonnets, en 1623, le neveu de l'artiste camoufla la vérité, en faisant croire qu'ils étaient adressés à une femme. Condivi, son élève, répondit à l'avance à l'accusation d'homosexualité : « Certains hommes charnels, qui ne savent entendre de l'amour et de la beauté, que ce qui est lascif et déshonnête, ont pu ne pas comprendre cette passion de Michel-Ange. » (pour Cavalieri).

Il est indiscutable que ces amitiés ont un caractère qui n'est pas habituel dans les relations masculines et fait plutôt penser aux tendresses et aux amitiés féminines. D'autre part, l'âge de l'artiste, comparé à celui de Cavalieri et des autres, donne un sens particulier à ces liaisons. Pour Maranon, la profonde intimité et la richesse sentimentale jalouse et susceptible de ces amitiés (exemptes de tout penchant érotique) pour d'autres hommes sont très significatives. «... Cela paraît avoir été le cas de Shakespeare. » Si la réalisation importe peu pour faire porter un diagnostic d'homosexualité, celle de Michel-Ange fut réelle mais latente et s'est traduite dans l'ardeur de ses affections

et sublimisée dans la beauté de ses figures masculines.

Michel-Ange a maintenant 63 ans. Malgré quelques aventures malheureuses, il n'a pas connu l'amour d'une femme. « Au soir de sa vie, il jette, dit Ludwig, un regard sur le sexe étranger » incarné par Vittoria Colonna, veuve cinquantenaire et désabusée du Marquis de Pescara. Si l'on en croit un contemporain, elle ne possédait pas la beauté physique. Virile, volontaire mais très cultivée, bien douée, elle possédait plusieurs langues et publia des poèmes en 5 éditions successives. Mystique, elle se faisait souffrir « avec des jeûnes, des haires, tant qu'elle n'avait plus que la peau sur les os ». Quant aux sens, elle avoue elle-même « qu'ils n'éveilleront en elle : ni plaisir ; ni souffrance. ».

Leur amitié est toute platonique. Le premier cadeau du Maître est un crucifix. Ils échangent des sonnets. Vittoria inspire plusieurs chefs-d'œuvre : la RÉSURRECTION du Louvre, un CHRIST. Elle est pour l'artiste un guide, et pour ce vieil enfant, elle est aussi la Mère.

Puis, brusquement, elle s'enferme au cloître Santa-Anna, et là, Michel-Ange vit mourir celle qu'il appelait « son grand ami ». « Rien ne me désole tant, disait-il, que de penser que je l'ai vue morte et que je ne lui ai pas baisé le front et le visage comme j'ai baisé sa main. »

Ainsi, Michel-Ange donne son affection à une femme laide, intellectuelle et maternelle, après n'avoir aimé des hommes que pour leur beauté. Il aime une femme pour ses qualités psychiques masculines : indice d'une curieuse indifférence, si non d'une répugnance pour le canon féminin. Michel-Ange, méfiant, peureux, imprégné de survivances infantiles, se réfugie près d'une mère, image de celle qui hanta ses premières années. Sur un plan idéal, c'est l'histoire de Jean-Jacques et de « Maman Warens » et de tant d'artistes inaptes à la lutte sociale, cherchant près d'une femme âgée un refuge contre les duretés de l'existence.

Sans doute cette aventure féminine n'est pas unique, mais aucun être ne sut attacher son cœur, ni exercer sur lui une influence comparable à celle de Vittoria et de Thomasso Cavalieri.

L'ŒUVRE

Nous essaierons de trouver le reflet de cette psychologie intersexuelle dans trois caractères de l'Œuvre de Michel-Ange : « *Œuvre plastique, idéale, masculine, qui compte, enfin, un certain nombre de figures intersexuelles vraies*.

C'est une Œuvre tout d'abord essentiellement *plastique*. L'artiste est toujours hanté par la forme, et peu par les couleurs. « La peinture n'est pas son affaire. » Il s'appelle sculpteur, et le note sous sa signature. Il consent, dit-on, à regret à peindre les fresques de la Sixtine, mais il se laisse tenter par le libre choix du sujet et par l'étendue de la voûte à sa disposition, sur laquelle il va pouvoir peindre des statues, si l'on peut dire, dont la forme est aussi fouillée qu'une sculpture.

Parmi les innombrables figurations de la Sixtine, il est curieux de noter que les animaux et les paysages sont absents ou réduits à des indications schématiques. On se souvient du jugement méprisant sur la peinture Flamande : « Des chiffons, des masures, des champs ombragés d'arbres, des rivières, des ponts, ce qu'on appelle paysages. » Seul le corps humain importe. Des petits enfants nus, « les putti », soutiennent les colonnes et derrière une Sainte Famille, l'artiste ne sait rien trouver de mieux, comme fond décoratif, qu'un groupe de jeunes gens efféminés qui s'enlacent.

Enfin, suivant le précepte de son maître, et de l'art antique, il peint l'homme nu, la femme vêtue. Sauf la Vierge, tous les personnages sont nus : les Anges, les Saints, les Martyrs, Dieu le Père lui-même. Le Christ ressuscité ressemble à un danseur. Bien loin de suivre l'art de l'époque, il attire au contraire les foudres hypocrites de l'Arétin : « Quand les païens sculptent, je ne dis pas une Diane, mais une Vénus nue, ils lui font couvrir de la main, les parties honteuses qui ne se découvrent jamais. »

Malgré les prédications de Savonarole, Michel-Ange, « crée, dit Condivi, la grande manière de traiter les nus », parfois même au détriment de l'expression, comme dans le carton sur la Guerre de Pise, et le Bas-Relief des Centaures.

Quelle signification attacher à cette prédilection pour la plastique humaine nue ? Les goûts artistiques des homosexuels vont de préférence à la musique ou aux arts plastiques. Pour Hesnard, « c'est dans les arts plastiques que le narcissisme homosexuel apparaît le plus nettement... La grandiose figuration de la nature par la ligne et la forme, y procéderait d'une affectivité archaïque aux survivances infantiles ». Forme idéalisée du narcissisme, cette tendance s'appliquerait à diviniser le corps humain par

la poésie (Whitman), ou la sculpture, comme chez Michel-Ange. Or celle-ci exige le nu pour rendre les habitudes de l'âme, selon le mot de Stendhal. C'est peut-être le vrai motif qui fait préférer aux homosexuels la sculpture à la peinture, la forme à la couleur et la plastique masculine sculpturale aux carnations féminines plus pittoresques.

Enfin, le nu prêté à l'homme nous paraît être un indice d'une sexualité paranormale, puisqu'il convient à la femme comme l'attitude de Narcisse elle-même : Qui s'aime et s'admire, aime qu'on l'admire. Le narcissisme esthétique s'associe là au complexe spectaculaire.

Le second caractère qui distingue l'Œuvre de Michel-Ange, c'est qu'elle est une œuvre idéale, *subjective*, qui incarne des idées, et des idées nobles.

« Aucun homme, aucune femme réels, dit Taine, n'a ressemblé aux héros indignés, aux vierges colossales et désespérées que Michel-Ange a étalés dans la Chapelle Funéraire. » En effet si l'on excepte les figures des Lunettes, aucune ne porte la marque de l'époque ou du milieu. Les Ignudi ne ressemblent à personne, n'ont de raison d'être que le bon vouloir du créateur. Leurs dimensions suffisent à leur ôter toute réalité. Nulle peinture n'est, à notre avis, plus subjective, ni plus personnelle. Michel-Ange laisse peu de portraits : Cavalieri, Vittoria Colonna ; il travaille peu d'après un modèle. Il sculpte Julien et Laurent de Médicis sans ressemblance et s'écrie : « Qui le verra dans dix siècles ? ».

Quand un thème lui est imposé, il l'interprète, le commente, le déforme. La Guerre de Pise n'est à ses yeux d'artiste, qu'un groupe juvénile sortant allègrement du bain. La Madone de la Pietà est plus jeune que le Christ, son fils, «... afin de prouver mieux, la virginité et l'éternelle pureté de la Mère ».



(Photo ALINARI, Florence)

FIGURE III
Création de la femme

Le Christ du Jugement dernier, inexorable, semble maudire au mépris de la Bible. Par contre, tous ses héros ont un air de parenté et portent la griffe du maître.

Michel-Ange ne s'est pas seulement exprimé, il a traduit le meilleur de ses inspirations et de ses sentiments. Sauf quelques exceptions, « le nu est austère chez Michel-Ange » (J. de GAULTIER). On ne comprend guère pourquoi l'Arétin s'écriait : « Votre manière convenait à un « bagno délitioso » et non à un chœur suprême ! » Pourquoi Daniel de Volterra, « le braghettoné » recevait la mission ridicule de voiler les héros de son maître. Sans doute l'art du moyen âge est plus spiritualisé, plus religieux, mais n'est-ce pas une manière d'attester la grandeur du Créateur que de chanter la beauté de ses créatures ? Pour la première fois. s'éloignant des sereines proportions des athlètes grecs, Michel-Ange traduit par l'étrangeté des attitudes, la vigueur des expressions, la beauté corporelle alliée à la noblesse de l'âme. Il anime ses rêves, ses idées de grandeur, ses sentiments, en particulier, la tristesse immense de son génie solitaire et sevré d'amour.

Nous croyons que cette subjectivité manifeste une sensibilité introvertie. Heurté de bonne heure par la réalité, Michel-Ange enfant se replie sur lui-même et s'écarte du monde extérieur. Aux sollicitations de la

vie, l'artiste réagit par une création de son imagination plutôt que par des actes. Son œuvre apparaît comme une « action rentrée », suivant l'expression des psychanalistes. Comme il n'a guère réussi à aimer les êtres différents de lui, il n'a su traduire que ses rêves. L'introversion a entraîné le Narcissisme.

De plus, d'après Freud, l'identification Narcisse serait le moyen par excellence pour désexualiser la libido. L'homosexuel, toujours Narcisse à l'origine, aurait une aptitude spéciale à utiliser ses énergies instinctives vers des buts supérieurs, une aptitude à la sublimation en un mot. Celle-ci s'est manifestée dans les amitiés platoniques et les tendances esthétiques de Michel-Ange qui a évoqué dans les figurations masculines, son idéal irréalisable de beauté formelle et a prêté à leurs visages l'expression spiritualisée de ses propres sentiments amoureux.

Pourquoi Michel-Ange a-t-il choisi et préféré pour s'exprimer, l'académie *masculine* ? Cette prédilection est si frappante, en effet, qu'on a cru la femme absente de son œuvre. Au milieu de l'infinie variété des corps virils, les formes féminines peuvent se compter. Ce sont : la Pietà, l'Aurore et la Nuit, Lia et Rachel, la Léda, Cléopâtre à l'aspic et les figures indispensables comme Eve ou la Vierge.

En outre les figures féminines sont très inférieures aux personnages masculins pour la beauté de l'expression et des formes. Certains caractères qui singularisent la femme en lui donnant par là même son charme sexuel, les seins ou les hanches, sont lourdement traités sans finesse ni minutie : la Nuit et l'Aurore par exemple. L'expression passionnée des hommes fait contraste avec la sévère dignité des femmes

La beauté féminine a laissé indifférents le cœur de l'homme et le pinceau de l'artiste. Pour les Grecs et pour lui la femme gagne à être voilée, et l'homme nu. Pour eux et les intersexuels, « le corps humain parfait est masculin, la femme en est « une déformation » par les attributs de la génération qui en soulignent l'animalité » (Hesnard). Idée esthétique souvent exprimée par les voyageurs aussi. Darwin n'était-il pas surpris en 1835, de voir à Tahiti « les femmes loin d'être belles comme les hommes » ?

Est-il permis de voir là simple préférence esthétique séparée de l'instinct sexuel ? Pour nous elle implique une aberration certaine qui explique, à la fois, de nombreuses figures de l'art grec, de la Renaissance Italienne et l'Œuvre masculine de Michel-Ange.

Comme maints artistes épris d'unité et de synthèse, adorateurs exclusifs de la forme (Th. Gautier) hantés par le chimérique androgyne, qui unit la force masculine à la grâce féminine. Michel-Ange essaie dans des formes intersexuelles, d'atténuer les contrastes sexuels : il féminise la beauté virile et virilise la beauté féminine.

Nous analyserons les caractères intersexuels communs aux IGNUDI de la Sixtine et, avec quelques détails, les figures reproduites ci-contre.

Les Ignudi présentent les caractères suivants :

— Adiposité généralisée du tronc et des membres, prédominance dans la zone rétro-mammaire et péri-pelvienne.

— Système locomoteur affaibli : saillies musculaires estompées.

— Importance de la partie inférieure du corps comparée à la moitié supérieure (Type pelvien).

Les têtes sont remarquables par :

— Leur petitesse relative.

— La forme ovale des visages. (Type concave de Thooris).

— Les cheveux bouclés et longs.

— Les sourcils peu denses.

— L'espace intersurcillaire glabre.

— La fente palpébrale ronde.

— La forme féminine du nez. (Concave).

— La bouche ourlée, sensuelle.

Certaines œuvres méritent le nom d'Œuvres intersexuelles vraies : voici leurs caractères :

Ivresse de Noé. — Figure décorative. (FIG. II).

— Corps gracile *de jeune fille ou d'éphèbe.*

— Seins.

— Pieds et mains petits.

— Cheveux bouclés abondants.

— Nez concave.

— Lèvres ourlées et sensuelles.

— Oreilles petites.

Dieu sépare la terre des eaux. — Figure décorative. (FIG. I).

Adiposité thoracique et rétro-mammaire.

— Mains très fines.

— Tête petite comparée au cou épais et court.

— Cheveux longs bouclés, implantés bas sur le front.

— Visage d'une grande finesse.

— Lèvres bien ourlées. (*Type éphèbe*).

Création de la femme. — Figure décorative. (FIG. III).
— Adiposité énorme du thorax, de l'abdomen et des membres, adiposité rétro-mammaire et péri-pelvienne.
— Tête petite.
— Espace inter-surcillaire glabre.
— Nez concave.
— Yeux et fentes palpébrales ronds.
— Expression féminine du regard.
(*Type adiposo-génital*)

Création de la lumière et de l'ombre. — Figure décorative. (FIG IV).
— Adiposité des bras, des cuisses et des jambes.
— Musculature discrète.
— Visage ovale.
— Cheveux bouclés.
— Joues féminines.

En dehors de ces types individualisés il existe un certain nombre de silhouettes ambiguës dans la Sixtine : l'ange sur lequel Dieu appuie son bras dans la CRÉATION DE L'HOMME, Eléazar et Nathan sur les LUNETTES, et ailleurs les silhouettes décoratives de la Sainte Famille. Parmi les sculptures, citons seulement : L'ADONIS MOURANT, BACCHUS, LE CHRIST DE LA PIETA, et l'ESCLAVE ENDORMI du Louvre dont l'expression voluptueuse, l'attitude, la finesse des mains, l'adiposité délicate, et la grandeur de la ceinture pelvienne évoquent une jeune fille.



(Photo Alinari, Florence)

FIGURE IV
Création de la lumière et de l'ombre.
(Figure décorative.)

Par contre les femmes virilisées sont assez rares : l'ÈVE de la TENTATION DE LA FEMME, la SIBYLLE LIBYQUE, dont la tête est sculptée et virile, les épaules larges et carrées, la SIBYLLE CUMIQUE au visage anguleux et aux membres grossiers.

A la fin de cette courte étude sur la psychologie intersexuelle de Michel-Ange, je voudrais me défendre d'avoir cédé à la déformation professionnelle. Je n'ai pas cherché à dénigrer un génie, ni pris plaisir à trouver en lui quelques tares susceptibles d'expliquer sa grandeur surhumaine. Je plains ceux aux yeux de qui Michel-Ange sortirait diminué de ce travail. Quant à moi mon admiration lui reste intacte et immense : c'est elle qui m'a incité à l'étudier plutôt qu'un autre sujet, parce que, selon le mot de Renan : « Il ne faut écrire que de ce qu'on aime. »

Dr Pierre LANGEARD.

Le Coin des Autographes

UNE LETTRE DE CORVISART

Elle est adressée à une dame et datée de novembre 1814. Elle nous montre un Corvisart découragé, vieilli, qui a le pressentiment des maux qui l'attendent :

« Vous me demandez, écrit-il, si j'ai trouvé dans mes voyages plaisir et santé. J'ai rencontré tout l'opposé et je n'en ai point été surpris. J'ai passé le tems des plaisirs ; et la circonstance ni le lieu n'étaient guère propres à les faire renaître. Quant à ma santé (dont je n'aime pas

souvent à parler) il y a plus de quinze ans qu'elle est attaquée sans relâche par les maux qui suivent aujourd'hui une progression effrayante.

Aussi ai-je renoncé à toute espèce de médecine ; je vis presque toujours à ma campagne : je ne viens pas deux fois par mois à Paris. C'est encore là où je m'ennuie le moins des autres, de moi et de la vie : je m'enferme ou je me promène seul tant que je le *pourrai*. Mais je m'aperçois que j'en ai trop dit sur mon compte, quoique je sois loin d'avoir épuisé le chapitre de mes maux : je vous promets de n'en plus parler. J'aurais du me souvenir du proverbe assez trivial, mais vrai quant au sens, *qu'il ne faut pas parler de corde devant un pendu.* Vous-même, Madame, vous êtes mécontente de votre santé. Il n'a pas dépendu de moi, je vous assure, de la raffermir au point où vous avez du le désirer ; j'y ai fait ce que j'ai pu, et je suis bien sûr de trouver grâce sur l'intention.

Voilà donc M. Hypolite enrôlé ! il est content sans doute de son état, car, à cet âge, on en raffole ; jeune et riche, que faire de mieux ? C'est une profession dont les exercices en tout genre sont les principaux éléments, et l'exercice convient à la santé de M. votre fils ; ainsi, Madame, sous ce point de vue vous devez être presque aussi satisfaite que lui... Le seul danger qu'il puisse courir quant à présent ce sont les coups de pied de *jument,* car il est dans la cavalerie, et l'on y en attrape assez fréquemment ; il faut de la prudence et tâcher de bien connaître sa *monture,* ce qui, entre nous, n'est pas chose facile : que le bon Dieu l'en préserve !

Je suis extrêmement sensible au souvenir de Monsieur Monville. J'ose vous prier, Madame, de vouloir bien lui retracer tous mes sentimens de dévoûment et d'attachement sincères, de faire mille amitiés à Mons. votre fils et d'agréer l'expression de mon respectueux hommage.

Le colonel général des infirmes,
CORVISART.

Paris, le 2 novembre 1814.

Madame,

Il m'est dû deux cents francs pour honoraires de dix consultations que j'ai données, en réunion avec M. Aigin, à Mademoiselle - - -

Veuillez agréer, Madame, l'hommage de mon respect

Andral

18 avril 1855

Lettre de Gabriel Andral à Madame Masuyer

Moins d'un an après, Corvisart était frappé d'apoplexie.

HONORAIRES DU SIECLE DERNIER

En 1817, Marjolin, déjà chirurgien des hôpitaux, demandait cinq francs pour une visite dans la clientèle aisée. Et ses confrères plus jeunes n'étaient guère plus exigeants : Velpeau, celui qu'on a accusé de couper les liards en quatre, se contentait de six francs pour une consultation. Andral pratiquait donc déjà un tarif sensiblement plus élevé en demandant à une cliente, soignée en 1855, 20 francs par consultation. Et à l'époque, un louis impérial donnait d'autres possibilités d'achat que deux billets de la IIIe République !

IMPRIMERIE DE COMPIÈGNE (OISE)

13e Année. - N° 11 1936

LE PROGRÈS MÉDICAL

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ

Paraissant douze fois par an

41, Rue des Ecoles — PARIS

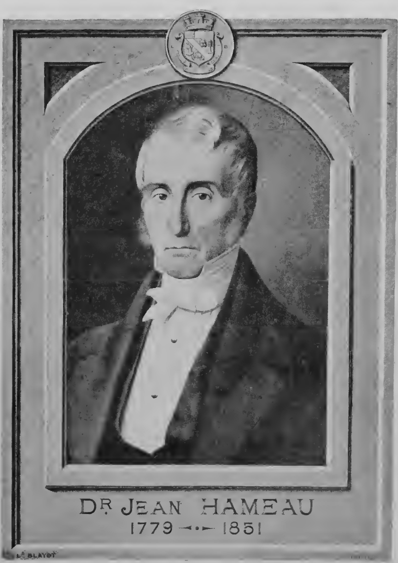
Le rôle des Savants non conformistes ou de « Bonne Volonté » dans la Genèse des Sciences.

Et ne vois-tu pas que changer sans cesse
C'est à chaque pas trouver la douleur ?
MUSSET.

Il est classique de traiter d'*amateurs* certains chercheurs qui se passionnent pour une branche des connaissances humaines, en dehors de leur activité professionnelle ordinaire. Les uns disent : c'est un violon d'Ingres, les autres une « marotte » sans intérêt.

Le commun des mortels ne comprend pas, n'admet pas, qu'un homme à intelligence supérieure puisse réussir dans des disciplines différentes et il se venge, bien inoffensivement, en traitant ce savant du nom d'amateur; on disait autrefois les « curieux de la nature ».

Or, nous voudrions réagir contre cette tendance fâcheuse à regarder comme un dilettante un homme qui, bien que sortant de son domaine habituel, étend ses recherches à une branche spéciale de la science qui l'attire plus particulièrement, en montrant les immenses découvertes réalisées par les savants qui n'ont eu souvent pour eux que leur bonne volonté... et un peu de chance. Il en faut là comme partout ailleurs, mais en s'inspirant toujours du mot de Baudelaire : « l'inspiration ? le travail de chaque jour ».



Dr JEAN HAMEAU
1779 — 1851

Nous en avons un exemple typique dans cette trilogie provinciale solitaire qui a illustré notre Provence dans les lettres, les sciences et les arts : j'ai cité Mistral, Fabre et Cézanne.

Pour rester dans le domaine de la science, nous n'aurons pas de mal à démontrer que ces grands hommes étaient en réalité des amateurs pour leur profession, leur activité de chaque jour et qu'ils étaient au contraire de grands savants dans la branche des sciences qu'ils ont illustrée par une découverte de génie, tant il est vrai, comme disait Rétif de la Bretonne, qu'il est souvent utile dans la vie de « chimérer » [1], ou comme le géologue de Launay, « que pour découvrir, il faut savoir d'avance ce qu'on cherche ».

D'ailleurs, cette étude ne peut s'appliquer qu'aux savants. Dans les lettres, en effet, la question ne se

(1) Vigny a écrit: « Si l'on voulait calculer de combien de rêveries se compose une idée juste, on en sentirait le prix. »

pose pas, puisque, j'aime à croire, aucun professeur d'éloquence française, grecque ou latine, Sorbonnard ou autre, ne compte parmi les grands écrivains de France. Parmi les contemporains, Hugo, Chénier, Lamartine, Chateaubriand, Zola, Loti, France, de Pesquidoux, Demaison et tant d'autres ne furent jamais des professeurs.

Allons-nous donc dire, comme pour les savants, qu'ils étaient des amateurs ?

Ce n'étaient pas des professeurs de littérature française, c'étaient tout simplement des génies, c'est-à-dire, des hommes exceptionnels, s'élevant bien haut au-dessus des autres par quelque don mystérieux de la nature, et en dehors de tout travail livresque ou compilatoire.

Rouget de l'Isle était-il un professionnel de la musique ? et pourtant ?

Pourquoi donc refuser aux savants ce qu'on accorde si volontiers aux hommes de lettres ? Il en est même qui se sont illustrés par une seule œuvre maîtresse, comme Michel Cervantès ou Bernardin de Saint-Pierre.

Le lieutenant de vaisseau Julien Viaud était-il un amateur ? Auquel cas nous voudrions tous l'être. Je pense bien plutôt qu'il était un amateur en marine et un écrivain *de bonne volonté*, un écrivain racial.

⁂

Nous allons donc passer rapidement en revue les diverses disciplines, en nous efforçant de montrer qu'en matière de découvertes importantes, le génie doit être aidé par les circonstances, le hasard et une sorte de divination très particulière, en réalité peu explicable scientifiquement, mais où interviennent des facteurs très divers.

Le plus souvent, on n'arrive à la découverte que par un mouvement tournant qui répond à l'enveloppement des ailes en matière de stratégie militaire, et Napoléon, ce prophète en tout, a eu raison d'écrire : « C'est à un instinct mécanique et du hasard qu'on doit la plupart des découvertes et nullement à la philosophie. »

En *mécanique*, nous pouvons citer le cas de Fulton, de Watt, de Denis Papin et surtout de Sauvage, avec sa découverte de l'hélice.

En *physique*, plusieurs noms viennent immédiatement à l'esprit, ceux de Franklin, d'Edison, de Broglie et Louis Lumière, l'homme qui aujourd'hui honore le plus la ville de Lyon. Accordons-leur au moins d'être des amateurs de génie et je ne voudrais pas oublier Curie qui, avant son immortelle découverte était, dans sa solitude, bien « oublié » de son entourage, pour ne pas dire plus.

Que direz-vous de Cl. Perrault (1613-1688), qui fut un physicien et un zootomiste remarquable mais qui est non moins célèbre comme architecte de la colonnade du Louvre ?

Etait-il un amateur en architecture ou en physique ?

Et Tellier, le promoteur de toute l'industrie frigorifique ? Et le comte Arnauld de Gramont, le maître de la spectroscopie ?

C'est le moment de rappeler que Buffon entra à l'Académie des Sciences comme géomètre [1] et que le délicieux poète allemand Chamisso fut embarqué comme naturaliste sur le bâtiment *la Rurik*, commandé par le fameux Otton de Kotzebue.

Je ne voudrais pas, enfin, sous cette rubrique, oublier Conté qui, au dire de Maurice d'Ocagne, « fut l'homme le plus extraordinaire qui ait existé au point de vue invention, et cela dans tous les temps ».

En *aviation*, d'abord des marchands de papier, les Montgolfier, des héros comme Pilâtre de Rozier ou Crocé Spinelli, des intuitifs, comme Mouillard, des réalisateurs, comme Ader et les Wright, des conquérants comme Blériot et Lindbergh.

En *chimie*, nous trouvons d'abord le petit apprenti pharmacien Scheele, mais dominant les autres, plus grand que Lebon avec son gaz d'éclairage, Nobel, où l'on voit nettement, dans la découverte de la dynamite le rôle du hasard; la nitroglycérine que vient de découvrir le chimiste italien Lombroso est très difficile à manier à cause de son pouvoir détonant. Nobel un jour, introduit cette substance dans un vase *fêlé* (tout est là) et le fait transporter par un ouvrier dans une cour sablée où Nobel remarque qu'on peut alors sans danger la manipuler et cela sans perdre de sa valeur explosive. Aussitôt il publie à l'Académie des Sciences, le 17 juillet 1868, sa trouvaille du mélange inoffensif de nitroglycérine à de la terre d'infusoires siliceuse. Nobel était-il un amateur ?

En *mathématiques*, le nom de de Broglie brille du plus vif éclat.

En *astronomie*, à côté de ces noms étincelants tels que Galilée, Képler et Copernic, il y a eu aussi des amateurs de génie comme Pierre Vernier et le duc de

(1) Pasteur y siégea dans la section de minéralogie et Darwin dans celle de botanique.

Chaulnes, inspirateur de la micromicrométrie ; Camille Flammarion qui enthousiasma les foules n'était-il pas un enseigneur de génie ? Mais tous disparaissent devant cet amateur-type qu'était sir William Herschel, le plus grand explorateur du ciel, bien qu'il fût professeur de musique, organiste et virtuose exécutant. Il découvrit à lui seul 2.500 nébuleuses et la planète Uranie. Il est bien certain que tous les professeurs d'astronomie de son époque n'existaient pas à côté de lui, ce qui explique qu'on ait pu écrire avec raison : « Mille observateurs de bonne volonté, munis d'instruments médiocres peuvent aborder des problèmes devant lesquels l'observatoire unique le mieux outillé serait impuissant. »

Et nous ne voudrions pas ne pas citer le nom d'un médecin, le docteur Lescarbant, astronome de bonne volonté, qui, en 1869, a aperçu une planète plus voisine du Soleil que Mercure et qu'on a appelée Vulcain (note de J.-L. Fabre).

Je citerais encore la lunette-télescope dite de Galilée, mais qui n'appartient pas à ce grand esprit.

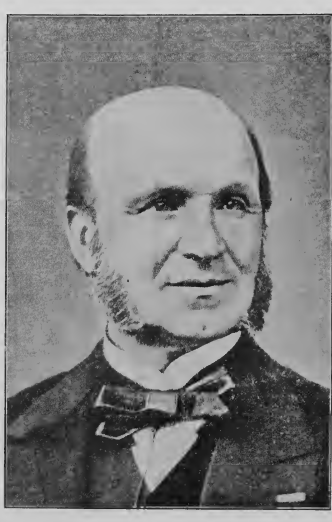
Les véritables créateurs furent deux enfants, fils d'un fabricant de bésicles à Middelbourg en Zélande (Hollande), Jean Lippershey.

Ces enfants s'amusaient, dans la boutique de leur père, à regarder le coq de l'église du village proche avec deux lentilles, l'une convexe et l'autre concave, et quel ne fut pas leur étonnement de le voir rapproché d'eux.

Lippershey père, aussitôt averti, unit les deux lentilles dans deux tuyaux susceptibles de se mouvoir l'un dans l'autre et la lunette était trouvée (note de C. Flammarion.).

En *électricité,* Morse à lui seul peut nous servir d'exemple, il était peintre. Et Edison, le plus grand de tous, fut un autodidacte qui avait au suprême degré le génie de l'invention pratique. Son ampoule électrique, son phonographe semblaient pourtant des énigmes indéchiffrables.

En *art nautique,* je citerai Christophe Colomb traité de son vivant comme un aventurier.



Duchenne de Boulogne.

En *sciences appliquées,* je citerai Jacquard, Oberkampf et Seguin.

En *télégraphie,* l'immortel Chappe que les sarcasmes de ses concitoyens firent mourir de chagrin (il se suicida).

En *céramique,* appellerez-vous amateur l'ouvrier Bernard Palissy dont l'entêtement finit par triompher de tous les obstacles ?

En *photographie,* Niepce et Daguerre étaient bien des types d'amateurs, mais d'amateurs dignes d'un piédestal, et Niepce ne pensait évidemment pas plus à la photographie du ciel et à son importance que Curie ne pensait au traitement du cancer quand il découvrit le radium.

En *photographie animée,* les frères Henry n'ont-ils pas été les animateurs du laboratoire de Marey ? Et les Lumière ?

En *égyptologie,* Champollion qui tout jeune découvre par une prescience lumineuse servie par le hasard le secret des hiéroglyphes égyptiens était plus qu'un amateur.

En *médecine,* les noms les plus marquants sont Dutrochet, l'inventeur de l'osmose ; Davaine, le précurseur de Pasteur, qui découvre la bactéridie charbonneuse ; Cagniard Latour qui pressent le rôle général des fermentations ; Duchenne de Boulogne, peut-être le plus grand de tous, et qui fut, au dire de Charcot, son maître ; Gruby, qui montre l'origine mycosique de toutes les teignes. « Son mémoire à l'Académie des

Sciences, écrit Sabouraud, fixe la date de l'ère moderne de l'histoire des teignes cryptogamiques. » Il découvrit en outre le champignon du muguet et eut comme élèves Cl. Bernard, Flourens et Milne Edwards.

Vous ne voudriez pas oublier dans cette phalange glorieuse Jean Hameau, Pravaz, Reybard, Bretonneau, le maître de Trousseau, Durozier qui découvre le rétrécissement mitral pur, Duboué, un des précurseurs de Pasteur au sujet de la rage et Cantaloube qui découvre la fièvre de Malte.

En *chirurgie,* deux noms étincelants viennent fixer notre pensée : ce sont ceux de Péan et de Doyen, les deux chirurgiens les plus habiles de tous les temps, qui furent tous deux des isolés ; ne faisant partie ni l'un ni l'autre de l'Académie républicaine de Chirurgie, ce qui n'empêche qu'ils furent les plus grands de tous, les promoteurs de méthodes nouvelles qui contribuèrent à instruire leurs générations, et que personne jusqu'ici n'a égalés. A côté de leurs émules aujourd'hui complètement oubliés, leurs noms se perpétueront non pendant des siècles, mais au cours des millénaires futurs. Ce furent vraiment les créateurs d'une religion nouvelle.



Davaine.

Mais dans ce domaine de la chirurgie, et dans ce Panthéon de nos grands hommes, il nous faut encore citer frère Côme et frère Jacques, Ambroise Paré, Civiale, l'inventeur de la lithotritie ; Amussat, l'académicien de 22 ans ; Leroy d'Etioles, Reliquet, Hennequin, le maître des fractures, et Chipault, le précurseur de la chirurgie cranio-médullaire en France.

En *microbiologie,* dirons-nous que Pasteur qui était un chimiste est devenu amateur en médecine. Plus avant, Lœwenhoek, qui n'était qu'un fabricant de lentilles, n'a-t-il pas enrichi la science de faits très importants ?

En *physiologie,* faut-il se demander si Magendie fut un amateur en médecine, car il était médecin praticien de quartier, ou amateur en physiologie ? Car enfin, il faut s'entendre.

Et tous les médecins fondateurs de notre Jardin des Plantes étaient-ils des botanistes amateurs ou des médecins amateurs ? Il faut s'entendre.

En réalité, tous ces grands noms étaient des esprits supérieurs qui, par leur travail, leur tenacité, leur endurance et leur intelligence étaient capables de mener honorablement de front des activités très différentes et pouvaient exceller dans les deux.

Ce sont leurs adversaires qui, suivant l'un ou l'autre camp, les dédaignaient chacun dans leur compartiment étanche.

En *archéologie préhistorique,* Boucher de Perthes, contrôleur des douanes était, il me semble, plus qu'un amateur puisqu'il a créé à lui tout seul et contre tous, toute une science bien charpentée et solidement construite.

Les de Mortillet et Capitan sont venus continuer son œuvre.

En *spéléologie,* brille d'un vif éclat le nom de Martel, le courageux explorateur des grottes et des abîmes.

En *géologie,* Lemoine n'a-t-il pas écrit dans la *Feuille des Naturalistes* (mars 1934, n° 3), un bel article intitulé : « Le rôle des amateurs en géologie », et il conclut ainsi : « Ils ont joué jadis un rôle très important en géologie. La plupart des découvertes importantes sont dues à des savants qui n'avaient pas de fonction professionnelle, mais qui avaient de la géologie un amour profond, et de la nature un culte de tous les instants. »

Dans le bassin de Paris, Bioche et Joubert découvrent les faunes de mollusquens intercalées dans les marnes de gypse. En Chine, Legendre découvre les premiers graptolithes. En Algérie, le lieutenant Bavière découvre la magnifique faune dévonienne de Beni-Abbès, la plus belle au monde, écrit Haug.

Et Lemoine conclut que sur 100 professionnels, on compte 300 savants de bonne volonté, non conformistes.

En *botanique,* Naudin, Jordan, Adanson, Comerson, de Candolle et de Saporta illustrent d'une manière frappante la thèse que nous développons sans parler du moine autrichien Mendel.

En *ostréiculture,* c'est, pourrait-on dire, le triomphe de l'incompétence apparente.

Ne trouve-t-on pas parmi les fondateurs de cette science officialisée plus tard par Costes, un pêcheur, un militaire, un juge et un avocat ?

En *herpétologie*, je citerai Sonnini et Rollinat.

En *entomologie*, Huber, Léon Dufour et Fabre, ce Réaumur moderne, ne sont-ils pas les types des grands savants non conformistes, de bonne volonté ?

En *zoologie*, trois noms illustres viennent aussitôt à l'esprit : Tremblay, Peysonnel et Dutrochet.

En *océanographie*, le grand nom qui vient sous la plume est celui de S. A. le prince Albert Ier de Monaco, avec Richard comme principal collaborateur.

En *voyages scientifiques*, je ne voudrais pas ne pas citer les grands noms de René Caillié, de Jacquemond, de Lesson, de Poivre, de Bomplanb, d'Alcide d'Orbigny, d'Adanson, de Commerson, de Verreaux, plus près de nous de Thomas et de beaucoup d'autres qui ont eu en plus de leur auréole de science la palme de l'héroïsme et du martyre.

Je m'excuse d'arrêter ici cette liste qui pourrait être facilement doublée pour la démonstration de notre thèse, mais j'ai voulu seulement choisir dans chaque branche des connaissances humaines quelques noms typiques qui illustrent bien notre pensée et surtout en prouvent le bien-fondé.

***

Nous pensons ainsi, au cours de cette étude, par la précision des faits rapportés et nullement romancés, avoir montré le caractère hautement scientifique des hommes qui, sortis pour un temps de leurs préoccupations habituelles, se sont élevés à une hauteur telle que personne pendant leur vie ne pouvait en approcher sans vertige, témoin le cas de Mouillard qui se vit refuser toutes les communications sur le plus lourd que l'air à l'Académie des sciences, et celui de Boucher de Perthes qui, pendant vingt années, resta à la porte de la même Compagnie sans pouvoir en franchir le seuil.

Ces messieurs [1] appelaient leurs découvertes des utopies et les rangeaient dans le carton vert de la quadrature du cercle ou du mouvement perpétuel, oubliant ces belles paroles du roi Albert Ier de Belgique, dans son discours sur le fonds national de la recherche scientifique : « La nation qui néglige la science et les savants est marquée pour la décadence. »

(1) Je n'oserais aller aussi loin que Napoléon qui écrivait : « La plupart des académiciens sont des auteurs qu'on admire en bâillant ».

Et cela me rappelle ce que m'écrivait avec humour un de nos plus éminents universitaires scientifiques actuels sur le rôle du savant *de bonne volonté* dans la genèse des Sciences : « Vous avez raison, mais ne le dites pas ! »

Comment donc ces hommes ont-ils pu devenir subitement de grands savants ? Subitement, non, car, suivant la remarque si juste de René Doumic, « il y a dans la pensée de chacun de nous beaucoup plus de la pensée d'autrui que de la nôtre ».

Il est certain que ces hommes portaient en eux leur idée à l'état primitif de germe informe, c'est entendu, mais ils la tenaient et la développaient dans la solitude, cette solitude qui, comme l'a écrit Gœthe, est la mère du talent, et jusqu'à la minute précise où l'éclair de divination est venu jaillir, comme par un choc minéral, en mettant un cadre net à leurs chimères et a concrétisé, en les synthétisant, tous leurs efforts antérieurs.

Les chaires professorales et les fauteuils académiques ne sont pour rien [1] au cours de cette lente et merveilleuse évolution. Darwin l'a bien compris en s'isolant pendant des décades, loin de Londres, dans sa rustique demeure de Down où, loin du bruit, il put, dans le silence et la solitude, forger les armes d'une admirable synthèse constructive. Toute autre dépense d'activité lui eût été fatale : une chaire professorale l'eût tué !

Que nous sommes loin de ces fameuses équipes dont il est de bon ton de parler aujourd'hui, mais qui, comme nous l'avons écrit ailleurs, sont vouées à une complète stérilité !

Le sens divinatoire de Remy de Gourmont l'a bien précisé : « Qu'elle soit religieuse, ouvrière ou politique (et nous ajouterons, nous, scientifique), l'association est un groupement de paresse et de bêtises contre l'intelligence et l'activité. » On ne peut mieux dire.

Je n'hésite donc pas à affirmer, en matière de conclusion, que sans les grands noms que nous avons rappelé — et il y en a beaucoup d'autres de moindre envergure, mais tout aussi utiles au progrès — la science n'existerait pas. Ainsi, pour les fouilles archéologiques, Morgan a bien montré que seuls les paysans et les indigènes étaient capables de montrer l'endroit où il fallait creuser pour obtenir des résultats fructueux.

A mon avis, réservons donc si on le veut bien, le

(1) Un pendant ou une réplique de ce travail pourrait être fait pour la peinture : on y verrait côte à côte Delacroix, Courbet, Corot, Rousseau, Manet et tant d'autres qui étaient régulièrement refusés à leurs salons annuels.

terme d'amateur à celui qui s'intéresse même passionnément à une branche quelconque de la science, mais sans révéler de *fait nouveau* [1]. Celui-ci peut n'être pas un savant, au sens strict du mot, mais un vulgarisateur ou un protecteur de la science. Il joue, quoi qu'il en soit, un rôle social de première grandeur en éclairant ceux de ses concitoyens moins clairvoyants que lui. Le vrai savant, par contre, parmi les amateurs, est *le novateur*. Herschel en est le prototype en astronomie.

(1) C'est la différence qu'il y a entre Christophe Colomb et Alain Gerbault. Nous les admirons tous deux mais d'une manière différente et cependant tous deux sont des amateurs, quelque peu aventuriers, sans sens péjoratif, bien entendu.

Saluons donc avec respect la mémoire de ces grands savants à qui nous devons tout et cessons de leur accoler l'épithète par trop péjorative d'amateurs, alors qu'en réalité elle doit être au contraire réservée au professeur *fonctionnaire* qui ne trouve rien [1].

Dr F. CATHELIN.

(1) Rappelons encore qu'au Congrès international de l'enseignement supérieur à la Sorbonne, à l'occasion de l'Exposition universelle de 1900 et devant les délégués de toutes les nations, ce fut, écrit Louis Arnould, chose curieuse, un non-universitaire, un Conseiller d'Etat, je crois bien, qui éclaira le mieux la question ». In *Revue des Deux-Mondes*, juin 1935. p. 620, « le professeur de Faculté ».

La disparition des Parthénions

Il est question de fermer les « maisons » pour diminuer le risque vénérien. Ainsi disparaîtraient ces Parthénions qu'un homme du XVIIIe siècle, d'inspiration idéologique fort semblable à celle des gouvernants actuels, avait rêvé de voir s'établir dans la société communiste dont il s'était fait, avant bien d'autres, le protagoniste aussi sincère que farouche.

Le rêve de Rétif de la Bretonne avait fini par se réaliser. Moins de trente ans après la publication du *Pornographe*, les visites sanitaires avaient été instaurées. Et toute l'organisation de surveillance des prostituées échafaudée au cours du XIXe siècle, n'a été qu'une suite du premier règlement de 1797, à l'élaboration duquel le livre de Rétif ne fut pas étranger.

Organisation bien lamentable souvent, dont l'insuffisance a été maintes fois dénoncée. Mais petit à petit, on en était arrivé cependant, à établir ce que le



Cliché de l'Hygiène sociale

Maison de prostitution surveillée, (Quartier de la Guillotière, à Lyon) Chaque pensionnaire loge dans une chambre semblable. (*Document communiqué par le* Dr LACASSAGNE).

Dr Bizard appelle de « véritables cliniques sexuelles », où l'hygiène, autant que faire se peut, n'était plus exclue du plaisir, comme on peut en juger par le document que nous reproduisons.

Qu'adviendra-t-il de la disparition des « maisons » ? Il est difficile d'anticiper. Mais une statistique toute récentes des Drs Lacassagne et Lebeuf (*Annales des maladies vénériennes*, octobre 1936) permet d'augurer de l'avenir : chez les femmes surveillées, « en maison » les auteurs lyonnais comptent 47 % de syphilis certaine ; chez les clandestines, 100 %.

L'éloquence de ces chiffres dispense de tout commentaire sur l'opportunité de la suppression des « Parthénions ».

ARCHIVES ET VIEUX PAPIERS

Bichat à l'Armée des Alpes

Bichat entré le 15 novembre 1792, en qualité de « chirurgien surnuméraire » à l'hôpital militaire de Lyon, l'avait quitté le 1er août 1793 pour revenir à Poncin.

Son séjour n'y fut que de courte durée, un décret de la Convention ayant mis « à la réquisition du Ministre de la Guerre les officiers de santé, pharmaciens, chirurgiens et médecins depuis dix-huit à quarante ans ». Désigné pour l'Armée des Alpes, Bichat arriva à Bourg, le 1er septembre 1793 et prit service à l'hôpital.

De construction récente — il n'avait été ouvert que dans les derniers jours de 1790 — cet établissement pouvait contenir plus de 150 lits, répartis en deux services assurés par Faguet, médecin et par le chirurgien Buget.

Ce dernier était à l'hôpital depuis 1759. Natif de Châtillon-la-Palud et compagnon chirurgien à Bourg, il avait demandé à entrer à l'hôpital pour y faire les fonctions de chirurgien à titre gratuit pendant six ans, afin d'obtenir la maîtrise. Le bureau l'avait accepté et à l'expiration de ses six années de stage, Claude Buget avait été reçu maître en chirurgie ; mais il avait donné de telles preuves de son zèle qu'il s'était vu allouer par les recteurs, en plus de la nourriture et du logement, une gratification annuelle de 25 livres, témoignage de satisfaction peu banal de la part d'une administration qui s'était toujours refusée à accorder une indemnité aux chirurgiens pour leur service d'hôpital.

En fait, Buget méritait mieux que les autres ; vivant à l'hôpital, veillant à la police des salles, visitant les malades, il faisait les pansements, les saignées, exécutait les ordonnances et au besoin préparait les médicaments. Et il est permis de penser que la tutelle d'un tel patron, si elle ne fut point aussi profitable à Bichat que celle de Marc-Antoine Petit, lui permit cependant de compléter son éducation pratique, dans un établissement où l'on ne compta pas moins de 2.500 entrées pour les années 1793 et 1794.

Car Buget, à qui incombaient de multiples charges, se faisait souvent remplacer par ses aides, trop souvent même si on en croit les réclamations mentionnées dans les papiers du temps.

Vivant à l'hôpital, Bichat put, aussi au début, grâce à la protection de Buget, trouver quelque loisir pour compléter son instruction livresque. Et durant les chaudes soirées du mois de septembre 1793, on se l'imagine, lisant, dans quelques coins de l'apothicairerie, le *Ratio medendi* de Haen, les *Fièvres* de Grimaud, la *Pathologie* de Hévin et autres ouvrages emportés de la bibliothèque paternelle.

Mais cette tranquillité ne fut qu'éphémère. Bien que Buget fît partie de la municipalité, il n'avait pu empêcher que l'hôpital subît le contre-coup de la lutte des partis.

Nommés d'abord parce que dans le mouvement, puis déclarés suspects et destitués, les administrateurs s'y étaient succédé. Et toutes ces gestions successives avaient hâté la débâcle. Le 21 septembre 1793, le bureau avouait n'avoir plus en caisse qu'un assignat de 500 livres, 17 de 300, 34 de 200 ; quelques semaines après, le boulanger n'avait plus de farine et à chaque instant le boucher cessait de fournir de la viande, ne pouvant plus trouver de bétail, tant les réquisitions forcées de Dubois-Crancé et de Gauthier avaient épuisé les ressources de la région.

A l'arrivée d'Albitte, à la fin de nivôse 1794, la situation ne fit qu'empirer. Revêtu de pouvoirs illimités, le proconsul, « bien qu'il n'eût pu montrer, dit un pamphlet, d'autres blessures que celles qu'il avait reçues contre la milice de Vénus », avait été en outre nommé adjudant général de l'armée des Alpes. L'Hospice d'Humanité de Bourg, tombé sous la coupe de ce représentant, vit disparaître les dernières « des filles attachées à des cy-devant congrégations ». Elles furent remplacées par des femmes qui « se dévouaient à ces sortes de travaux », infirmières à gages dont l'inexpé-



_GALITÉ, LIBERTE.

PASSE-PORT.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

UNE ET INDIVISIBLE ET DÉMOCRATIQUE.

DÉPARTEMENT DE L'AIN.

DISTRICT DE BOURG.

MUNICIPALITÉ DE BOURG.

LAISSEZ passer le Citoyen Xavier Bichat chirurgien attaché à la armée des alpes
domicilié Municipalité d
Département d District d
âgé de 21 ans taille de cinq pieds deux pouces
cheveux & sourcils chatains yeux noirs
nez épaté bouche moyenne
menton rond front ordinaire
visage ovale et marqué de petite vérole prêtez-lui aide & assistance en cas de besoin.

Le porteur a déclaré aller dans le montblanc et à grenoble et a signé X Bichat

DÉLIVRÉ en la Maison commune de Bourg, le primidi de la 1re décade pluviôse de l'an second de la République française, une, indivisible et démocratique.

Petit

Secrétaire-Greffier.

rience et l'âpreté au gain dépassaient le dévouement. Et Ebrard a raconté que c'est à la suite d'une discussion avec l'une d'elles que Bichat dut quitter l'hôpital de Bourg.

Rien n'est moins prouvé. L'état des services de Bichat, conservé au Ministère de la Guerre, précise qu'il fut « licencié vu la diminution des besoins ».

Couthon en effet était entré à Lyon le 18 vendémiaire an II (9 octobre 1793) et depuis ce jour, Doppet, médecin devenu général en chef de l'armée de Lyon, n'avait plus envoyé à Bourg-Régénéré que des malades. Les premiers blessés du siège avaient rejoint leurs colonnes et les malades avaient été transférés à l'hôpital de Mâcon.

Peu de temps après, en janvier 1794, Bichat gagnait Grenoble ainsi qu'en témoigne le passeport ci-contre. Pour quelle raison ? Rien ne permet de le dire. Tout ce que l'on sait c'est que ce séjour fut de courte durée, puisque moins de trois mois après, le 28 ventôse an II (18 mars 1794) Bichat était licencié et regagnait Poncin muni d'un certificat que Buget (1) avait eu soin de rédiger :

« Je soussigné, chirurgien-major en chef de l'hôpital civil et militaire de Bourg, chef-lieu du département de l'Ain, certifie que le citoyen Xavier Bichat, élève en chirurgie, m'a esté envoyé en cette qualité par les chirurgiens en chef de l'armée des Alpes et qu'il a travaillé dans le dit hôpital au traitement des militaires blessés envoyés du siège de Ville-Affranchie depuis le 1er septembre dernier (vieux style) jusqu'au 1er ventôse, en foy de quoi je lui ay délivré le présent certificat pour lui servir ce que de raison. »

« Bourg, le 1er ventôse de l'an II de la République. »

BUGET, *chir.-maj.*

(1) Archives du Ministère de la Guerre.

IMPRIMERIE DE COMPIÈGNE (OISE)

13e Année. - N° 12 1936

LE PROGRÈS MÉDICAL

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ

Paraissant douze fois par an

41, Rue des Ecoles — PARIS

Un procès médical sous l'Empire

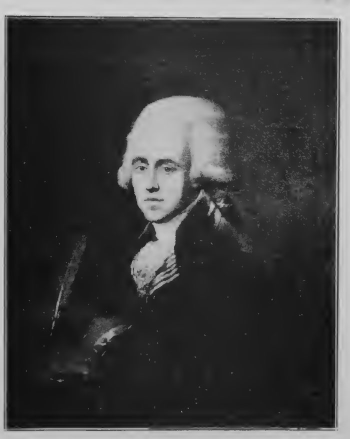
L'Affaire BAUDELOCQUE - SACOMBE

Le 16 ventôse de l'an XI, Jean-Louis Baudelocque, professeur-adjoint d'accouchement à l'Ecole de Médecine, était mandé auprès d'une dame Tardieu, âgée de 38 ans, dont le mari, graveur de la Marine, était logé en cette qualité au Musée des Artistes, rue de Sorbonne.

La patiente ayant surtout manifesté sa crainte d'accoucher d'un enfant mort-né, sans dire que trois fois déjà il en avait été ainsi, la consultation fut brève. Baudelocque se borna à formuler des espérances et ne revit sa malade qu'en messidor, c'est-à-dire quatre mois après et lui prescrivit alors « quelques bains tempérés ». Mais, le 4 thermidor, comme Mme Tardieu éprouvait des étourdissements, de l'oppression, semblait « suffoquée par le sang », il conseilla une saignée qui fut pratiquée le 8 thermidor.

Le lendemain, vers les neuf heures du soir, Alexandre Tardieu vint trouver Baudelocque à l'Ecole de Médecine pour le prévenir que sa femme commençait à souffrir et qu'elle était très inquiète sur le sort de son enfant qui ne remuait plus depuis quelques jours. S'étant rendu sur-le-champ rue de Sorbonne, Baudelocque trouva une patiente dont les douleurs était rares et faibles, l'orifice de la matrice peu dilaté. Bien que ne croyant pas à un accouchement très prochain, il revint à onze heures. Les douleurs étaient devenues plus fortes et plus fréquentes, l'orifice utérin plus ouvert ; tout annonçait un accouchement imminent.

« Je préparai de suite, raconte Baudelocque, le lit sur lequel la malade devait accoucher : il fallut descendre du premier pour s'y placer, personne ne pouvant la porter. Une pantoufle égarée donna lieu à une scène qu'il serait difficile de peindre ; la femme, le mari se mirent en colère : tout était en désordre, chacun parlait, criait, on ne s'entendait plus, et M. Tardieu ne fut pas celui qui fit le moins de bruit. »



Jean-Louis Baudelocque
Portrait à l'huile
(Faculté de Médecine de Paris)

A peine la malade fut-elle sur son nouveau lit qu'un effort violent amena l'issue d'eaux verdâtres, fétides, qui confirmèrent Baudelocque dans son opinion que l'enfant était mort depuis quelques jours. Bien persuadé qu'il serait dans la nécessité d'ouvrir le crâne du fœtus pour lui faire franchir le détroit supérieur, l'accoucheur voulut d'abord user « des forces de la nature » pour obtenir l'expulsion. Mais ce fut sans résultat. Après des efforts désordonnés, les douleurs cessèrent ; pour les ranimer, les femmes qui assistaient Mme Tardieu, lui conseillèrent de quitter le lit et de se promener. Ce qui fut fait, mais ne dura qu'un instant, tant la parturiente était épuisée.

A trois heures du matin, des vomissements bilieux

apparurent. « Assuré de l'existence d'une rupture de matrice », Baudelocque envoya, vers quatre heures, chercher Antoine Dubois qu'on ne trouva pas. Pelletan, mandé aussitôt ne put venir parce qu'il était malade et ce fut Boyer qui arriva à six heures.

Après un court examen qui lui permit cependant de voir que des anses d'intestin s'échappaient du vagin, il fut d'avis de terminer l'accouchement au plus vite. Après des essais infructueux pour dégager la tête, on se mit en quête d'un instrument propre à ouvrir le crâne ; mais on n'en trouva ni chez Dubois, ni chez Danyau et une personne de l'entourage de la malade, envoyée chez Baudelocque, n'était pas encore de retour à neuf heures du matin. Dans l'intervalle, Boyer proposa d'utiliser un couteau de table. Mais la crainte de se blesser, de blesser les intestins qui se « fourvoyaient entre ses doigts » décidèrent Baudelocque à renoncer à se servir d'un pareil instrument.

Il allait être huit heures. Boyer appelé par ses fonctions à l'Hospice de la Charité, se retira. Baudelocque en fit autant pour aller chercher le perce-crâne vainement attendu. Il revint vers les trois heures de l'après-midi, accompagné de Dubois qui l'aida à extraire le fœtus. L'opération terminée, un « tampon de linge fin » fut placé dans le vagin de la malade à qui on recommanda les « boissons tempérantes, froides et les antispasmodiques ».

Dans la soirée, Dubois vint changer le tampon. Et la malade ne fut revue que le lendemain matin par Baudelocque qui la trouva mourante. Vers le milieu du jour elle expirait, 32 heures après la première visite de l'accoucheur.

Le médecin judiciaire près le Magistrat de Sûreté du sixième arrondissement, averti de la naissance d'un enfant mort-né, se transporta aussitôt au domicile des époux Tardieu et revint le soir à sept heures, accompagné de deux élèves. L'ouverture du corps permit de constater « une rupture semi-lunaire et transversale à la partie antérieure et inférieure de la matrice », accident, conclut l'expert, qui ne pouvait « provenir du fait de l'accoucheur », mais de « l'effet de deux mouvements contraires, tels que la douleur de l'enfantement et le renversement subit en arrière que la malade a fait spontanément et simultanément ».

*
* *

Un mois s'était écoulé depuis ces événements, lorsque le 12 fructidor, Baudelocque fut prévenu que, sous le titre *Avis aux femmes enceintes*, on distribuait à profusion un écrit où il était tout simplement accusé d'avoir tué Mme Tardieu. « Ce nouveau meurtre, disait le pamphlétaire, ne fera qu'ajouter à la réputation colossale et gigantesque de son auteur ».

Le factum, adressé aux personnes en place, au gouvernement, aux professeurs, et même à la famille Impériale dont Baudelocque avait la confiance, était signé Tardieu et femme Bridif. Mais comme il avait été inséré dans la *Lucine Française*, Baudelocque n'eut pas de peine à en deviner le véritable auteur, Sacombe, qui s'intitulait le chef de l'école anticésarienne.

Le personnage lui était connu depuis longtemps (1).

Sans avoir fait d'études, Sacombe, pour avoir simplement fréquenté White, Osborn, Hunter, avait installé une maison d'accouchement où on le convoquait par un coup de sifflet chaque fois qu'il en était besoin. Il avait aussi ouvert un cours où il promettait d'accoucher sans leur aide, toutes les femmes, même celles dont le bassin était déformé, et de leur amener des enfants vivants.

Mais c'est surtout contre l'opération césarienne que s'exerçait toute la violence de cet accoucheur « au civisme brûlant ». N'hésitant pas à qualifier d'assassin ceux qui l'avaient pratiquée, il avait fondé en 1798 « L'école anticæsaro-symphisienne ». Les séances étaient publiques et se tenaient au temple protestant, ci-devant Eglise St-Louis du Louvre. Le jour anniversaire de la fondation de la société, appelé « Fête de la Nature », on distribuait des prix. Mais si le premier comportait une médaille en argent d'une valeur de 45 livres, l'accessit ne comportait que l'honneur d'embrasser Mme Sacombe.

Les farces — le mot est de Siebold — du citoyen Sacombe avaient parfois comporté des désagré-

(1) Né à Carcassonne vers 1760, Sacombe mourut à Paris en 1822. Parmi ses nombreux écrits, il faut retenir : *Le médecin accoucheur.* Ouvrage utile aux mères de famille et nécessaire aux personnes qui se destinent à la pratique de l'art des accouchements, Paris, 1791. — *Avis aux sages-femmes,* Paris, 1792. — *La Lucinade,* poème en dix chants, sur l'art des accouchements, Paris, 1792, œuvre remarquable comme versification, mais où l'on voit, suivant les éditions, Sacombe célébrer tour à tour son « cher Jacobinisme » et « son Roi Louis XVI ». — *Eléments de la science des accouchements,* Paris, 1802. Une série d'écrits contre l'opération césarienne, recueillis pour la plupart dans : *Les douze mois de l'école anticésarienne,* publication périodique, tome I., 1798, et dans la *Lucine française*, Paris, 1802 et 1803, 3 volumes. — *La Vénusalgie ou la maladie de Vénus,* poème didactique, Paris, 1813. Ecrits d'un homme, dit Chéreau, qui fut doué d'une vive imagination et d'une intelligence hors ligne, mais qui ne sut faire servir ces dons enviés qu'au profit de sa cupidité.

ments : la terminaison malheureuse d'un accouchement qu'il avait promis heureux et qui dut être terminé par l'embryotomie décida Baudelocque et quelques collègues à engager la Société de Médecine à se mêler de cette affaire. Sacombe protesta, le front haut, contre les conclusions de la Société, et continua à poursuivre ses accusateurs de ses écrits haineux, guettant l'occasion de satisfaire sa vengeance.

***

L'affaire de la rue de Sorbonne en était une et se présentait avec toutes les conditions d'une grande publicité, de par la notoriété de la famille où elle s'était passée. Alexandre Tardieu, représentant d'une lignée de grands artistes, était fort répandu dans la Société du temps et se montrait très animé contre l'accoucheur qu'il rendait responsable de la mort de sa femme.

Aussi, bien que Baudelocque eût déposé sa plainte devant le Magistrat de sûreté, le 22 fructidor an XI, Sacombe n'en continua pas moins sa campagne de diffamation, accusant Baudelocque d'avoir pratiqué, non pas l'accouchement, mais *l'égorgement* de Mme Tardieu

Pendant des semaines, les libelles se succédèrent pour démontrer que Baudelocque avait commis « trois actes révoltans d'impéritie : 1°, en pratiquant la saignée du bras, le 8 thermidor ; 2°, en décollant un enfant à terme, dont les mouvements étaient sensibles avant la saignée ; 3°, en opérant la rupture de la matrice », et pour dénoncer tour à tour « l'ignorance, la barbarie et l'immoralité des accoucheurs de Paris », dont le plus célèbre, Baudelocque, était présenté comme « un assassin de profession » (1). L'instruction suivit son cours ; Dubois, Boyer, furent entendus, mais le Jury d'accusation, estimant que, dans l'affaire, rien ne pouvait caractériser un délit, décida qu'il n'y avait pas lieu à suivre, sauf au citoyen Baudelocque à se pourvoir devant les Tribunaux civils en réparation de dommages et intérêts contre le citoyen Sacombe.

Baudelocque eut donc recours à la seule juridiction qui pouvait confondre et punir son diffamateur.

L'affaire vint pour la première fois devant le Tribunal de première instance de la Seine, le 23 messidor, an XII. Elle n'occupa pas moins de sept audiences. L'avocat de Baudelocque, Me Delamalle, fils, petits-fils de chirurgien et par cela même assez au courant des choses de la médecine, prononça une longue plaidoirie où il s'attacha à démontrer que l'accusation d'impéritie formulée contre son client était sans fondement, que la dame Tardieu était bien morte des suites d'une rupture de la matrice et que tous les faits de brutalités reprochés à Baudelocque n'étaient que des racontars sans fondement. Et il n'eut pas de peine à montrer que les insultes proférées

M

Le Docteur Sacombe, Médecin-Accoucheur, a l'honneur de vous prévenir que son domicile actuel est

Quai de l'École, n°. 4, au Collége des Accoucheurs, près du Louvre, au premier.

Fort de l'expérience et de l'observation, il se charge d'accoucher toujours heureusement et sans opérations, la femme la plus contrefaite ; de guérir radicalement les pertes ou hémorragies utérines, les épanchemens laiteux ; et les fleurs blanches, quelque invétérées que puissent être ces maladies.

Il joint à cet avis la liste de ses ouvrages, afin que vous puissiez juger des longs efforts qu'il fit pour mériter votre estime et votre confiance.

Salut et respect.

Sacombe

(*P. S.*) Si quelque homme de l'art, envieux de ses succès, se permettait de le calomnier en votre présence, priez-le de signer le fait articulé contre lui, et son refus vous convaincra de l'imposture et de la lâcheté de ses détracteurs.

Fac-similé d'un prospectus de Sacombe

(1) A la conduite de Baudelocque, Sacombe opposait celle qu'il aurait suivie :

« Si j'eusse été appelé par Mme Tardieu le 9 thermidor, à onze heures du soir, voici quelle eût été ma conduite à son égard, et les raisons que j'aurais employées pour la rassurer sur son état actuel.

« Madame, lui aurais-je dit, la saignée qu'on vous a administrée (car certainement je ne l'aurais pas ordonnée) a causé la rupture des membranes, et vous êtes précisément dans le cas d'une femme qui a fait une chute, ou reçu un coup avant le dernier terme de la grossesse. Les eaux s'écouleront peu à peu, peut-être pendant plusieurs jours, l'air s'introduira dans la matrice, les eaux acrimonieuses deviendront un stimulant pour ce viscère, qui tôt ou tard se contractera sur l'enfant ; dès que les premières douleurs du travail m'annonceront la réaction de l'utérus, je seconderai ses efforts à l'aide d'une potion légèrement cordiale et des lavements émollients ; je ne vous perdrai point de vue, je vous prescrirai chaque jour le régime analogue à votre état, et je réponds sur ma tête que votre accouchement se terminera avec le plus heureux succès. » (*La Lucine Française*, t. II., p. 37, an XII).

par Sacombe étaient toutes inspirées par la vengeance (1).

Sacombe, assurant lui-même sa défense, se posa en « défenseur de l'humanité blessée et outragée. » Il prétendit n'avoir point voulu calomnier Baudelocque, mais seulement rapporter les faits dans toute leur vérité. Sa thèse ne fut point du goût du Tribunal, et le vingt-six brumaire, le « sieur Sacombe, se disant médecin-accoucheur », était condamné aux frais du procès, à trois mille francs de dommages-intérêts à verser, moitié à la Maternité et aux pauvres de Paris, avec, en outre, obligation de faire imprimer le jugement à ses frais.



Sacombe
(Gravure au burin)

Quant au sieur Tardieu, à la femme Bridif qui avaient signé le libelle de Sacombe, à l'imprimeur Lefebvre, ils étaient mis hors de cause.

***

Ainsi se terminait, à la juste satisfaction de Baudelocque, une campagne de diffamation qui, sous des formes variées, durait depuis dix ans. Mais ni cette réparation éclatante, ni la croix de la Légion d'honneur qu'avait demandée pour lui Corvisart (1), n'eurent le don d'effacer le chagrin que Baudelocque avait ressenti de ces attaques injustes et passionnées. A dater de ce jour, sa santé ne fit que décliner et Baudelocque mourut le 2 mai 1810.

Sacombe, incapable de payer l'amende qui lui était infligée, prit la fuite et ne reparut à Paris qu'en 1813.

Quant au graveur Tardieu, il se remaria et, en 1818, eut un fils. Si, devenu professeur de médecine légale, Ambroise Tardieu eut l'occasion de revoir le dossier d'une affaire où le nom des siens avait été tristement mêlé, on veut croire, pour l'honneur du médecin légiste, que Baudelocque trouva en lui un tacite défenseur.

Maurice GENTY.

(1) Plaidoyers pour le sieur Baudelocque, Paris, an XII, 167 p. — Réplique pour le sieur Baudelocque, an XII, 99 p. — Les réponses de Sacombe ont paru dans la *Lucine française*.

(1) Dans une lettre, datée du 5 vendémiaire, an XIII (27 septembre 1804 et adressée vraisemblablement à un membre du Gouvernement) Corvisart écrivait, en parlant de Baudelocque :

« Son histoire vous est trop connue pour que je vous la retrace ; il me suffit à moi qu'elle me soit démontrée l'œuvre de la plus dégoûtante calomnie, de la plus atroce perfidie ; il me suffit de voir un confrère vieilli sous de longs, pénibles et utiles travaux, arrivé, par là, à la confiance légitime des plus illustres familles, attaqué indignement dans son honneur, dans sa probité, dans son expérience, pour que ma conscience et ma place me fassent la loi sévère de solliciter pour lui une récompense publique, honorable, qui, en montrant à tous la distinction particulière du chef de l'Empire, sera pour M. Baudelocque le jugement le plus honorable, le seul qui puisse l'indemniser de tout ce que la méchanceté a essayé contre lui d'atroce et d'odieux. » (*Catalogue d'autographes*, R. Janvier, 1936, n° 2 095).

L'EMBAUMEUR

Jean-Nicolas GANNAL

(1791 - 1852)

William Hunter, le premier, avait eu l'idée d'employer le système circulatoire sanguin pour faire pénétrer dans les cadavres le liquide conservateur. Mais sa méthode, adoptée en Angleterre, resta à peu près inconnue ailleurs. Et ce fut encore avec les anciens procédés, bien qu'on y eût adjoint le sublimé préconisé par Chaussier et Boudet, que Louis XVIII fut embaumé avant d'être déposé dans les caveaux de Saint-Denis.

A un ancien préparateur de Gay-Lussac, au chimiste Gannal, était réservé de trouver le premier procédé de conservation réellement durable, n'exigeant plus les nombreuses mutilations cadavériques qui étaient pour les anciens le point de départ de tout embaumement (1).

Né à Sarrelouis en 1791, Jean-Nicolas Gannal était entré tout jeune comme élève dans une pharmacie. Attaché ensuite aux hôpitaux militaires, il avait suivi

(1) Collier (A.). *De la conservation artificielle des corps.* Historique. Technique moderne des embaumements, Paris, 1930.

la grande Armée en Allemagne, en Russie, et avait été fait prisonnier une dizaine de fois, trouvant toujours le moyen de s'évader.

Après Waterloo, il revint à Paris et entra comme préparateur chez Thénard, se signalant par une série d'inventions qui lui valurent un prix Montyon, en 1835.

Dès 1828, Gannal s'était attaché à l'étude de la conservation des corps pour l'anatomie. Utilisant d'abord le procédé de Swammerdam à l'huile de térébenthine, il n'en obtint aucun résultat et chercha dans l'immersion une méthode plus sûre. En mars 1833, il présentait à l'Académie des Scienes les résultats qu'il avait obtenus en immergeant des cadavres dans une solution composée « de deux parties d'alun, de deux parties de sel commun et d'une partie de nitre ». Une commission où figuraient Flourens, Chevreul, Serre, put constater qu'au bout de six semaines les chairs et les viscères étaient encore dans un bon état de conservation (1).

Mais ce n'était qu'un résultat insuffisant. Poursuivant ses expériences, Gannal essaya de combiner l'immersion et les injections par la carotide, utilisant successivement l'acétate, le chlorure et le sulfate d'alumine. Les résultats communiqués à l'Institut et à l'Académie de Médecine parurent assez probants pour permettre de décerner à l'inventeur du procédé, un encouragement de 3.000 francs.

Deux ans après, Tranchina, découvrait, qu'en injectant une solution d'acide arsénieux dans le système artériel, on obtenait une meilleure conservation des cadavres qui, pendant trois mois, restaient souples et colorés. La commission de l'Académie des Sciences chargea Gannal de répéter les expériences du médecin de Naples. A en croire l'inventeur du procédé d'embaumement par le sulfate d'alumine, les résultats furent désastreux.

C'était en 1837. La même année, Gannal, qui n'avait pas manqué de faire remarquer aux commissaires de l'Institut combien le libre emploi de l'arsenic pouvait être dangereux, prit un brevet pour la méthode dont il gardait secrète la véritable formule. Et à dater de ce jour il commença à monnayer son procédé. Les embaumements qui étaient rares jusqu'alors — huit à dix chaque année à Paris — se muliplièrent. Gannal devint un entrepreneur d'éternité, et à des prix modiques. Pour une opération qui avait coûté jusqu'alors de mille à vingt mille francs, l'embaumeur de la rue de Seine. ne demandait plus que sept à huit cents francs, quelquefois mille quand il s'agissait d'un prince ou d'un évêque.

Une de ses premières « pratiques » fut Desgenettes. Puis ce furent Alibert et d'autres médecins : Broussais, Quesneville, Marc, Richerand, Sanson, Double, Pelletier, Nauche, etc.

En 1844, Gannal faisait chaque année « plusieurs centaines d'opérations » avec le regret avoué (1) par lui que, s'il pouvait compter parmi ses clients des hommes « riches de savoir » comme Fourier, Hégésippe Moreau, N. Lemercier, Mgr. de Quélen, Garnier-Pagès, Cochin, Chérubini, Casimir Delavigne, les « princes et les hommes opulents » ne voulaient que du « procédé égyptien ».

C'est qu'en réalité, le succès de Gannal n'avait pas tardé à exciter l'envie. On lui reprochait de n'être ni médecin, ni officier de santé, pas même pharmacien et de « déposséder les médecins d'un droit incontestable. » Et certains n'avaient pas hésité à proclamer bien haut que Gannal n'avait fait que plagier Tranchina, que son procédé était dangereux et bien moins efficace que celui que venait de découvrir un médecin de Paris, le Dr Sucquet.

Gannal se défendit en publiant sa *Lettre aux médecins sur la question des embaumements* (1844). Peu après, une ordonnance royale interdisait la vente de l'arsenic et de toutes les préparations en renfermant, destinées à mouiller les grains, détruire les insectes et embaumer les corps. Cette interdiction, depuis longtemps demandée, aurait dû rester indifférente à Gannal qui s'était toujours défendu d'employer l'arsenic ; en réalité, elle tourna à sa confusion.

L'Académie de Médecine avait été saisie de nouveaux procédés d'embaumement préconisés par le

(1) Gannal (J. N.). *Histoire des embaumements*, Paris, 1838 ; 2e édit., 1841.

(1) *Lettre aux médecins sur la question des embaumements*, 1844.

Dr Sucquet et par le Dr Dupré, ce professeur libre d'anatomie, que la Commune devait faire, plus tard, doyen de la Faculté.

Sucquet utilisait le chlorure de zinc qu'il injectait par l'artère crurale. Dupré, plus préoccupé de conserver les cadavres destinés aux études anatomiques que d'embaumement proprement dit, faisait circuler dans l'appareil sanguin un mélange d'acide carbonique et de gaz sulfureux qu'il injectait par la carotide. Et tous deux affirmaient leur méthode supérieure à celle de Gannal.



Gannal (J. N.)

Devant ces assurances, l'Académie de Médecine convoqua les trois inventeurs, en mai 1845, « pour avoir à opérer chacun dans des conditions déterminées, à l'embaumement d'un cadavre tiré au sort. ».

Mais, avant de faire procéder à l'opération, elle avait voulu s'assurer, que conformément à la loi, les liquides employés ne contenaient pas d'arsenic. Un appareil de Marsh fut monté et les commissaires de l'Académie, Blandin, Caventou, Londe, Orfila, Poiseuille, constatèrent, sans grande surprise, semble-t-il (1), que le liquide de Gannal contenait bien de l'arsenic, alors que celui de Sucquet en était dépourvu. Gannal se récria, et, après avoir reconnu la présence de l'arsenic qu'il attribuait à l'impureté des matières premières, proposa de préparer un nouveau liquide ne renfermant que des sels d'alumine.

Cette condition remplie, un cadavre fut mis à la disposition de chacun des inventeurs ; l'embaumement effectué, chaque cadavre fut enveloppé d'un drap de fil, mis dans une bière en sapin, et porté dans l'une des trois fosses creusées dans le jardin de l'école.

L'expérience avait été faite les 21 et 23 mai 1845 ; le 14 juillet 1846, la commission fit procéder à l'exhumation. Les sujets embaumés par Dupré et Gannal étaient putréfiés, la peau présentait de nombreuses solutions de continuité, résultant de la désorganisation complète, les linceuls qui les enveloppaient étaient en lambeaux, se déchiraient facilement, faisaient corps avec le sujet méconnaissable.

Au contraire, le sujet embaumé par Sucquet n'avait aucune odeur de putréfaction. Le linceul était légèrement humide, mais entier et résistant. Le visage avait conservé sa physionomie et la peau était dans un état d'intégrité parfaite.

La commission de l'Académie chercha à expliquer l'insuccès de Gannal ; des exhumations de cadavres embaumés par lui avaient été faites à maintes reprises dans les cimetières de Paris, et leur conservation avait été prouvée par des témoignages irrécusables. Une seule conclusion s'imposait : ces résultats avaient été obtenus à l'aide d'une formule contenant de l'arsenic.

Désireuse toutefois d'arriver à une certitude, l'Académie proposa de nouvelles expériences comparatives que Gannal, après les avoir acceptées, finit par rejeter, se bornant à envoyer à l'Académie des pièces embaumées qui devaient démontrer l'excellence de son procédé.

Mais la question était jugée. Gannal, discrédité dans l'opinion scientifique, ne connut point cependant la défaveur du public. Il avait deux fils qui, reçus docteurs, s'étaient lancés dans l'industrie de la conserva-

(1) Imbert (L.). Les embaumements par le procédé des Gannal. *Gazette des Hôpitaux*, 1905, p. 1279.

tion des légumes et des viandes, tout en continuant la pratique des embaumements (1).

Et c'est ainsi que pendant près de trois quarts de siècle la dynastie des Gannal se vit confier 3.800 corps pour leur assurer l'éternité. Et des plus illustres : le maréchal Moncey, l'amiral Dumont-d'Urville, Mgr Affre, Chateaubriand, Brongniart, Chopin, Meyerbeer, Odilon Barot, Henri Martin, Octave Feuillet, de Lesseps, Jules Simon, ou quelquefois de simples nouveaux riches, comme ce Louvrier qui avait gagné à la loterie des Arts, la statue d'argent de 75.000 francs.

L'inventeur de la méthode, Jean-Nicolas Gannal en fut lui-même un bénéficiaire lorsqu'il mourut en 1852, à la suite de l'opération de la pierre. Dernière preuve de confiance ou simple moyen de réclame ? Peut-être tous les deux, si l'on veut bien admettre que l'embaumeur Gannal ne fut pas un simple charlatan.

E. Bomboy.

(1) Toulouze (Eug.). Les Gannal et les embaumements aux siècles passés et dans les temps modernes, *Gazette des Hôpitaux*, 1905, p. 1229 et 1240.

Rubens et le nu féminin

Avec Rubens, que l'exposition de l'Orangerie ramène au plan de l'actualité, la plastique féminine atteint son apogée en peinture. On a critiqué à maintes reprises ses femmes quasi mafflues, aux cuisses énormes, aux croupes obèses, dans tout l'épanouissement d'une maturité éblouissante. Cependant, certaines de ses toiles montrent qu'il savait concevoir également la femme de proportions moyennes. *L'Enlèvement des filles de Leucippe* (Munich), en est une. Et l'*Andromède* (de Berlin) concilie toutes les esthétiques : une femme à la taille bien prise, aux hanches larges sans être disgracieuses, aux cuisses bien musclées mais dont les saillies sont masquées par le matelas de tissu cellulo-adipeux qui nacre la peau, des seins « point flasques ni mols », une œuvre de chair, où Rubens a déployé toute la magie de son pinceau capiteux.



Rubens [illegible]

LES ANCIENS BATIMENTS de la FACULTÉ de MÉDECINE de PARIS

La cérémonie de la pose de la première pierre de la Faculté de Paris fut l'occasion, il y a quelques jours, de montrer, en face des bâtiments de l'avenir, ceux du passé.

Divers documents, dessins, gravures, provenant du Musée Carnavalet ou de collections particulières avaient été réunis rue des Saints-Pères, où l'on pouvait voir depuis les modestes constructions de la rue de la Bûcherie où furent installées les premières Ecoles de Médecine, dès le XV[e] siècle, jusqu'à celles qui sont bien plus vastes, mais déjà trop resserrées, de l'actuelle Faculté de la rue de l'Ecole de la Médecine.

Un dessin rehaussé de *Clerget* (XX[e] siècle, à M. Ledoux - Lebard) et une aquarelle de *Garcia* (1905), montrent l'Amphithéâtre des premières Ecoles de Médecine, rue de la Bûcherie, inauguré en 1745 par une leçon de l'anatomiste Winslow. L'Association générale des Etudiants y fut installée, et on voit encore, au-dessous du fronton de la porte d'entrée, la frise sculptée représentant les quatre attributs professionnels (le coq, la cigogne, le

pélican, le dragon), et sur l'écusson, la devise de la Faculté : « Urbi et orbi salus ».

La corporation des Chirurgiens fit construire en 1691, sur le terrain des Cordeliers, un amphithéâtre d'Anatomie que l'on voit sur la gravure de *Simonneau et Pérelle* (1694). Il contenait 125 places et existe encore aujourd'hui rue de l'École-de-Médecine, comme Institut des Langues vivantes de la Faculté des Lettres, après avoir servi pendant plus d'un siècle à l'Ecole des Arts Décoratifs.



L'Ecole de Médecine sous le Consulat.
(*Dessin de Garbizza*).

Vers le milieu du XVIII[e] siècle, les Ecoles de Chirurgie étaient très prospères, le nombre des élèves variait de 6 à 700 chaque année, les bâtiments devinrent trop étroits et en 1768 l'architecte de Louis XV, Gondoin, fut chargé d'élever à la place du Collège de Bourgogne, de nouvelles constructions destinées à l'Académie et aux Ecoles de Chirurgie. Elles furent inaugurées seulement en 1774 par Louis XVI.

Les bâtiments de Gondoin, subsistent presque en entier ; un lavis de *Maréchal* (1785, à M. Cayeux) représente la cour et l'entrée du grand amphithéâtre. Une aquarelle de *Garbizza* et diverses gravures, montrent le péristyle et la façade avec le bas-relief de Berruer, vers 1800. Ce bas-relief surmonte encore la grille d'entrée. Il représente Louis XV accompagné de Minerve et de la Générosité accordant des grâces à la Chirurgie qui a à ses côtés la Prudence et la Vigilance. La Révolution a fait disparaître Louis XV et l'a remplacé par une Charité exactement dans la même attitude que le roi. Une gravure de *Poulleau* (XVIII[e] s.) représente, pendant une leçon, le grand amphithéâtre (environ 1.200 places). Et bien d'autres documents sur ces Ecoles de chirurgie devenues la Faculté actuelle, dont l'histoire n'est point terminée.

TABLE DES MATIÈRES pour 1936



IMPRIMERIE DE COMPIÈGNE (OISE)